

Université de Montréal

La transmission de la langue maternelle aux  
enfants : le cas des couples linguistiquement  
exogames au Québec

par

Camille Bouchard-Coulombe

Département de démographie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences (M.Sc.)  
en Démographie

Mai 2011

**Université de Montréal**

Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé

**La transmission de la langue maternelle aux  
enfants : le cas des couples linguistiquement  
exogames au Québec**

présenté par

**Camille Bouchard-Coulombe**

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

*Lisa Y. Dillon*

---

président-rapporteur

*Robert Bourbeau*

---

directeur de recherche

*Pierre Bouchard*

---

co-directeur

*Évelyne Lapierre-Adamcyk*

---

membre du jury

Mémoire accepté le :

---

## RÉSUMÉ

---

Le nombre d'unions où les deux conjoints n'ont pas la même langue maternelle est en augmentation depuis les dernières décennies au Québec. Sachant que les enfants issus de ces unions gravitent dans un univers familial plurilingue, l'objectif de ce mémoire est de connaître les langues qui leur sont transmises.

En utilisant les données du questionnaire long du recensement canadien de 2006, nous avons procédé à différentes analyses descriptives nous permettant de cerner les langues maternelles véhiculées aux enfants issus d'une union mixte, de vérifier si ces enfants héritent davantage de la langue maternelle de leur mère ou de leur père et s'ils opèrent des substitutions linguistiques avant l'âge de 18 ans, c'est-à-dire si leur langue maternelle diffère de leur langue d'usage. De plus, par le biais de régressions logistiques, nous avons étudié les déterminants contextuel, ethno-culturel et socio-économique les plus susceptibles d'expliquer le choix de la langue transmise aux enfants.

Les résultats obtenus démontrent la place prédominante des langues officielles canadiennes, au détriment des langues non officielles, chez les familles exogames. De plus, le choix de la langue maternelle transmise s'avère principalement conditionné par le lieu de résidence, le parcours migratoire des parents et le pays de naissance des enfants.

**MOTS-CLÉS** : Couples linguistiquement exogames, langue maternelle, langue d'usage, substitution linguistique, enfants, Québec, régressions logistiques, recensement canadien de 2006

# ABSTRACT

---

## TRANSMISSION OF MOTHER TONGUE TO CHILDREN : THE CASE OF MIXED-LANGUAGE COUPLES IN QUEBEC

The number of unions where both partners do not share the same mother tongue has grown substantially over the last decades in Quebec. Given that children born to these unions live in a multilingual family setting, the purpose of this research is to study the mother tongue transmitted to these children.

Using the 2006 Canadian census long-form questionnaire, we first conducted various descriptive analyses. These were intended to identify the mother tongue transmitted to children born to mixed-language unions, to ascertain whether children inherit either their mother or father's mother tongue, and to determine if a language shift occurs before the age of 18 years old, in other words whether their mother tongue differs from the principal language they use at home. In addition, through logistic regressions, we examined the contextual, ethnocultural and socioeconomic determinants explaining the choice of the language transmitted to children.

The results show the predominance of the two official Canadian languages in mixed-language families, at the expense of non-official languages. Furthermore, the choice of the mother tongue transmitted is mainly conditioned by the place of residence, the parent's migration path and the children's birthplace.

**KEYWORDS** : Mixed-language couples, mother tongue, language spoken at home, language shift, children, Quebec, logistic regression, 2006 Canadian census

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Résumé</b> .....	iii
<b>Abstract</b> .....	iv
<b>Liste des figures</b> .....	vi
<b>Liste des tableaux</b> .....	vii
<b>Remerciements</b> .....	viii
<b>Introduction</b> .....	1
<b>Chapitre 1. Problématique, recension des écrits et objectifs de recherche</b> .....	4
1.1. Évolution de l'exogamie linguistique.....	4
1.2. La transmission d'une langue chez les couples exogames - Quelques données.....	7
1.3. La transmission d'une langue chez les couples exogames - Recension des écrits .....	8
1.3.1. Études qualitatives .....	8
1.3.2. Études quantitatives .....	12
1.3.2.1. Québec .....	12
1.3.2.2. Reste du Canada .....	14
1.3.2.3. À l'extérieur du Canada .....	16
1.3.3. Modèle .....	18
1.4. Objectifs et questions de recherche.....	18
1.4.1. Objectifs de recherche.....	19
1.4.2. Questions de recherche.....	20
<b>Chapitre 2. Données et méthodes</b> .....	21
2.1. Données .....	21

2.1.1.	Base de données .....	22
2.1.2.	Définitions .....	22
2.1.2.1.	Couples linguistiquement exogames .....	22
2.1.2.2.	Langue maternelle .....	23
2.1.2.3.	Langue d'usage à la maison .....	23
2.1.2.4.	Substitutions linguistiques .....	24
2.1.2.5.	Terminologie .....	24
2.1.3.	Qualité des données .....	25
2.1.3.1.	Erreurs de non-réponse .....	25
2.1.3.2.	Erreurs de réponse .....	26
2.1.3.3.	Couverture .....	26
2.1.3.4.	Gestion des réponses multiples .....	27
2.1.3.5.	Connaissance des langues officielles .....	28
2.2.	Transformation du fichier et sélection de la population à l'étude ...	29
2.2.1.	Transformation du fichier de données .....	30
2.2.2.	Familles à l'étude .....	31
2.3.	Méthodologie .....	34
2.3.1.	Variables dépendantes .....	34
2.3.1.1.	Langue maternelle des enfants .....	34
2.3.1.2.	Langue d'usage des enfants .....	35
2.3.2.	Variables indépendantes .....	35
2.3.2.1.	Lieu de résidence .....	36
2.3.2.2.	Statut des générations .....	37
2.3.2.3.	Période d'immigration .....	37
2.3.2.4.	Âge à l'arrivée des parents au Canada .....	38
2.3.2.5.	Lieu de naissance des parents .....	38
2.3.2.6.	Pays de naissance des parents .....	38
2.3.2.7.	Pays de naissance des enfants .....	39
2.3.2.8.	Âge des enfants .....	40
2.3.3.	Choix et description des méthodes .....	40
2.3.3.1.	Analyse descriptive .....	40
2.3.3.2.	Analyse explicative .....	41
<b>Chapitre 3.</b>	<b>Les caractéristiques des couples exogames et les langues transmises aux enfants .....</b>	<b>46</b>

3.1.	Qui sont les parents ? .....	46
3.2.	La langue maternelle des enfants .....	49
3.3.	Le rôle des parents .....	52
3.4.	Les variables associées au choix de la langue maternelle transmise .....	56
3.4.1.	Une variable contextuelle : le lieu de résidence .....	56
3.4.2.	Les variables ethno-culturelles .....	58
3.4.2.1.	Le lieu de naissance et la langue maternelle des parents ....	58
3.4.2.2.	Le statut des générations .....	61
3.4.2.3.	La période d'immigration des parents .....	63
3.4.2.4.	L'âge à l'arrivée des parents au Canada .....	66
3.4.2.5.	Le pays de naissance des parents .....	69
3.4.2.6.	Le lieu de naissance des enfants .....	70
3.4.2.7.	L'âge des enfants .....	72
3.4.3.	Synthèse .....	73
3.5.	Langue d'usage et substitutions linguistiques .....	74
3.5.1.	La langue d'usage des enfants .....	74
3.5.2.	Les substitutions linguistiques .....	75
<b>Chapitre 4.</b>	<b>Les déterminants expliquant le choix de la langue maternelle transmise aux enfants issus de couples exogames .....</b>	<b>82</b>
4.1.	Les modèles retenus .....	82
4.2.	Les résultats .....	85
4.2.1.	Quelle langue maternelle est davantage transmise ? .....	85
4.2.1.1.	Avoir le français ou l'anglais comme langue maternelle ? ....	85
4.2.1.2.	Avoir une langue maternelle officielle ou non officielle ? ....	89
4.2.1.3.	Avoir une seule langue maternelle ou plus d'une ? .....	92
4.2.2.	Qui transmet le plus sa langue maternelle ? .....	95
4.2.2.1.	La langue du père ou la langue de la mère ? .....	96
4.2.2.2.	Tout ou rien ? .....	98
<b>Conclusion</b> .....	<b>102</b>	
<b>Bibliographie</b> .....	<b>108</b>	

## LISTE DES FIGURES

---

1.1	Les facteurs intervenant dans le processus de la transmission de la langue maternelle aux enfants issus de couples linguistiquement exogames . . . . .	18
2.1	Population à l'étude . . . . .	34
3.1	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	50
3.2	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par langue maternelle de la mère, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	53
3.3	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par langue maternelle du père, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	54
3.4	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par combinaison linguistique des couples, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	55
3.5	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par lieu de résidence de la famille, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	57
3.6	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par lieu de naissance du père, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	58
3.7	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par lieu de naissance de la mère, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	59
3.8	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par langue maternelle et lieu de naissance du père, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	60
3.9	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par langue maternelle et lieu de naissance de la mère, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	61
3.10	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par génération d'immigrants des parents, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	62
3.11	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par période d'immigration du père, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	64



3.12	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par période d'immigration de la mère, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	64
3.13	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par pays de naissance des parents, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	69
3.14	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par lieu de naissance des enfants, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	71
3.15	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par groupe d'âge des enfants, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	72

## LISTE DES TABLEAUX

---

3.1	Répartition (en %) des familles exogames selon la composition linguistique du couple, par lieu de résidence, ensemble du Québec, 2006 .....	47
3.2	Répartition (en %) des pères et des mères selon diverses caractéristiques, ensemble du Québec, 2006 .....	48
3.3	Répartition (en %) des familles exogames selon le lieu de naissance et l'âge des enfants, ensemble du Québec, 2006 .....	49
3.4	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle transmise aux enfants, par combinaison linguistique des couples, ensemble du Québec, 2006 ....	51
3.5	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par combinaison linguistique des couples, ensemble du Québec, 2006 .....	52
3.6	Répartition (en %) des familles exogames selon l'âge auquel les pères et les mères ont immigré au Canada, ensemble du Québec, 2006 .....	66
3.7	Répartition (en %) des familles exogames selon l'âge et la période auxquels les pères ont immigré au Canada, ensemble du Québec, 2006 .....	67
3.8	Répartition (en %) des familles exogames selon l'âge et la période auxquels les mères ont immigré au Canada, ensemble du Québec, 2006 .....	68
3.9	Répartition (en %) des familles exogames selon les langues maternelle et d'usage des enfants, par combinaison linguistique des couples, ensemble du Québec, 2006	75
3.10	Répartition (en %) des familles exogames selon le type de substitution linguistique qu'ont effectué les enfants, par combinaison des couples, ensemble du Québec, 2006	76
3.11	Répartition (en nombres) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par langue d'usage des enfants au foyer, ensemble du Québec, 2006 .....	77
3.12	Répartition (en %) des familles exogames selon la combinaison linguistique des couples, par langue vers laquelle les enfants ont opéré une substitution linguistique, ensemble du Québec, 2006 .....	78

3.13	Répartition (en %) des familles exogames selon la langue vers laquelle les enfants ont opéré une substitution linguistique, par combinaison linguistique des couples, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	80
4.1	Variables incluses dans les différents modèles de régressions logistiques . . . . .	83
4.2	Modalités de réponse relatives à la variable <i>parcours migratoire des parents</i> . . . . .	84
4.3	Rapports de cotes ( <i>odds ratios</i> ) des facteurs expliquant la transmission du français ou de l'anglais comme langue maternelle, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	87
4.4	Rapports de cotes ( <i>odds ratios</i> ) des facteurs expliquant la transmission d'une langue maternelle officielle ou non officielle, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	90
4.5	Rapports de cotes ( <i>odds ratios</i> ) des facteurs expliquant la transmission d'une seule ou de plus d'une langue maternelle, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	94
4.6	Rapports de cotes ( <i>odds ratios</i> ) des facteurs expliquant la transmission de la langue maternelle de la mère ou du père, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	97
4.7	Rapports de cotes ( <i>odds ratios</i> ) des facteurs expliquant le choix de transmettre une langue maternelle différente de celles des parents ou les deux langues maternelles, ensemble du Québec, 2006 . . . . .	100

## REMERCIEMENTS

---

Mes premiers remerciements s'adressent à mes directeurs de recherche, Robert Bourbeau et Pierre Bouchard, qui m'ont guidée tout au long de ce mémoire et qui m'ont fait découvrir et apprécier la démolinguistique. Merci pour votre soutien, votre temps, vos nombreux conseils, votre présence et votre rigueur envers ce travail. Merci de m'avoir permis de mettre cette recherche de côté pour six mois, le temps de vivre une autre expérience enrichissante.

Je désire également témoigner ma reconnaissance auprès de différentes institutions grâce auxquelles j'ai pu réaliser ce mémoire. Tout d'abord, je souhaite très sincèrement remercier l'*Office québécois de la langue française* et la *Direction de la recherche et de l'évaluation* qui m'ont chaleureusement accueillie comme stagiaire et m'ont offert un encadrement inestimé. Je tiens aussi à souligner l'appui que m'a accordé le *Centre interuniversitaire québécois des statistiques sociales* en me permettant d'utiliser des données indispensables à la réalisation de ce mémoire. Par ailleurs, je remercie l'ensemble de ces institutions ainsi que le département de démographie de l'Université de Montréal pour leur contribution au financement de cette recherche.

En terminant, mes remerciements vont à l'endroit de mes parents, ma soeur, mes amis qui n'ont cessé de m'encourager, de me conseiller et de me soutenir jusqu'à la toute fin de ce grand projet.

# INTRODUCTION

---

Au cours des dernières décennies, la composition linguistique de la population québécoise s'est largement diversifiée, suite à une immigration sans cesse croissante et à la modification des comportements de fécondité et de mortalité des différents groupes linguistiques qui forment cette population. Alors qu'en 1951, près de 4% de la population québécoise était composée d'individus qui n'avaient ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, cette proportion dépassait les 12% en 2006. La diversification d'une population entraînant inévitablement un rapprochement au quotidien des différentes cultures, il en résulte par le fait même une mixité conjugale de plus en plus présente, que ce soit en termes de religion, de nationalité ou même de langue. Par conséquent, de plus en plus d'enfants au Québec sont élevés dans des familles où règne une certaine mixité culturelle.

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéresserons tout particulièrement aux enfants issus d'un couple linguistiquement exogame, c'est-à-dire un couple où les deux conjoints n'ont pas la même langue maternelle. Sachant que ces enfants gravitent dans un univers familial plurilingue, nous souhaitons comprendre, en étudiant la langue maternelle qui leur est transmise, une parcelle de la dynamique linguistique qui se développe chez ces familles. D'une part, notre étude permettra d'identifier la langue maternelle transmise aux enfants, soit le français, l'anglais, une langue tierce ou une combinaison de différentes langues. D'autre part, nous chercherons à savoir si l'enfant québécois issu d'une union linguistiquement exogame hérite davantage de la langue maternelle de sa mère ou de son père. Nous serons ainsi en mesure de vérifier si la langue maternelle de ces enfants

relève du rôle de leur mère ou de leur père ou s'il résulte en réalité du choix de transmettre une des deux langues officielles ou plutôt une langue non officielle.

Dans le but d'approfondir nos analyses, nous chercherons ensuite à identifier les facteurs contextuels, ethno-culturels et socio-économiques les plus susceptibles d'expliquer le choix de la langue maternelle transmise aux enfants. Finalement, nous comparerons leur langue maternelle à la langue d'usage qu'ils utilisent le plus souvent à la maison. Cette dernière étape nous permettra non seulement de connaître le comportement linguistique actuel de ces enfants mais également de vérifier si un grand nombre d'entre eux opèrent des substitutions linguistiques.

Pour ce faire, nous utiliserons les données obtenues par le biais du questionnaire long du recensement canadien de 2006 distribué à 20% des ménages canadiens. Cette base de données de très bonne qualité et représentative de la population contient, entre autres choses, un nombre impressionnant de questions de nature linguistique et socio-démographique qui s'avèrent essentielles pour notre recherche. C'est au moyen d'analyses descriptives, suivies d'analyses explicatives que nous serons en mesure de répondre à nos différentes questions de recherche. Dans un premier temps, nous explorerons le phénomène en croisant différentes variables, de façon à déterminer au niveau descriptif les langues maternelles transmises aux enfants et les différentes variables davantage susceptibles d'expliquer le choix de la langue maternelle transmise. En second lieu, nous réaliserons diverses régressions logistiques dans le but d'identifier les variables lourdes d'explications. Cela étant, nous pourrions préciser, bonifier et confirmer statistiquement les résultats obtenus dans le cadre des analyses descriptives.

Ce mémoire de maîtrise tire son originalité de par sa problématique et ses objectifs de recherche. Très peu de chercheurs se sont intéressés aux mécanismes de transmission linguistique chez les enfants issus de couples linguistiquement exogames au Québec sous un angle quantitatif et explicatif.

Il est primordial de comprendre la dynamique linguistique qui s'établit entre les parents et leurs enfants car les langues maternelles et d'usage transmises et

adoptées par ces derniers sont une indication de la langue dans laquelle ils recevront leur éducation, ils s'exprimeront en public et ils élèveront leurs propres enfants. La pertinence d'une telle recherche est d'autant plus justifiée pour une province comme le Québec où les unions mixtes sont en croissance et où les questions linguistiques sont au cœur de nombreux débats de société.

# Chapitre 1

---

## PROBLÉMATIQUE, RECENSION DES ÉCRITS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

La réalité canadienne concernant l'union conjugale a grandement évolué au cours des dernières décennies. Que ce soit au chapitre des unions libres, de la divortialité ou de la recomposition des familles, le paysage familial canadien s'est transformé (Lapierre-Adamcyk et Bourdais, 2004). Les couples ont également connu des changements en matière de mixité. Que l'on s'intéresse à la mixité religieuse, ethnique ou linguistique, les couples canadiens sont de plus en plus mixtes. Bien que la proportion de couples linguistiquement exogames soit encore faible autant au Québec (8,3% en 2006) que dans le reste du Canada (12,1%) (Statistique Canada)<sup>1</sup>, ce phénomène est en croissance.

### 1.1. ÉVOLUTION DE L'EXOGRAMIE LINGUISTIQUE

À l'époque où le Québec formait une société plutôt traditionnelle, rurale et agricole, il était composé de deux groupes. D'une part les anglophones, majoritairement protestants, et d'autre part, les francophones catholiques. Ces groupes se mêlaient et se mariaient très peu entre eux car *«dans ce contexte culturel et religieux, l'exogamie [était] pratiquement impensable [puisque] choisir un conjoint de l'autre groupe, [...] c'était prendre le risque de perdre sa culture et sa foi.»* (Bernard, 1995, p. 246). Par ailleurs, s'ajoutaient à cette barrière culturelle, des

---

1. Ces statistiques excluent les couples dont les deux conjoints ont une langue maternelle non officielle différente.



facteurs d'ordres démographique et écologique (Bernard, 1994). Alors qu'en campagne, les individus issus d'un groupe linguistiquement minoritaire étaient souvent concentrés dans les mêmes villages et paroisses, en ville, ils se regroupaient entre eux et formaient leurs quartiers. Ces villages et quartiers avaient leur propre école primaire où la population écolière était particulièrement homogène sur le plan linguistique et religieux. De plus, à cette époque, les Québécois étaient rarement bilingues, ce qui générait une forme de ségrégation linguistique qui par le fait même limitait les contacts exogames. En 1861, un quart des anglophones résidaient à Montréal, plus des deux tiers habitaient l'Estrie, la vallée de l'Outaouais, la Gaspésie et la région de Québec (Rudin, 1986). Certes ils n'étaient pas installés partout dans la province, mais dans les régions où ils habitaient, les anglophones représentaient une proportion importante de la population locale (Rudin, 1986). Vers la fin du XIXe siècle, la situation économique des régions de Québec, de la Gaspésie et de l'Estrie commence à décliner. Dès lors, les populations anglophones migrent vers les villes de Montréal et Toronto où le pouvoir économique est concentré et vers les terres plus fertiles des Prairies.

Avec ces exodes massifs des régions de Québec et de la Gaspésie, les anglophones qui font le choix de rester dans leur région respective commencent à se mêler davantage à la population locale francophone. Plusieurs d'entre eux sont Irlandais et Écossais, donc catholiques, facilitant les relations avec les francophones. En Estrie, cependant, la communauté anglophone étant restée assez nombreuse au courant du XXe siècle, les contacts entre francophones et anglophones seraient restés plus limités, les anglophones estriens étant massivement protestants.

Avant la confédération, les immigrants qui arrivaient au Québec étaient majoritairement irlandais ou écossais, ce qui ne modifiait pas trop le paysage linguistique québécois. Cependant, au courant du XXe siècle, l'origine ethnique des immigrants s'est largement diversifiée et a évolué de décennie en décennie. Entre 1900 et 1920, le Québec a connu ses plus hauts taux d'immigration. En deux décennies, le Québec a accueilli 530 000 immigrants (Piché, 2003), pour un nombre annuel moyen oscillant entre 20 000 à 30 000 immigrants (Fortin et Piché, 2004).

Alors que ces immigrants étaient majoritairement Britanniques, les autres arrivaient surtout de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Les Européens ont longtemps été les principaux immigrants du Québec. Cependant, suite à une modification de la politique d'admission des immigrants à la fin des années 1960, la composition ethnique des immigrants s'est transformée. En 1968, 60% des immigrants nouvellement arrivés au Québec étaient Européens. En 1989, les nouveaux immigrants arrivaient à 21% de l'Europe et à 70% des pays les moins développés (Fortin et Piché, 2004). À partir de 1991, le Québec étant désormais responsable de la sélection de ses immigrants, il mise davantage sur une immigration francophone, favorisant l'arrivée d'immigrants du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Entre 2000 et 2009, le nombre annuel d'immigrants admis au Québec est passé de plus de 27 000 en 1995, à 32 500 en 2000, à plus de 43 000 en 2005 et à près de 50 000 en 2009.<sup>2</sup> Alors que 37,2% des nouveaux immigrants avaient une connaissance de la langue française en 1995, ils étaient 45,2% en 2000, 57,3% en 2005 et 64,1% en 2009. En contrepartie, 41,1% des nouveaux immigrants en 1995 n'avaient aucune connaissance du français ou de l'anglais, alors qu'ils étaient 36,3% en 2000, 24,1% en 2005 et 19,8% en 2009. Ainsi, non seulement les nouveaux arrivants au Québec sont plus nombreux depuis les 15 dernières années mais en plus, ils sont de plus en plus nombreux à avoir une connaissance de la langue française. Ils sont principalement nés en Algérie, au Maroc, en France et en Chine et provenaient en 2009 majoritairement de l'Afrique du Nord (24,1%), de l'Amérique latine (18,7%), de l'Europe occidentale et septentrionale (10,2%), de l'Europe orientale (7,3%), de l'Asie orientale (6,0%) et du Moyen-Orient (5,9%).

Différents facteurs seraient donc à l'origine de l'évolution récente de l'exogamie. Selon Bernard (1994), le passage d'une société traditionnelle, rurale et agricole à une société moderne, urbaine et industrielle pousse les individus à quitter leur village et paroisse. Ils s'installent désormais en ville où ils sont davantage confrontés à la diversité linguistique et ethnique québécoise. Ajoutons à cela les

---

2. Les données concernant l'immigration depuis 1995 proviennent des tableaux produits par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec disponibles sur le site <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html> en date du 25 mai 2010.

changements culturel, religieux, démographique, écologique et sociolinguistique des dernières décennies (Bernard, 1994), une ouverture religieuse croissante, une nouvelle mobilité sociale et occupationnelle, l'émancipation de la femme (Castonguay, 1981) ainsi que la diversification du portrait ethnique québécois et canadien. Tous ces changements ne font que favoriser les contacts interculturels. Il en résulte qu'aujourd'hui, les unions linguistiquement exogames sont non seulement plus nombreuses mais aussi plus diversifiées et socialement acceptées. Elles ne reposent plus uniquement sur les couples de langue maternelle anglaise/française. Le Québec et le reste du Canada comptant une population de plus en plus multiculturelle, les configurations linguistiques des couples sont multiples et pratiquement illimitées. Conséquemment, de plus en plus d'enfants sont issus de ces unions et grandissent dans un environnement familial multilingue où les dynamiques linguistiques varient d'un foyer à l'autre. Par le biais de données canadiennes basées sur les recensements, nous sommes en mesure depuis près de quatre décennies de quantifier le nombre d'enfants issus de ce type d'union.

## 1.2. LA TRANSMISSION D'UNE LANGUE CHEZ LES COUPLES EXOGAMES- - QUELQUES DONNÉES

Alors qu'au Québec en 1971, 5% des enfants vivaient dans une famille linguistiquement exogame (Corbeil et Marmen, 2004), en 2006 ils étaient près de 9%. Non seulement les enfants issus de couples linguistiquement exogames sont plus nombreux mais les langues transmises au sein de ces familles ne sont plus les mêmes depuis le recensement de 1971. Les enfants sont plus nombreux qu'ils l'étaient en 1971 à avoir le français comme langue maternelle chez les couples de langue maternelle française et anglaise, et ce, au détriment de l'anglais. En contrepartie, ils sont moins nombreux à avoir l'anglais comme langue maternelle, et ce, au profit des langues maternelles français et anglais et autres multiples. Nous remarquons aussi une augmentation du nombre d'enfants de langue maternelle non officielle chez les couples anglophone/langue tierce.

Dans le reste du Canada, 11% des enfants vivaient dans des familles linguistiquement exogames en 1971 comparativement à 12% en 2001 (Corbeil et Marmen, 2004). En trente ans, les chiffres démontrent une augmentation du français à titre de langue maternelle chez les enfants des couples francophone/anglophone et des couples francophone/langue tierce, au détriment de l'anglais. De plus, la proportion d'enfants issus de couples linguistiquement exogames qui ont le français et l'anglais comme langue maternelle est restée constante dans le temps.

Pour plusieurs pays, il est difficile d'étudier ce phénomène car peu de données, voire aucune, sont mises à la disposition des chercheurs. Au Canada, grâce aux données du recensement qui sont très riches et qui offrent un volet important sur la connaissance des langues, il est possible d'étudier les langues maternelle et d'usage qu'adoptent ces enfants. La recension des études sur le sujet nous confirme que le phénomène a été peu étudié au Québec, au Canada et à l'étranger, et ce, autant sous une perspective qualitative que quantitative.

### 1.3. LA TRANSMISSION D'UNE LANGUE CHEZ LES COUPLES EXOGAMES- - RECENSION DES ÉCRITS

Au Canada, les recherches sur les questions démolinguistiques ont été nombreuses au cours des années 1980. Beaucoup d'auteurs se sont intéressés à la vitalité du français au Québec et dans les communautés francophones des autres provinces canadiennes, à l'évolution du poids démographique des groupes linguistiques et aux différentiels de comportements entre ces groupes. Quelques-uns de ces travaux portent également sur les transferts linguistiques au sein des couples linguistiquement exogames. Toutefois, nous remarquons que la littérature sur la transmission de la langue aux enfants de couples linguistiquement exogames est assez mince et que les recherches sont davantage qualitatives que quantitatives.

#### 1.3.1. Études qualitatives

La majorité des études qui ont pour objet la transmission de la langue aux enfants issus de couples linguistiquement exogames sont tirées des domaines de la psychologie, de l'anthropologie et de la sociolinguistique. Elles sont par ailleurs

très qualitatives et concernent davantage les habiletés des enfants à apprendre plus d'une langue ou les facteurs personnels qui influencent la mère ou le père à transmettre sa langue à ses enfants. Varro (1997), de Klerc (2001), Jones et Morris (2007), Yamamoto (2002), Stanford (2008) et Takeuchi (2006) se sont tous intéressés à la transmission de la langue aux enfants de couples linguistiquement mixtes. Ces études reposent sur des échantillons de moins d'une centaine d'individus qui ont été interrogés personnellement à l'aide d'un questionnaire ouvert.

À partir de ces études et de par leur mode de collecte et leur méthodologie, nous réalisons que peu importe le pays dans lequel se trouve la famille (Australie, Pays de Galles, Afrique du Sud, France, Chine et Japon), les facteurs qui favorisent la transmission d'une langue minoritaire au foyer familial sont nombreux et ont été peu quantifiés. Tout d'abord, un des facteurs qui semble le plus important est le rôle de la mère. En situation linguistiquement minoritaire au sein du couple, cette dernière transmettrait davantage sa langue à ses enfants, comparativement à un père qui aurait également pour langue maternelle, la langue minoritaire du couple. Cette caractéristique est grandement liée au fait que les mères sont plus enclines à rester au foyer pour s'occuper de leurs enfants en bas âge. Passant plus de temps avec leurs enfants, elles ont davantage l'opportunité de transmettre leur langue. Plusieurs parents, majoritairement les mères, tiennent également à transmettre leur langue maternelle aux enfants dans le but de leur inculquer une seconde culture et de transmettre un sentiment d'appartenance pour le pays d'origine. Cette question d'identité revient fréquemment. Un autre facteur important serait la présence des grands-parents. Les couples exogames qui retournent souvent dans le pays d'origine du conjoint parlant la langue minoritaire du couple, ou qui fréquentent régulièrement les grands-parents de langue minoritaire, transmettent davantage cette langue à leurs enfants. Il est important pour ces parents que leurs enfants soient en mesure de discuter avec leurs grands-parents. Le parent qui décide de transmettre sa langue maternelle à son enfant doit aussi se sentir encouragé par son conjoint. Si ce dernier n'accorde pas d'importance à l'apprentissage d'une seconde langue, le parent de langue minoritaire sera moins enclin à transmettre sa langue à ses enfants. Finalement, la

valeur accordée à la langue minoritaire dans le pays où habite le couple exogame serait un autre facteur très explicatif. Par exemple au Japon, les langues latines et germaniques sont très bien perçues par la société. En contrepartie, les langues asiatiques sont perçues comme étant de seconde classe (Yamamoto, 2002). Par conséquent, les couples linguistiquement exogames dont un des parents parle une langue provenant des pays d'Europe sont beaucoup plus encouragés par la famille et les amis à transmettre cette langue à leurs enfants. À l'opposé, plusieurs conjoints qui ont pour langue maternelle une langue asiatique sont encouragés à ne pas transmettre leur langue à leurs enfants pour ne pas leur nuire.

Au Canada, une des seules études qualitatives à s'être penchée sur la transmission de la langue chez les couples exogames est celle de Comeau (1997). Dans son mémoire, Comeau s'est intéressée aux mariages linguistiquement mixtes (francophone/anglophone) au Yukon, dans la mesure où les couples ont au moins un enfant. À partir d'entrevues réalisées auprès de 19 couples, Comeau a étudié la langue que ces derniers ont transmise à leurs enfants et s'est intéressée aux différents facteurs qui influencent la transmission du français. Pour ce faire, elle a analysé le rôle de l'origine ethnique, le niveau de scolarité, le nombre d'enfants, l'emploi actuel, la durée de résidence en milieu anglophone, l'utilisation des institutions en place, le réseau d'amis et le lieu de résidence. De l'ensemble de ces facteurs, certains influenceraient davantage la transmission du français, bien que le faible échantillon ne permette pas de tirer des conclusions fermes. Selon Comeau, les facteurs qui favoriseraient la transmission du français sont la langue de travail, le nombre d'enfants et l'utilisation de services francophones. Premièrement, contrairement à Carisse qui affirmait en 1969 que plus le nombre d'enfants dans la famille était élevé, plus cela favorisait la rétention et le rayonnement linguistique de l'épouse, Comeau constate que les couples qui ont un seul enfant consacrent plus de temps à leur enseigner le français. Ces enfants uniques utiliseraient davantage cette langue que les enfants issus de familles plus nombreuses. Dans les cas où les couples ont plus d'un enfant, le parent francophone a bien souvent la volonté d'enseigner sa langue à ses enfants mais le temps et l'énergie commencent à manquer lorsque le deuxième ou troisième enfant arrive. De

plus, l'expérience est très différente d'un enfant à l'autre car la langue d'enseignement et son lieu de naissance semblent également influencer son comportement linguistique. Deuxièmement, la langue de travail du parent francophone serait également en partie garante de la langue que ce dernier transmet à son enfant. En effet, les conjoints francophones dont le français était un préalable pour obtenir l'emploi qu'ils ont ou qui utilisent le français au travail transmettent davantage cette langue à leurs enfants. Selon Heller et Lévy (1992), le parent francophone qui travaille en français serait plus à l'aise de transmettre cette langue à ses enfants. Troisièmement, selon Carisse (1969), un haut niveau de scolarité chez la mère favoriserait la transmission de sa langue maternelle. Finalement, la langue dans laquelle l'enfant reçoit son éducation et l'accès aux services en français seraient d'autres facteurs à ne pas négliger. Les enfants qui vont à l'école française parlent davantage à leur parent francophone dans cette langue, comparativement aux enfants qui reçoivent une éducation en anglais. En contrepartie, Comeau a remarqué que certains facteurs, dont le lieu de résidence et l'origine ethnique, ne pouvaient pas particulièrement expliquer la transmission du français aux enfants issus de couples linguistiquement mixtes au Yukon.

Les études qualitatives nous permettent de cerner plusieurs facteurs qui influenceraient la transmission d'une langue aux enfants issus d'une union linguistiquement mixte. Cependant, pour tirer de telles conclusions, les auteurs ont dû rencontrer personnellement les couples concernés et effectuer des entretiens à questions ouvertes, ce qui n'est pas le cas de la présente recherche. Par ailleurs, il serait difficile d'intégrer l'ensemble des facteurs mentionnés plus haut car ils ne sont pas inclus dans la base de données que nous utiliserons. Toutefois, même si ces facteurs ne sont pas repris intégralement comme éléments explicatifs dans cette recherche, nous y aurons recours dans la discussion de nos résultats.

### 1.3.2. Études quantitatives

Les études quantitatives sur les questions démolinguistiques québécoises et canadiennes ont principalement été réalisées par quelques démographes, sociologues et mathématiciens canadiens. Paillé (1991, 2008), Lachapelle (1994, 2009), Tremblay (1988), Castonguay (1976, 1980, 1986, 1992, 2005), Turcotte (1993), Corbeil et Marmen (1999, 2004), Termote (2008), Duchesne (1976), Maheu (1978), Heller et Lévy (1992), Castonguay et Veltman (1980), Landry (2003, 2004), O’Keefe (2001), Robitaille *et al.* (1992), Bourbeau (1992) ainsi que Bélanger *et al.* (2010) ont publié des travaux sur les comportements linguistiques des francophones, anglophones et allophones, les perspectives démolinguistiques québécoises, les transferts linguistiques au sein du couple, la vitalité des minorités linguistiques canadiennes et la transmission intra et intergénérationnelle des caractéristiques linguistiques. La littérature peut sembler très vaste mais il faut noter qu’elle n’est pas particulièrement récente. Également, bien qu’ils soient quantitatifs et très pertinents au niveau méthodologique, ces travaux intègrent peu de facteurs qui expliqueraient la transmission de la langue chez les couples linguistiquement exogames. Nous remarquons également que la littérature se divise en deux catégories soit l’analyse de la vitalité du français au Québec et l’analyse de la vitalité du français dans les communautés francophones hors Québec.

#### 1.3.2.1. Québec

Au Québec, Castonguay a beaucoup travaillé sur les transferts linguistiques au sein des couples exogames et sur les comportements linguistiques des allophones. D’après ses études, basées sur les recensements de 1971 et 1981, il constate que l’anglais domine largement sur le français chez les couples exogames francophone/anglophone. En 1971, les couples mixtes adoptaient à plus de 90% l’anglais à la maison, à l’exception des couples francophone/allophone qui adoptait cette langue à 85%. En 1981, la proportion avait un peu diminué au profit de l’utilisation du français et de l’anglais. Cet attrait pour l’anglais s’expliquerait selon Carisse (1969) et Castonguay (1986) par le prestige de cette langue (langue des



riches, des affaires et du commerce) et son côté très utile. Carisse précise également que les comportements linguistiques au foyer sont influencés en fonction de qui parle quoi. La langue du mari, qu'elle soit minoritaire ou non, dominerait comme langue d'usage au foyer sur la langue de son épouse. Toutefois, cette étude ayant plus de quarante ans, il ne serait pas impossible que les comportements linguistiques au foyer aient changé depuis.

En 1988, Tremblay a présenté une thèse de doctorat sur l'analyse démographique de la mobilité linguistique au Canada. Une partie de sa thèse aborde la transmission de la langue maternelle et d'usage chez les couples exogames canadiens, tirée des données du recensement de 1981. À partir de ces données, il a constaté qu'au Québec et au Nouveau-Brunswick, l'adoption du français comme langue d'usage au foyer était moins répandue chez les familles linguistiquement exogames qu'homogames. Toutefois, les enfants québécois issus de familles exogames étaient beaucoup plus axés vers le français comme langue d'usage au foyer que ne l'étaient leurs homologues néo-brunswickois.

En 2010, Bélanger *et al.* (2010) ont présenté les résultats d'une étude qui s'avère très similaire aux objectifs de ce mémoire de maîtrise. Leur étude porte sur les déterminants qui expliqueraient la mobilité linguistique des jeunes âgés entre 0 et 14 ans nés au Canada qui ont le français ou l'anglais comme langue d'usage à la maison et dont au moins un des parents est de langue maternelle tierce. Par le biais de régressions logistiques, ils ont vérifié si certains facteurs démographiques et ethno-culturels propres à la mère et certains facteurs socio-économiques propres aux deux parents influent sur le choix de langue d'usage que les enfants utilisent à la maison. Les facteurs qu'ils ont pris en compte sont l'âge à l'arrivée au pays de la mère, la période à laquelle elle a immigré, son pays de naissance, sa langue maternelle, à savoir si elle a des racines communes avec le français ou non, le niveau d'éducation de la mère, le niveau de compétences professionnelles du père ainsi que l'orientation linguistique du couple (endogame ou exogame). L'étude permet de constater que les enfants des mères immigrantes allophones utilisent beaucoup plus le français à la maison que ceux dont les mères sont allophones

et nées au Canada. Par ailleurs, la période d'immigration elle-même joue un grand rôle puisque les auteurs constatent une plus forte attraction pour la langue anglaise chez les enfants dont la mère est arrivée au pays avant l'implantation de la charte de la langue française, soit avant 1977. Cependant, indépendamment de la période d'immigration ou de l'âge auquel la mère a immigré au Canada, les enfants dont la mère a une langue maternelle qui se rapproche du français seraient plus enclins à utiliser le français à la maison. Quant à l'âge à l'arrivée, il ne serait pas aussi marquant que les autres facteurs ethno-culturels. En ce qui concerne les facteurs socio-économiques, ils constatent que le niveau de scolarité de la mère et le type d'emploi qu'occupe le père favoriseraient l'anglicisation chez les enfants dont les parents n'appartiennent pas à une classe socio-économique inférieure. Bélanger *et al.* (2010) arrivent à la conclusion que l'attrait pour l'anglais chez ces familles à l'étude est indéniable et ce, peu importe la configuration linguistique du couple.

#### 1.3.2.2. *Reste du Canada*

Dans la mesure où les auteurs s'intéressent à la vitalité des minorités francophones hors Québec, la majorité des recherches portent sur le cas du Nouveau-Brunswick, l'Ontario ou le Canada moins le Québec communément appelé ROC.

Quelques travaux de Landry (2003, 2004) portent sur le profil démolinguistique des enfants des ayants droit francophones selon la structure familiale. Ces études soutiennent que trois milieux, soit les milieux familial, scolaire et socio-institutionnel, influencent les aptitudes des enfants à être bilingues. Ces trois milieux agiraient autant chez les enfants vivant en contexte minoritaire ou de faible vitalité que chez ceux vivant en contexte majoritaire ou de forte vitalité.

Lachapelle (2009) s'est quant à lui intéressé à l'évolution de la mobilité linguistique chez les minorités francophones. À partir d'un indice de continuité et en utilisant une perspective intergénérationnelle (transmission de la langue maternelle entre la mère et ses enfants), il a remarqué que la mobilité linguistique a très peu évolué entre 1971 et 2006 chez les minorités francophones. Bien que le phénomène d'exogamie linguistique ait augmenté, ce qui aurait pu favoriser la

transmission de l'anglais, cette dernière a été compensée par une montée de la transmission du français chez ces couples. Les facteurs expliquant cette tendance ne sont pas exclusifs, mais le fait que les francophones hors Québec aient désormais davantage de services en français, dont les institutions scolaires, ne serait pas à négliger. Dans sa recherche, Lachapelle remarque aussi que, mis à part le Nouveau-Brunswick, les enfants issus d'un couple endogame francophone sont légèrement moins nombreux à avoir le français comme langue maternelle en 2006 qu'ils ne l'étaient en 1971. En contrepartie, les enfants issus d'un couple exogame, dont la mère est francophone et le père anglophone, sont désormais plus nombreux à avoir le français comme langue maternelle (16% à 38%).

O'Keefe (2001) arrive à la même conclusion, autant lorsque la mère ou le père parle la langue minoritaire du groupe environnant. *«Le recensement de 1996 confirme que le bilinguisme du conjoint non francophone est un facteur important dans la transmission du français comme langue maternelle et dans la transmission de la capacité de parler français.»* (O'Keefe, 2001, p. 160). À partir de ces données, O'Keefe a remarqué que, chez les familles où le conjoint non francophone parle le français, les enfants de 0 à 18 ans utilisent presque cinq fois plus le français comme langue le plus souvent parlée à la maison. De plus, les trois quarts des enfants issus de familles linguistiquement exogames dont le parent non francophone parle français peuvent parler le français ; contrairement au tiers chez les enfants dont le parent non francophone ne connaît pas le français. Dès lors, autant O'Keefe que Bernard (1995) précisent que la détermination et l'engagement du parent francophone ne sont pas suffisants pour assurer la transmission du français aux enfants. En effet, l'environnement linguistique que crée l'autre parent y joue pour beaucoup. Malgré ces évolutions, il n'en reste pas moins qu'à l'extérieur du Québec et du Nouveau-Brunswick, la grande majorité des enfants issus de couples exogames adoptent l'anglais comme langue d'usage (Lachapelle, 2009; O'Keefe, 2001; Tremblay, 1988).

### 1.3.2.3. *À l'extérieur du Canada*

Dans une perspective plus internationale, peu de chercheurs s'intéressent aux comportements linguistiques des couples exogames. Cela pourrait entre autre s'expliquer par le fait que peu de pays ont plus d'une langue officielle. Dans des pays où il n'y a qu'une seule langue officielle, peu importe la dynamique linguistique au sein de la famille, les enfants sont généralement éduqués dans une école où la langue officielle du pays est la seule langue d'enseignement. Par conséquent, nous savons d'avance que les enfants issus de ces familles apprendront forcément la langue du pays. En contrepartie, dans les pays où il y a plus d'une langue officielle, les enfants peuvent adopter une langue ou l'autre. Le choix linguistique que posent les parents auprès de leurs enfants dans ces pays n'est donc pas sans conséquence car il peut favoriser une langue officielle au détriment d'une autre. Toutefois, faute de données, de telles recherches ne sont pas partout possibles. En Belgique, les questions linguistiques sont si tendues qu'aucune donnée de qualité ou reposant sur un échantillon représentatif de la population nationale n'est disponible. En Suisse, qui possède quatre langues officielles, les bases de données pouvant se prêter à du travail quantitatif sont assez rares, et sont en général récoltées en milieu scolaire et en relation avec des enjeux éducatifs. Les recherches linguistiques suisses portent dès lors sur l'impact du milieu scolaire sur la langue des enfants. En France, même si le français est reconnu comme seule et unique langue officielle et que la problématique ne se pose pas, quelques études sur le sujet ont tout de même été faites. Une recherche de Philip-Asdish (1997) portant sur les couples franco-maghrébins, démontre que la langue d'usage est souvent le français et que le parent arabophone (souvent le père) ne transmet pas sa langue maternelle ou que de petites bases. Les attitudes par rapport au bilinguisme varieraient selon le milieu social des parents. Dans les quartiers populaires, les familles exogames transmettraient moins l'arabe à leurs enfants. Ce comportement serait dû à une vision négative de l'arabe et des populations du Maghreb. À l'inverse, dans les milieux dits intellectuels, puisqu'il y aurait une position favorable envers le bilinguisme, l'arabe serait davantage transmis aux enfants. Finalement, c'est en Espagne que les études sur les comportements linguistiques entre parents

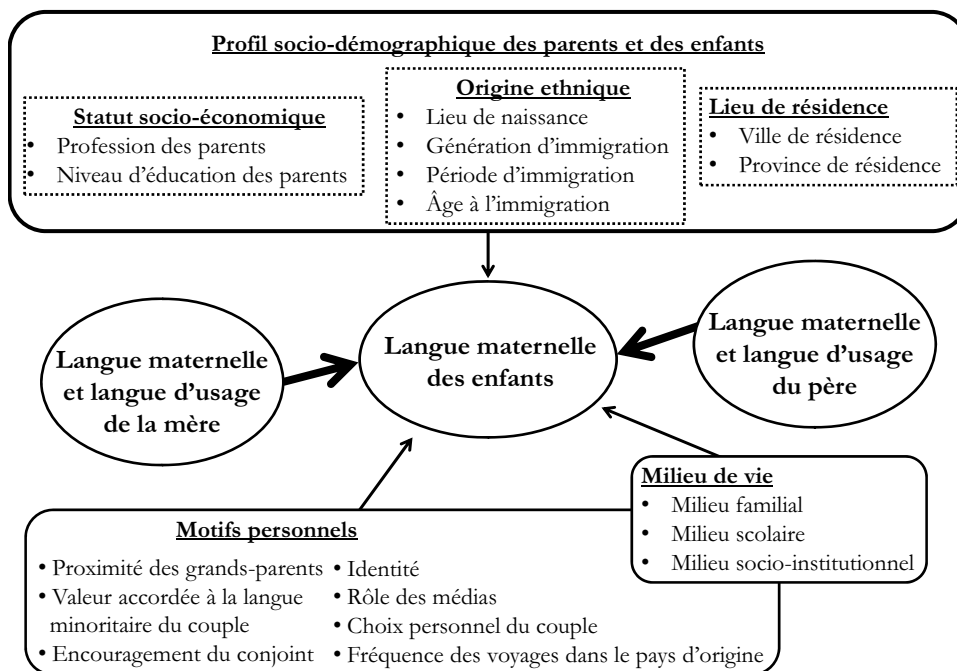
et enfants seraient les plus nombreuses. Quelques recherches sont faites sur la transmission du catalan en Espagne (Solé et Canals, 2000). Toutefois, les études produites et publiées en catalan s'intéressent au contexte linguistique espagnol qui est fort différent des contextes linguistiques québécois et canadien. Ceci complique donc une possible comparaison des modalités de transmission linguistique entre les deux pays.

Malgré le fait que la majorité des études quantitatives mentionnées ne soient pas récentes, elles démontrent tout de même l'attrait pour l'anglais comme langue d'usage chez les couples mixtes québécois et canadiens. Par contre, cet attrait pour l'anglais semble avoir diminué avec le temps. Les parents francophones hors Québec transmettraient davantage leur langue de recensement en recensement. Les études précisent que l'augmentation du nombre de services et d'école en français hors Québec, l'importance accordée aux milieux familial, scolaire et institutionnel ainsi que l'aptitude des deux conjoints à parler la langue maternelle de l'autre favoriseraient la transmission de la langue minoritaire du couple aux enfants. Dans le cadre de ce mémoire de recherche, nous serons en mesure de capter l'effet de l'aptitude des conjoints à parler la langue minoritaire du couple. Cependant, les autres variables précisées par les chercheurs n'étant pas présentes dans la base de données utilisée, nous aurons recours à de nouvelles variables pour expliquer la transmission de la langue aux enfants issus de couples linguistiquement exogames.

### 1.3.3. Modèle

La figure 1.1 présente un modèle qui schématise l'ensemble des différents déterminants que nous avons évoqués tout au long de ce chapitre et qui expliqueraient le choix de la langue maternelle transmise aux enfants.

FIGURE 1.1. Les facteurs intervenant dans le processus de la transmission de la langue maternelle aux enfants issus de couples linguistiquement exogames



## 1.4. OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Alors que quelques démographes (Lachapelle, 1994, 2009; Castonguay, 1976, 1980, 1981; Tremblay, 1988) se sont intéressés à la mobilité linguistique intragénérationnelle chez les individus en union linguistiquement exogame au Québec et au Canada, en contrepartie, bien peu se sont intéressés à la perspective intergénérationnelle du phénomène, c'est-à-dire aux langues que ces couples transmettent à leurs enfants.

### 1.4.1. Objectifs de recherche

Ce mémoire a donc pour objectif global d'analyser la transmission de la langue maternelle et d'usage aux enfants issus de couples linguistiquement exogames en 2006. L'analyse portera uniquement sur la province du Québec, province dans laquelle la langue française est reconnue comme seule et unique langue officielle mais où la langue anglaise occupe une place non négligeable dans de multiples sphères de la société.

Pour réaliser cet objectif, nous diviserons notre analyse en deux parties. Dans un premier temps, nous identifierons les langue(s) maternelle et d'usage au foyer que prennent les enfants dont les parents forment un couple linguistiquement exogame. Dans une province comme celle du Québec où le statut de langue officielle est accordé à une seule langue, soit le français, mais où l'anglais reste très attractant, il est pertinent de comprendre les modalités de transmission linguistique au sein des familles où plus d'une langue officielle est présente. Par ailleurs, le Québec accueillant annuellement un nombre important d'immigrants internationaux, ces derniers transforment le paysage linguistique de la province non seulement par leur poids démographique mais également par leur mise en union avec un conjoint n'ayant pas la même langue maternelle. Une analyse approfondie des comportements linguistiques au sein des familles linguistiquement exogames dont un conjoint a une langue maternelle tierce nous permettra de connaître le poids et l'importance attribués aux langues non officielles dans les foyers québécois.

La première partie de notre objectif nous permettra de décrire la population à l'étude. Pour compléter cette section descriptive, une analyse explicative des modalités de transmission qui auront préalablement été observés sera élaborée. En effet, nous chercherons à comprendre si certains facteurs socio-démographiques, sont en mesure d'expliquer la transmission intergénérationnelle d'une ou plusieurs langues aux enfants issus de couples linguistiquement exogames. Nous serons dès lors en mesure de connaître les langues maternelle et d'usage transmises aux enfants ainsi que les facteurs socio-démographiques associés au choix des langues transmises. Par ailleurs, nous chercherons à savoir si l'enfant québécois issu d'une

union linguistiquement exogame hérite davantage de la langue maternelle de sa mère ou de son père. Sachant que l'attrait pour l'anglais dans la société québécoise est indéniable, nous souhaitons connaître si l'enfant prend davantage la langue maternelle de son père ou de sa mère ou plutôt s'il adopte en réalité l'anglais et/ou le français et/ou une langue tierce. C'est en ayant posé au préalable quelques questions de recherche que nous serons en mesure d'atteindre ces objectifs de recherche.

#### **1.4.2. Questions de recherche**

Sachant que les enfants issus d'un couple linguistiquement exogame gravitent dans un univers familial multilingue, ce mémoire a pour objectif de répondre à la question de recherche suivante : Quelles sont les modalités de transmission linguistique entre les couples linguistiquement exogames et leurs enfants au Québec en 2006 ?

Pour répondre à cette question, nous diviserons l'analyse en fonction des sous-questions de recherche suivantes qui sont beaucoup plus précises et qui captent plusieurs aspects liés aux modalités de transmission linguistique :

1. Quelle langue maternelle est transmise aux enfants ?
2. Les enfants adoptent-ils la langue maternelle du père ou de la mère ?
3. Quelle langue d'usage les enfants parlent-ils le plus souvent au foyer ?
4. Quels facteurs socio-démographiques expliqueraient le mieux les modalités de transmission linguistique ?



# Chapitre 2

---

## DONNÉES ET MÉTHODES

Le second chapitre présente de façon critique les données utilisées dans ce mémoire et précise les méthodes pertinentes pour leur analyse.

### 2.1. DONNÉES

Au Canada, les chercheurs qui s'intéressent aux groupes linguistiques disposent de nombreuses données, ce qui en soit représente une chance exceptionnelle car rares sont les pays qui collectent autant de données de nature linguistique. Dans le cadre de ce mémoire de recherche, nous utiliserons les données tirées du recensement canadien de 2006. Néanmoins, la politique d'accès aux données de Statistique Canada est très stricte puisqu'il est de sa responsabilité de respecter une politique de confidentialité des renseignements personnels des répondants. Ainsi, c'est par le biais du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) que nous avons pu utiliser les données du recensement de 2006. Le CIQSS met à la disposition du chercheur la totalité des bases de données de Statistique Canada. En contrepartie, s'il veut divulguer ses résultats, le chercheur s'engage à respecter certaines consignes relatives à la pondération et à l'arrondissement. Il doit également s'assurer qu'un nombre minimal d'observations est présent dans les différentes cellules des tableaux produits. Afin de respecter ces différentes consignes, nous avons été dans l'obligation de faire certains choix quant à la sélection des familles composant notre échantillon et quant au regroupement de certaines modalités de réponses concernant les langues maternelle et d'usage des parents et des enfants à l'étude.

### 2.1.1. Base de données

Le recensement canadien repose sur deux questionnaires : un court adressé à 100% des ménages privés et un long distribué à 20%. Alors que le questionnaire court contient uniquement une question portant sur la langue maternelle, le questionnaire long comprend quant à lui une section très détaillée sur la connaissance et l'utilisation des langues. Par le biais de diverses questions, de l'information sur la langue maternelle, la langue d'usage à la maison, la connaissance des langues officielles et non officielles et la langue de travail est récoltée :

**Question 13:** Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation ?

**Question 14:** Quelle(s) langue(s), **autre(s) que le français ou l'anglais**, cette personne connaît-elle assez bien pour soutenir une conversation ?

**Question 15:** a) Quelle langue cette personne parle-t-elle **le plus souvent** à la maison ?

**Question 15:** b) Cette personne parle-t-elle **régulièrement** d'autres langues à la maison ?

**Question 16:** Quelle est la langue que cette personne a **apprise en premier lieu** à la maison dans son **enfance** et qu'elle **comprend encore** ?

**Question 48:** a) Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle **le plus souvent** ?

**Question 48:** b) Cette personne utilisait-elle **régulièrement** d'autres langues dans cet emploi ?

Nécessitant un maximum de renseignements concernant la connaissance et l'utilisation des langues au Québec, nous aurons recours à la base de données 20% de l'échantillon du recensement, comprenant plus de six millions d'individus.

### 2.1.2. Définitions

Tout au long de ce travail, certains concepts que nous définissons dans cette section seront abordés.

#### 2.1.2.1. *Couples linguistiquement exogames*

Débutons avec la définition du concept de base de notre sujet à l'étude, soit celle des **couples linguistiquement exogames**. Un couple est caractérisé

comme linguistiquement exogame lorsque les deux conjoints (mariés ou en union libre) n'ont pas la même langue maternelle. Pour éviter d'alourdir le texte, nous aurons recours aux expressions **couples exogames, couples mixtes, couples hétérogames, ou exogamie**. L'utilisation de ces expressions sous-entendra implicitement que l'exogamie de ces couples est liée à l'aspect linguistique.

#### 2.1.2.2. *Langue maternelle*

Depuis 1901, Statistique Canada collecte par le biais du recensement des informations sur la langue maternelle des Canadiens. À cette époque, «*la langue maternelle de chacun est la langue natale, la langue de sa race ; mais pas nécessairement la langue dans laquelle [on] pense, ou qu'[on] parle le plus couramment, ou dont [on] se sert surtout dans la conversation*» (Bureau du recensement, 1901, p. 18). Par contre, le répondant devait être en mesure de pouvoir s'exprimer dans cette langue. Au fil des années, la définition du concept qu'est la langue maternelle a été modifiée, affectant la comparabilité de cette variable dans le temps. En 1951, 1971 et 1976, elle correspondait à la première langue **parlée** et encore comprise alors qu'en 1941, 1961 et depuis 1981 elle est désormais définie comme «*la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement*». Contrairement aux définitions que nous retrouvons dans les dictionnaires ou celle employée par les Nations Unies, la définition de la langue maternelle au Canada impose depuis 1971 que cette dernière soit encore comprise au moment du recensement. Le répondant doit donc indiquer la seconde langue apprise s'il ne comprend plus sa première. Il peut donc changer de langue maternelle d'un recensement à l'autre. Cette définition canadienne implique dès lors des biais méthodologiques puisqu'elle noie certaines substitutions linguistiques (Termote, 2008), sans compter que «*la notion de «comprendre une langue» est floue et subjective*» (Termote, 2008, p.14).

#### 2.1.2.3. *Langue d'usage à la maison*

La question concernant la langue d'usage à la maison est inscrite dans le recensement depuis 1971. Elle est très précieuse puisqu'elle nous informe sur le comportement linguistique actuel des individus. C'est à partir de cette variable

que nous serons réellement en mesure de bonifier notre analyse sur les dynamiques linguistiques familiales et d'évaluer la présence ou non de substitutions linguistiques.

Au fil du temps, la question relative à la langue d'usage a été reformulée à quelques reprises par Statistique Canada et cherchait à cibler la langue parlée habituellement ou le plus souvent à la maison. Cependant en 2001, Statistique Canada a subdivisé cette question en deux sous-questions de sorte à connaître la ou les langues le plus souvent parlées à la maison et celles parlées régulièrement (questions 15a et 15b).

Ainsi, le recensement nous permet de mieux comprendre les dynamiques linguistiques au foyer puisqu'une nouvelle variable concernant la langue d'usage au foyer est disponible depuis 2001. Néanmoins, cette notion de «régulièrement parlée» étant floue, subjective et à la discrétion du répondant, il n'est pas évident de savoir ce qu'elle signifie concrètement, d'autant plus que les réponses multiples pour ces deux sous-questions sont acceptées. Un individu peut donc affirmer parler plusieurs langues le plus souvent à la maison et en parler d'autres régulièrement. Par conséquent, pour limiter les problèmes liés à la définition d'une langue régulièrement parlée à la maison, nous avons fait le choix d'utiliser exclusivement les données relatives à la langue ou aux langues **le plus souvent** parlées à la maison.

#### 2.1.2.4. *Substitutions linguistiques*

Il y a substitution linguistique lorsque la langue le plus souvent parlée à la maison d'un individu ne correspond pas à sa langue maternelle. On peut également parler de *transfert linguistique* ou de *mobilité linguistique*.

#### 2.1.2.5. *Terminologie*

Dans le cadre de ce mémoire, seront considérés comme *francophones* ou *anglophones* tous les individus qui utilisent respectivement le français ou l'anglais comme langue d'usage au foyer. Dans cette même optique, les *allophones* seront ceux qui ont une langue d'usage au foyer non officielle. Par conséquent, lorsque

nous souhaiterions discuter de la langue maternelle des répondants, nous parlerons plutôt des individus de *langue maternelle française, anglaise ou tierce*.

Tel que nous l'avons vu, bien que Statistique Canada définisse différents concepts liés aux langues, d'un répondant à l'autre les réponses peuvent varier car les questions sont sensibles à l'interprétation que les gens en font et qu'il s'agit d'une autodéclaration. Par ailleurs, le questionnaire étant rempli par une seule personne dans le ménage, il n'est pas impossible que les réponses relatives aux autres membres du ménage ne soient pas conformes à la réalité pour une quelconque raison. Il n'en reste pas moins que les données tirées des recensements canadiens s'avèrent être de très bonne qualité et constituent un outil exceptionnel pour la recherche.

### 2.1.3. Qualité des données

Selon Statistique Canada (2006), les données linguistiques tirées du recensement de 2006 seraient de bonne qualité. La qualité de telles données s'évalue à partir des erreurs de non-réponses et de réponses, des erreurs de dépouillement, des erreurs de couverture, de la gestion des réponses multiples ainsi que des problèmes liés à l'utilisation de certaines variables.

#### 2.1.3.1. Erreurs de non-réponse

Il y a erreur de non-réponse lorsqu'un individu choisit de ne pas répondre à certaines questions du recensement pour une raison quelconque. Cette erreur est évaluée en fonction du *taux de non-réponse* qui correspond à la somme des individus qui n'ont pas répondu à une question rapportée à la population totale. Ainsi, le taux de non-réponse varie d'une question à l'autre, d'une province à l'autre et d'un recensement à l'autre. Dans le questionnaire long du recensement de 2006, le taux de non-réponse relatif à la langue maternelle était de 2,1%. Statistique Canada impute ces non-réponses au moyen de la méthode «hot deck» dont les effets seraient minimales. À titre d'exemple, suite à l'imputation effectuée sur les données de 2001, la différence la plus importante a été rapportée chez les francophones du Québec dont la proportion était passée de 80,3% avant imputation à

80,1% après imputation (Statistique Canada, 2001a), la moitié de cet écart étant justifié par un plus grand taux d'imputation attribué à la catégorie *Langue non officielle* par rapport à la catégorie *Français*.

#### 2.1.3.2. *Erreurs de réponse*

Une erreur de réponse correspond à une réponse erronée du répondant dû à une mauvaise interprétation de la question. Les réponses non valides suite à une mauvaise interprétation de la question sont divisées en trois catégories :

- a) les pseudo-langues : la langue inscrite par le répondant fait référence à un pays où il y a plus d'une langue officielle (comme par exemple : avoir le belge comme langue maternelle) ;
- b) inscription de la réponse français et/ou anglais dans la section *autre* plutôt que de cocher cette réponse ;
- c) réponses qu'on ne peut classer comme par exemple : inscrire «Bébé» ou «Canadien».

L'imputation de ces réponses est effectuée différemment en fonction du type de réponse invalide. Les réponses de catégorie *pseudo-langues* sont réparties aléatoirement en fonction de la distribution des principales langues maternelles des Canadiens nés dans le pays auquel la réponse fait référence. On attribuera donc le français, le flamand ou l'allemand comme langue maternelle à un individu qui répond parler le belge. Quant aux langues officielles inscrites en toutes lettres, elles seront ajoutées aux réponses cochées. Finalement, les réponses qu'on ne peut classer, sont traitées comme des non-réponses et imputées comme ces dernières.

#### 2.1.3.3. *Couverture*

Bien que les recensements aient pour objectif principal de compter tous les citoyens d'un pays, certains ne répondent pas ou d'autres sont comptés plus d'une fois, occasionnant une erreur de couverture nette de la population. Cette erreur correspond à la différence entre le sous-dénombrement de la population et le surdénombrement de la population et n'est pas uniforme d'un recensement à l'autre, d'une province à l'autre et d'un sous-groupe de la population à l'autre.

En 2006, l'erreur de couverture nette de la population canadienne était évaluée à 2,67% comparativement à 2,99% en 2001. Alors qu'elle était de 0,80% au Québec, elle se chiffrait à 3,69% pour l'Ontario. Par ailleurs, l'erreur se voit être supérieure chez les hommes jeunes adultes, les individus célibataires âgés de 15 ans et plus et chez les individus résidant en régions urbaines. En ce qui a trait à la langue maternelle, au Canada ce sont les individus de langue maternelle *autre* qui sont le plus sous-dénombrés avec une erreur de couverture nette de 6,89% par rapport à 0,52% pour les individus de langue maternelle française et de 2,31% pour les individus de langue maternelle anglaise. Les taux étaient par contre plus faibles pour la province du Québec, soit respectivement de 4,29% ; 0,12% et 1,59%.

#### 2.1.3.4. *Gestion des réponses multiples*

Depuis 1981, Statistique Canada comptabilise les individus qui affirment avoir plus d'une langue maternelle ou plus d'une langue d'usage à la maison. Ces réponses que l'on qualifie de multiples sont à l'image des individus qui ont toujours maîtrisé plus d'une langue de façon simultanée et de ceux qui sont en cours de transfert intergénérationnel (Termote, 2008). Elles varient autour de 3% d'un recensement à l'autre. Tout dépendant du sujet que l'on étudie, il peut s'avérer pertinent de gérer ces réponses multiples en les transformant en réponses uniques. Différentes méthodes ont été proposées pour gérer les réponses multiples liées aux questions linguistiques. Statistique Canada a actuellement recours à la méthode de la répartition égale des réponses multiples qui consiste à «*[répartir] également entre les langues déclarées. Par exemple, si un nombre donné de répondants avait déclaré le français et l'anglais comme langues maternelles ou comme langues parlées à la maison, la moitié des réponses étaient ajoutées à la catégorie «français» et l'autre moitié, à la catégorie «anglais». La même méthode de répartition a été appliquée dans le cas des réponses multiples faisant état d'une langue officielle et d'une langue non officielle*» (Corbeil et Marmen, 1999, p. 91).

Cependant, une telle transformation peut causer une perte d'information. Dans une note méthodologique publiée en 2008, Paillé démontre que la méthode de répartition égale entraîne trois types de substitutions linguistiques lorsqu'on

analyse les transferts linguistiques. Certaines substitutions sont véritables, d'autres sont partielles et deviennent complètes alors que d'autres sont fictives. Ceci étant, Paillé arrive à la conclusion que l'utilisation de la méthode de répartition égale des multiples n'affecte que très légèrement les résultats obtenus, et ce, dû au fait que les réponses multiples dans les recensements restent peu nombreuses. Il n'est toutefois pas impossible que le recours à cette méthode cache certains phénomènes en émergence comme le multilinguisme ou les substitutions en cours. Ceci étant, peu importe la méthode de répartition utilisée, aucune ne se voit à l'abri de biais.

Dans cette présente recherche, nous ne gérerons pas les réponses multiples des enfants issus des couples exogames puisque au contraire, nous cherchons à savoir si la dynamique linguistique au sein de ces familles est unilingue ou plurilingue. Néanmoins, nous regrouperons en une seule catégorie tous les enfants qui ont une réponse multiple différente du libellé *français et anglais*. À l'occasion, il a même été nécessaire d'intégrer les enfants qui ont le français et l'anglais comme langue maternelle à cette catégorie *réponse multiple*. Nous avons également tenu compte des réponses multiples des parents pour sélectionner les couples linguistiquement exogames. Par contre, après avoir identifié ces couples, nous avons transformé, par le biais de la méthode de répartition égale, les réponses multiples concernant la langue maternelle des parents en réponses uniques, et ce, afin de limiter le nombre de combinaison linguistique de couples à 7 plutôt que 21.

#### 2.1.3.5. *Connaissance des langues officielles*

Nous l'avons vu, les différentes variables de nature linguistique enregistrent de faibles taux d'erreurs, de couverture et de déclaration. Toutefois, une variable fait exception à ce bilan si positif. Depuis 1901, une question concernant la connaissance des langues officielles est inscrite dans le recensement canadien. Cette question permet non seulement de suivre l'évolution du bilinguisme au pays mais aussi de connaître le nombre de personnes qui sont incapables de soutenir une conversation en français ou en anglais. Parallèlement à cette question, Statistique Canada a ajouté depuis 1991 une question sur la connaissance des langues non officielles permettant de compléter les analyses sur la connaissance des langues des Canadiens.



Dans le cadre de ce mémoire, nous souhaitons utiliser les variables *connaissance des langues officielles* et *connaissance des langues non officielles* afin de valider la conclusion de Lachapelle (2009) et O’Keefe (2001) qui soutiennent qu’un enfant est davantage enclin à adopter la langue maternelle du parent en situation linguistiquement minoritaire dans la mesure où son autre parent comprend lui aussi cette langue. Cependant, les analyses produites pour évaluer la qualité de la question sur la connaissance des langues officielles démontrent une sous-estimation des Canadiens connaissant le français et l’anglais et une surestimation des Canadiens affirmant connaître uniquement la langue française, et ce, tout particulièrement chez les francophones. Cela serait dû à une chaîne de courriel diffusée au Canada tout juste avant le recensement de 2006 et demandant aux francophones qui parlaient anglais de spécifier qu’ils ne connaissaient pas cette langue. Ceci étant, dans le cadre de nos analyses, nous avons observé un nombre considérable de couples dont les deux conjoints affirmaient ne pas connaître ou parler la langue de leur partenaire. Or, sachant qu’il est vraisemblablement impossible que deux conjoints forment une union linguistiquement exogame si au moins un d’entre eux n’affirme pas connaître ou parler la langue de l’autre, nous avons choisi d’éliminer la variable *connaissance des langues officielles* de notre analyse.

Une fois la qualité des différentes variables disponibles dans le recensement vérifiée, nous constatons que le fichier de données n’est certes pas sans biais mais sa qualité est largement suffisante pour nous permettre de poursuivre nos objectifs de recherche. Par contre, avant même de commencer les analyses, nous avons dû apporter quelques modifications au fichier brut de façon à pouvoir explorer l’univers linguistique des familles exogames.

## 2.2. TRANSFORMATION DU FICHER ET SÉLECTION DE LA POPULATION À L’ÉTUDE

Le thème de ce mémoire repose sur l’analyse de la famille. Notre unité d’analyse est donc la famille et non l’individu. Or, le fichier de données dont nous disposons ne nous permettait pas, dans sa forme initiale, d’étudier la dynamique linguistique au sein des familles. Ainsi, avant même de sélectionner les différentes

familles composant notre échantillon, nous avons fait le choix de transformer notre fichier afin de l'adapter aux besoins de cette recherche.

### 2.2.1. Transformation du fichier de données

Le fichier du recensement de 2006 est disponible sous une base individuelle, c'est-à-dire que chaque individu ayant été recensé a sa propre ligne de code. Ce type de fichier nous permet donc de produire une multitude de recherches dont l'unité d'analyse est l'individu. Ainsi, présenté sous cette forme, le fichier n'était pas adapté pour répondre à nos questions de recherche qui portent sur la famille. Nous avons donc fait le choix de transformer ce fichier individu en fichier famille de manière à obtenir sur une seule ligne l'information associée au père, à la mère et à chaque enfant issu de ce couple. Conséquemment, chaque ligne présente dans le fichier correspond désormais à une famille.

La création d'un tel fichier comporte l'avantage qu'il conserve toutes les caractéristiques relatives à tous les enfants appartenant à la même famille, ce qui en soit représente un grand avantage. Néanmoins, cet avantage représente également une limite car il est difficile de regrouper en une seule variable l'ensemble des caractéristiques propres à tous les enfants appartenant à la même famille. Par exemple, à moins d'être le fruit d'une grossesse multiple, les enfants d'une même famille n'ont pas le même âge. Ils peuvent aussi ne pas tous être nés dans le même pays ou dans la même province, ne pas avoir immigré au Canada en même temps, etc. Puisque dans notre fichier toutes les informations liées aux enfants de la famille se retrouvent sur une seule ligne, les variables que nous avons conservées à leur sujet agrègent l'information propre à chaque enfant des familles à l'étude. Pour cette raison, dans la mesure où deux enfants d'une famille n'ont pas la même caractéristique, par exemple leur lieu de naissance, la modalité associée à la variable *lieu de naissance* sera *tous les enfants ne sont pas nés dans le même pays*. Ce genre de variable nous informe donc partiellement sur les caractéristiques des enfants. En soi, il peut être pertinent de savoir que les enfants sont nés dans différents pays mais pour certaines autres variables, nous ne tirons pas d'information pertinente si tous les enfants n'ont pas la même modalité de

réponse. Pour cette raison, les variables qui concernent les enfants ont été limitées à la *langue maternelle*, *langue d'usage*, *l'âge des enfants* et le *lieu de naissance*.

Une fois ce fichier transformé sous une forme familiale, nous avons été en mesure de sélectionner les familles composant notre échantillon.

### 2.2.2. Familles à l'étude

Pour être incluses dans notre échantillon, les familles devaient respecter plusieurs conditions. Alors que certaines conditions sont totalement évidentes, d'autres reposent sur des choix plus arbitraires.

En premier lieu, ont été exclues de notre échantillon toutes les familles de recensement comprenant un parent monoparental, les familles sans enfants, les familles dont les enfants résident uniquement avec leurs grands-parents et les familles avec enfants où les conjoints sont de même sexe. Bien que les familles où les conjoints sont de même sexe puissent inclure des enfants et être linguistiquement exogames, nous les avons exclus de notre analyse. Nous avons fait ce choix car, chez ces familles, il était inévitablement impossible de distinguer le père de la mère, soit une composante essentielle de notre objectif de recherche. Par ailleurs, les données du recensement ne nous permettent pas de savoir si les enfants qui vivent dans un milieu familial homosexuel sont en contact avec leurs deux parents biologiques, ce qui le cas échéant pourrait influencer ou expliquer une part de leurs comportements linguistiques. Finalement, nous ne savons pas non plus s'ils sont nés d'une union hétérosexuelle antérieure ou si leurs deux parents officiels sont réellement ces deux conjoints de même sexe inscrits dans le recensement, le tout sans compter que ce type de famille est plutôt rare. Ainsi, pour l'ensemble de ces raisons, nous avons préféré retirer ces familles de notre échantillon.

En deuxième lieu, nous avons conservé les familles où les deux conjoints n'ont pas la même langue maternelle. Lorsqu'un des conjoints avait plus d'une langue maternelle, chacune de ces langues maternelle composant la réponse multiple devait être différente de la (ou des langues) du second conjoint.

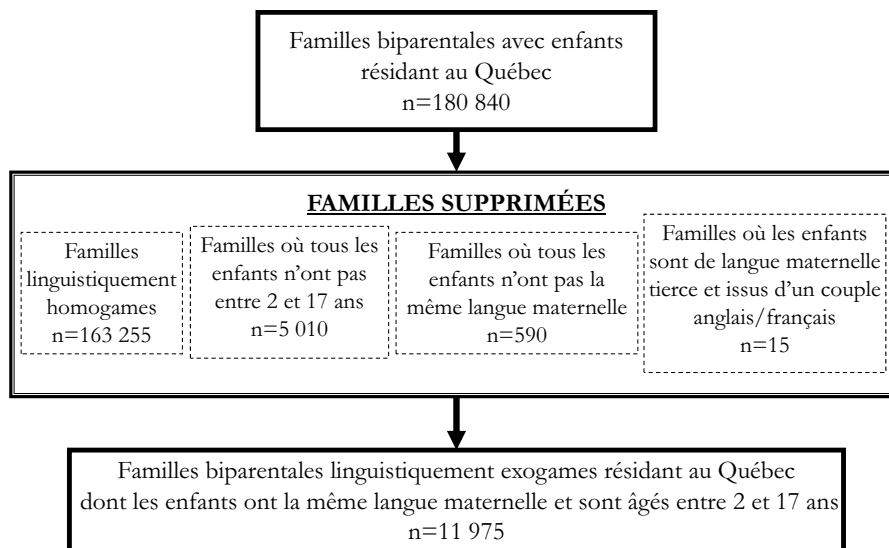
Nous avons également choisi de conserver uniquement les enfants âgés entre 2 et 17 ans. L'exclusion des enfants âgés de moins de deux ans s'explique par le fait qu'avant l'âge de deux ans, les enfants parlent peu et qu'il est donc difficile de leur attribuer une langue maternelle et d'usage. Dans sa communication, Lachapelle (2009) se questionne lui aussi sur la fiabilité des déclarations liées à la langue maternelle des jeunes enfants. Les analystes du recensement de 2006 auraient d'ailleurs constaté une surestimation des enfants âgés entre 0 et 1 an de langue maternelle autre et de mère allophone. Or sachant que nous nous intéressons spécifiquement à la langue maternelle et d'usage transmises aux enfants issus de couples mixtes, il est primordial que les langues inscrites dans le recensement reflètent véritablement les comportements linguistiques des enfants et non ceux que leurs parents projettent. En ce qui concerne les enfants âgés de plus de 17 ans, nous avons choisi de les retirer de notre échantillon car nous estimons que dépassé cet âge, le comportement linguistique des individus n'est plus uniquement défini par la dynamique familiale initiale mais aussi par la mise en union avec un conjoint, la dynamique linguistique au travail, l'éducation post-secondaire et l'influence de facteurs externes à ceux que nous souhaitons étudier (Castonguay, 1976). C'est d'ailleurs entre 18 et 30 ans que le risque de transfert linguistique serait le plus élevé (Castonguay, 1976; Lachapelle et Henripin, 1980). Pour éviter d'analyser les transferts linguistiques qui ne s'effectuent pas à la maison, nous avons par conséquent préféré supprimer ces individus âgés de plus de 17 ans.

En dernier lieu, nous avons choisi d'écarter les familles dont les enfants n'ont pas tous la même langue maternelle. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'expliquer pourquoi certains enfants résidant sous le même toit n'ont pas la même langue maternelle. Il aurait été possible d'accorder à ces enfants une langue maternelle qui correspond à une combinaison de toutes les langues maternelles parlées par la fratrie et ainsi, leur accorder une réponse multiple. Cependant, cela aurait-il véritablement reflété la réalité linguistique de tous ces enfants ? De plus, une des principales raisons pouvant justifier que tous les enfants d'une même famille n'aient pas la même langue maternelle est qu'ils vivaient en 2006 dans une famille recomposée. Certes, les connaissances linguistiques des

enfants vivant dans une famille recomposée sont probablement influencées par la langue maternelle et d'usage des nouveaux conjoints. Toutefois, assumant que ces enfants vivent dans une famille recomposée, et le cas échéant, ne pouvant pas connaître la langue maternelle et d'usage des deux parents biologiques, nous avons préféré les exclure entièrement de notre analyse. Il est probable que cette décision élimine de notre échantillon des familles qui ne sont pas recomposées et dont les enfants n'ont tout simplement pas adopté la même dynamique linguistique au sein de la fratrie. À l'inverse, il est vrai que le fait de sélectionner des familles où les conjoints sont exogames et où les enfants adoptent tous la même langue maternelle ne nous garantit pas qu'ils résident dans une famille nucléaire non recomposée, surtout lorsqu'il y a un seul enfant. Cependant, cette forme de sélection nous apparaissait la plus simple pour identifier les familles non recomposées, unité familiale qui nous intéresse pour cette étude.

Enfin, après avoir divisé les familles en fonction de la combinaison linguistique des couples, nous avons constaté qu'un nombre très limité de couples de langue maternelle anglaise/française avaient des enfants dont la langue maternelle était différente des deux langues officielles canadiennes. Après avoir approfondi nos recherches pour ces quelques cas, nous remarquons que la langue maternelle de ces enfants est fort probablement celle des grands-parents qui sont pratiquement tous nés à l'étranger et dont le pays d'origine correspond à la langue maternelle des enfants. Toutefois, le nombre de familles connaissant cette situation était très faible et nous les avons supprimées de notre échantillon pour faciliter nos analyses. Une fois tous ces sous-groupes supprimés, notre échantillon total comprend 11 975 familles observées, soit 59 315 familles une fois l'échantillon pondéré.

FIGURE 2.1. Population à l'étude



## 2.3. MÉTHODOLOGIE

La base de données que nous utilisons étant si vaste, elle nous limitait très peu quant au nombre et à la diversité des variables pouvant être introduites dans nos différentes analyses descriptives et nos modèles explicatifs. Toutefois, des choix relatifs aux méthodes d'analyses utilisées et aux variables intégrées ont dû être faits. Afin de produire des analyses qui soient le plus fiables, nous nous sommes référés au modèle présenté dans le premier chapitre dans le but de sélectionner les différentes variables indépendantes les plus susceptibles d'expliquer les deux variables dépendantes de notre étude.

### 2.3.1. Variables dépendantes

#### 2.3.1.1. *Langue maternelle des enfants*

La première variable dépendante de notre analyse est la langue maternelle des enfants. Elle correspond à la langue maternelle de **tous** les enfants d'une même famille. Ces enfants ont une langue maternelle unique ou plus d'une langue maternelle. Dans la mesure où ils ont plus d'une langue, nous avons agrégé les

réponses multiples tel que précisé auparavant. Selon cette variable, tous les enfants d'une famille peuvent avoir pour langue maternelle :

- 1) Anglais
- 2) Français
- 3) Langue non officielle
- 4) Anglais et Français
- 5) Autre réponse multiple

#### 2.3.1.2. *Langue d'usage des enfants*

La langue d'usage constitue une seconde variable d'intérêt pour notre étude mais sera utilisée uniquement lorsque viendra le temps d'évaluer les substitutions linguistiques auprès des enfants. Cependant, bien que tous les enfants des familles de notre étude aient adopté la même langue maternelle, ils n'utilisent pas pour autant la même langue d'usage au foyer. Dans la mesure où les enfants n'utilisent pas la même langue à la maison, nous leur avons accordé une réponse multiple en agrégeant chacune des langues d'usage parlées par la fratrie. Précisons que cette variable a été construite en fonction des réponses données à la question concernant la langue d'usage **le plus souvent** parlée à la maison. Les modalités de réponses liées à cette question sont donc identiques aux modalités conservées pour la langue maternelle.

#### 2.3.2. Variables indépendantes

Le recensement canadien comprend 279 variables divisées en 19 catégories. Aux fins de ce mémoire, nous avons sélectionné plus d'une dizaine de variables susceptibles de nous informer et d'expliquer le choix de la langue transmise aux enfants issus d'un couple mixte. Ces variables ont été sélectionnées en fonction de la littérature et du modèle que nous avons préalablement élaboré. Nous avons retenu la majeure partie des variables socio-démographiques relatives aux pères et aux mères, selon les informations disponibles dans le recensement. En ce qui concerne les caractéristiques des enfants, nous n'en avons conservé que deux, soit leur âge et leur lieu de naissance.

Les variables indépendantes incluses dans notre analyse sont divisées en deux catégories, c'est-à-dire les variables individuelles et contextuelles. D'une part, les variables individuelles illustrent des caractéristiques ethno-culturelles qui sont intrinsèques aux parents et qui nous permettront d'évaluer indirectement si l'identité culturelle de ces derniers intervient dans le choix de la langue transmise. D'autre part, une variable contextuelle, soit le lieu de résidence, nous permettra d'évaluer si l'environnement externe à la famille a également sa part de responsabilité dans le choix de la langue maternelle transmise aux enfants. Le choix de transmettre une langue maternelle étant celui des parents, nous avons principalement axé notre analyse sur les caractéristiques des parents, et peu sur celles des enfants, ces derniers ne subissant que le choix de leurs parents.

#### 2.3.2.1. *Lieu de résidence*

Bien que le français soit la seule et unique langue officielle du Québec, la langue anglaise conserve un statut et un pouvoir d'attraction non négligeable, particulièrement à Montréal. Dès lors, sachant que l'utilisation de la langue anglaise n'est pas uniforme d'une région à l'autre du Québec, nous souhaitons diviser notre analyse de façon à voir si le lieu de résidence influence d'une quelconque façon les comportements linguistiques des parents et des enfants concernés par notre étude. Pour ce faire, le lieu de résidence sera divisé en trois modalités :

1. Île de Montréal
2. Reste de la RMR de Montréal
3. Reste du Québec

Ce découpage territorial est effectué en fonction des divisions de recensement (DR) qui «*est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme les comtés, les municipalités régionales de comté et les **regional districts**) ou des régions équivalentes. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province/territoire.*» (Statistique Canada, 2001b) La première modalité de cette variable agrège l'ensemble des divisions de recensement qui se situent sur l'Île de Montréal. La deuxième modalité comprend toutes les divisions de recensement



qui forment la Région Métropolitaine de Recensement (RMR) de Montréal et qui ne se trouvent pas sur l'Île de Montréal. Ainsi, en fusionnant l'Île de Montréal avec les banlieues montréalaises, nous obtenons la RMR complète de Montréal. Finalement, la dernière modalité (Reste du Québec) correspond à toutes les divisions de recensement au Québec qui ne sont pas comprises dans la RMR de Montréal.

#### 2.3.2.2. *Statut des générations*

À partir de cette variable, nous sommes en mesure d'identifier la génération d'immigrants à laquelle les pères et les mères de notre étude appartiennent. Alors qu'un parent issu d'une première génération d'immigrants est le premier de sa lignée familiale à avoir immigré au pays, un parent issu d'une seconde génération est né au pays mais de parents qui ont immigré au Canada. Un parent appartenant à une troisième génération d'immigrants correspond donc à quelqu'un né au pays, de parents également nés au pays. Notre variable se sépare donc en fonction des trois modalités suivantes :

- 1) 1<sup>re</sup> génération d'immigrants
- 2) 2<sup>e</sup> génération d'immigrants
- 3) 3<sup>e</sup> génération d'immigrants

#### 2.3.2.3. *Période d'immigration*

Pour notre analyse, nous avons regroupé les données en trois périodes d'immigration, de sorte à évaluer si le nombre d'années vécus au pays influence le choix de la langue transmise. Cette classification nous permet également d'examiner indirectement les effets de la promulgation de Charte de la langue française. Notre variable se divise dès lors en quatre modalités :

- 1) Non-immigrants
- 2) Immigrants arrivés avant 1976
- 3) Immigrants arrivés entre 1976 et 1994
- 4) Immigrants arrivés entre 1995 et 2006

#### 2.3.2.4. *Âge à l'arrivée des parents au Canada*

La période d'immigration nous procure une information temporelle privilégiée sur les parents. Cependant, elle ne nous indique pas l'âge auquel les parents ont immigré, ce qui pourrait altérer nos explications. Nous avons divisé l'âge à l'immigration des parents en deux catégories, de façon à savoir indirectement si les parents ont potentiellement bénéficié du système scolaire pré-collégial québécois et si l'intégration au système d'éducation public aurait influencé le choix de la langue maternelle transmise. Ainsi, cette variable se divise en deux modalités :

- 1) Arrivé au pays entre 0 et 14 ans
- 2) Arrivé au pays à partir de 15 ans
- 3) Non-immigrant

#### 2.3.2.5. *Lieu de naissance des parents*

Cette variable a été construite de façon à connaître si les parents sont nés au Québec, dans une autre province canadienne (ROC) ou dans un autre pays que le Canada. Elle a été construite à partir de la variable *pobder* disponible dans le recensement canadien de 2006. Dans le cadre de ce mémoire, cette variable a été construite ainsi :

- 1) Québec
- 2) Reste du Canada (ROC)
- 3) Hors Canada

#### 2.3.2.6. *Pays de naissance des parents*

La variable *Lieu de naissance des parents* ne précise pas exactement le pays dans lequel sont nés les parents qui ont immigré au Canada. Cependant, le pays d'origine lui-même pouvant expliquer le choix de la langue transmise, nous avons choisi d'approfondir l'analyse en construisant une variable où les pays d'origine sont regroupés en deux catégories. Sachant que le français est la langue officielle du Québec, nous avons voulu vérifier si le fait d'être originaire d'un pays dit francotrope favorisait la transmission de la langue française. La catégorisation de notre variable a donc été effectuée de sorte à savoir si les immigrants viennent

d'un pays francotrope ou d'un pays non francotrope. Différents auteurs ont cherché à catégoriser le plus justement les pays francotropes. Dans le cadre de ce mémoire, nous avons retenu la catégorisation de Ouellet (2010) selon laquelle un pays doit respecter une des conditions suivantes pour être considéré comme étant francotrope :

- pays où le français est une langue officielle ;
- pays où la langue officielle est une langue latine, à condition que l'anglais ne soit pas également une des langues officielles du pays ;
- pays dont l'histoire est intimement liée à la langue française.

Par le biais de cette catégorisation, nous avons retenu plus de soixante-dix pays comme étant francotropes. Dès lors, le pays de naissance des parents se divise en trois modalités :

- 1) Canada
- 2) Pays francotropes
- 3) Pays non francotropes

#### 2.3.2.7. *Pays de naissance des enfants*

Tout comme les parents, plusieurs enfants qui forment la population à l'étude sont nés à l'extérieur du Canada, voire à l'extérieur du Québec. Nous avons donc construit une variable qui nous permet de connaître le lieu de naissance de tous les enfants d'une même famille. Cette variable se divise selon les cinq modalités suivantes :

- 1) Enfants tous nés au Québec
- 2) Enfants tous nés dans la même province canadienne du ROC
- 3) Enfants tous nés dans le même pays francotrope
- 4) Enfants tous nés dans le même pays non francotrope
- 5) Enfants nés dans différentes provinces canadiennes
- 6) Enfants nés dans différents pays

### 2.3.2.8. *Âge des enfants*

Tel que nous l'avons mentionné plus haut, le fichier est construit de telle sorte que la famille est notre unité d'analyse. Par conséquent, lorsque les caractéristiques individuelles des enfants varient d'un enfant à l'autre d'une même famille, il devient complexe d'en tenir compte dans l'analyse. Toutefois, nous tenions à évaluer indirectement si l'entrée à l'école modifie les comportements linguistiques familiaux des enfants. Sachant qu'au Québec les enfants commencent l'école à cinq ans, nous avons créé une variable *âge des enfants*. Cette variable a été divisée en trois modalités :

- 1) Tous les enfants de la famille sont âgés entre 2 et 5 ans
- 2) Tous les enfants de la famille sont âgés entre 6 et 17 ans
- 3) Tous les enfants de la famille sont âgés entre 2 et 17 ans (excluant les familles concernées par les deux modalités précédentes)

### 2.3.3. **Choix et description des méthodes**

Pour répondre aux questions de recherche qui ont été posées dans le premier chapitre, nous procéderons en deux étapes. Tout d'abord, une analyse descriptive sera élaborée et constituera le troisième chapitre. Par la suite, nous procéderons dans le quatrième chapitre à une analyse explicative.

#### 2.3.3.1. *Analyse descriptive*

L'analyse descriptive de nos données consiste à dresser un portrait de la population à l'étude en croisant notre variable dépendante avec les différentes variables indépendantes. Bien qu'elles ne nous permettent pas d'expliquer notre phénomène à l'étude, les analyses descriptives nous donnent une bonne indication des variables qui seront le plus susceptibles d'être intégrées dans notre analyse explicative.

Normalement lorsque nous effectuons une analyse bivariée, il est nécessaire d'effectuer certains tests pour vérifier la signification statistique de l'association établie entre deux variables. Ces tests sont par contre sensibles au nombre d'observations et étant donné la grande taille de notre échantillon, ils étaient toujours

significatifs. Par contre, bien que différentes associations seront faites tout au long du chapitre trois et qu'elles sont significatives dû à la taille de l'échantillon, cela ne signifie pas pour autant que la relation entre deux variables est forte. La signification statistique associée à une relation observée dans un échantillon nous permet plutôt de conclure que la relation pourrait être inférée avec confiance à la population complète (Fox, 1999).

#### 2.3.3.2. *Analyse explicative*

Les résultats tirés des analyses descriptives nous informeront sur l'influence relative qu'ont individuellement les différentes variables analysées sur le choix de la langue maternelle transmise aux enfants. Ces analyses nous permettront donc d'examiner la présence d'une éventuelle relation de dépendance entre la langue maternelle des enfants et les différents facteurs étudiés. Toutefois, ces analyses bivariées ne sont pas suffisantes pour démontrer une relation causale entre une variable dépendante et une variable explicative puisque cette relation pourrait en réalité être altérée par une troisième, voire une quatrième variable (Sow, 2008).

Souhaitant confirmer la présence d'une relation entre les différentes variables d'intérêt et la langue maternelle des enfants, nous devons procéder à une analyse multivariée. Cette forme d'analyse nous permettra d'évaluer l'influence relative qu'ont un certain nombre de variables explicatives pour prédire notre événement d'intérêt à des niveaux supérieurs au hasard (Foster *et al.*, 2006; Desjardins, 2007). C'est par le biais de l'analyse multivariée que nous serons en mesure de connaître les covariables les plus susceptibles d'expliquer notre phénomène.

Différentes méthodes ont été développées pour effectuer une analyse explicative. Le choix de la méthode repose sur une multitude de critères dont le type de variable dépendante (continue, dichotomique, etc), la distribution des variables dépendantes et indépendantes ainsi que le type d'analyse que l'on souhaite effectuer. Dans notre cas, nous utiliserons un **modèle de régression logistique binaire** qui permet d'exprimer la probabilité qu'un événement se produise ou non. Elle est de mise lorsque la variable dépendante est dichotomique et permet

d'inclure des prédicteurs qui sont continus, discrets ou dichotomiques (Tabachnick et Fidell, 2001). Généralement, si un individu ne connaît pas l'événement, on lui accorde la modalité 0, s'il vit l'événement, on lui octroie la modalité 1.

La régression logistique se voit être plus flexible que d'autres modèles de régression puisqu'elle n'impose pas une certaine distribution aux variables explicatives. Par conséquent, les variables indépendantes n'ont pas besoin d'être distribuées normalement, ne doivent pas être linéairement liées et ne requièrent pas une homogénéité des variances (Desjardins, 2007). Elle permet d'estimer des coefficients au moyen des estimateurs d'un modèle de vraisemblance, donc de façon itérative et jusqu'à ce que le modèle converge (Tabachnick et Fidell, 2001).

L'équation d'une régression logistique se présente comme suit :

$$\hat{Y}_i = \frac{e^u}{1 + e^u} \quad (2.3.1)$$

où  $\hat{Y}$  correspond à la probabilité estimée que le  $i^e$  cas ( $I = 1, \dots, n$ ) appartienne à une des deux modalités de la variable dépendante et  $u$  correspond à l'équation d'une régression linéaire ( $u = A + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_k X_k$ ),  $A$  représentant la constante et  $\beta_j$  sont les coefficients des prédicteurs  $X_j$  pour  $k$  prédicteurs ( $j = 1, 2, \dots, k$ ) (Tabachnick et Fidell, 2001).

Avant de poursuivre, notons que l'utilisation d'une régression logistique intègre les notions de *cotes* et de *rapports de cotes*. Une cote se définit comme étant la probabilité qu'un événement se produise divisée par la probabilité que ce même événement ne se produise pas. Conséquemment, une cote supérieure à l'unité désigne que la probabilité que l'événement se produise est supérieure à la probabilité que l'événement ne se produise pas. À l'inverse, une cote inférieure à l'unité signifie que la probabilité que l'événement se produise est inférieure à la probabilité que l'événement ait lieu (UCLA, 2009). Ainsi, tel que son nom le précise, un rapport de cotes correspond au ratio de deux cotes préalablement calculées. Il est supérieur ou égal à 0. Un rapport supérieur à un démontre que la

vraisemblance qu'un événement se produise augmente au fur et à mesure qu'augmente les valeurs d'une variable explicative alors qu'un rapport inférieur à l'unité signifie l'inverse (Valiquette, 2009).

Revenons maintenant à l'équation 2.3.1. Par le biais de cette équation, un logit ou un log de rapport de cotes est créé puisque l'équation de la régression logistique correspond au log naturel ( $\log_e$ ) de la probabilité de se retrouver dans un groupe par rapport à la probabilité de se retrouver dans un autre groupe.

$$\ln \frac{\hat{Y}}{1 - \hat{Y}} = A + \sum \beta_j X_j \quad (2.3.2)$$

Cette formule fait intervenir la notion du log des cotes, aussi connu sous le terme *logit*, qui correspond au logarithme naturel des cotes, soit le coefficient obtenu lorsqu'une régression logistique est effectuée. Ce coefficient nous informe sur la variation du logit à laquelle on pourrait s'attendre si la variable explicative augmentait d'une unité, toutes choses étant égales par ailleurs (UCLA, 2009). Les résultats obtenus par le biais d'une régression logistique se présentent soit sous la forme d'un coefficient ou d'un rapport de cotes (odds ratios). Dans la mesure où ils se présentent sous une forme de rapport de cotes, un rapport supérieur à l'unité signifie que l'augmentation d'une unité du prédicteur entraîne l'augmentation de la cote qu'un événement se produise (Tabachnick et Fidell, 2001). Si on les compare aux résultats obtenus dans une régression linéaire, les résultats obtenus sous forme de rapports de cotes ou de coefficient dans le cadre d'une régression logistique ne s'interprètent pas de façon aussi intuitive. Toutefois, les rapports de cotes restent les indicateurs les plus faciles à interpréter.

Ce type de régression a l'avantage de comporter peu de limites. Toutefois, il faut garder en tête que les modèles produits sont très sensibles à la multicolinéarité et à l'hétéroscédasticité. Il est donc nécessaire de vérifier au préalable si les variables explicatives sont fortement corrélées entre elles et de supprimer le cas échéant les variables redondantes. On peut habituellement vérifier la présence de multicolinéarité au moyen d'une matrice de corrélation. Or, dans notre cas, puisque les variables explicatives ne sont pas continues, mais bien catégorielles,

nous avons pu vérifier l'association entre chaque variable explicative au moyen de test du chi-deux (UCLA, 2009). Cependant, la taille de notre échantillon étant si considérable, l'ensemble des tests chi-deux nous permettaient d'affirmer la présence d'une relation statistiquement significative entre chacune des variables explicatives étudiées, ne pouvant dès lors confirmer la présence de multicolinéarité. Au niveau conceptuel, il est évident que certaines variables sont corrélées. En effet, toutes les variables qui concernent le statut migratoire des parents sont forcément corrélées puisqu'un parent qui est considéré comme immigrant, l'est pour toutes les variables qui concernent ce statut. Par conséquent, pour éviter la multicolinéarité, nous avons regroupé certaines variables entre elles et avons ajouté à notre modèle que certaines variables relatives au parcours migratoire de la mère et du père. Ceci nous permet donc non seulement de limiter les problèmes de multicolinéarité mais également de diminuer le nombre de variables incluses dans notre modèle de façon à améliorer sa puissance statistique.

Les régressions logistiques imposent également un échantillon de taille suffisamment large puisqu'il faut compter un minimum de 50 observations pour chaque variable intégrée au modèle. Dans notre cas, notre fichier comprenant près de 12 000 observations, nous n'avons pas eu à nous soucier de cette condition. Finalement, les observations doivent être indépendantes les unes des autres et tous les individus doivent avoir vécu ou non l'événement d'intérêt. Par conséquent, si pour certaines observations la modalité inscrite concernant la variable indépendante est, soit manquante ou différente des deux modalités analysées, le modèle ne pourra pas converger. Il est donc essentiel que les catégories de la variable dépendante soient mutuellement exclusives et exhaustives (Desjardins, 2007).

Les régressions que nous produirons concerneront la langue maternelle des enfants. Puisque cette variable n'est pas initialement dichotomique, nous avons fait le choix de la dichotomiser de différentes façons, de manière à faciliter les analyses et à simplifier l'interprétation des résultats.



Pour chaque coefficient ou cote obtenu par le biais d'une régression logistique, le logiciel produit une **statistique Wald** qui permet de calculer une valeur p. Ce test repose sur une distribution de chi-deux avec un seul degré de liberté. Il nous permet d'accepter ou de refuser l'hypothèse nulle ( $H_o : \beta = 0$ ) qui sous-tend que x n'a pas d'effet sur la probabilité que l'événement  $y$  se produise, soit sur  $P(y = 1)$  (Agresti et Finlay, 2009). Il est également possible de vérifier l'ajustement global du modèle créé par le biais d'un *test du ratio de vraisemblance*. Il permet de comparer deux modèles et de voir lequel est le plus complet pour expliquer la variable dépendante. Pour ce faire, le test consiste à comparer la fonction du log-vraisemblance d'un premier modèle construit à la fonction log-vraisemblance d'un second modèle plus complet qui contient davantage de variables explicatives. Si une différence significative est constatée par le biais de ce test, cela signifie que le modèle complet arrive à mieux prédire la variable dépendante et donc, que l'ajout de certaines variables explicatives dans le modèle complet apporte de l'information supplémentaire à l'explication. Ainsi, le modèle complet se doit d'être conservé (Tabachnick et Fidell, 2001).

La régression logistique s'avère être dans notre cas la meilleure méthode à utiliser pour bonifier les résultats obtenus dans le cadre de nos analyses descriptives. Alors que le chapitre suivant présente les différents résultats obtenus par le biais de nos analyses descriptives univariées et bivariées, les résultats produits au moyen des analyses explicatives seront exposés dans le quatrième chapitre.

## Chapitre 3

---

# LES CARACTÉRISTIQUES DES COUPLES EXOGENES ET LES LANGUES TRANSMISES AUX ENFANTS

De par l'environnement linguistique dans lequel ils vivent, les enfants présents dans les familles que nous étudions sont susceptibles d'apprendre diverses langues. D'une famille à l'autre, les langues maternelles véhiculées aux enfants et les langues d'usage que ces derniers utilisent au quotidien varient. Les langues transmises aux enfants sont le résultat d'un choix que les parents ont fait et qui s'avère potentiellement conditionné par différents facteurs contextuels, ethno-culturels ou socio-économiques. Les analyses descriptives présentées dans ce chapitre permettront dans un premier temps de connaître tout d'abord les langues maternelles transmises aux enfants et les différents déterminants susceptibles de justifier le choix des langues véhiculées. Dans un second temps, nous comparerons les langues maternelles des enfants avec leurs langues d'usage le plus souvent parlées au foyer afin de savoir si différentes substitutions linguistiques s'opèrent chez les enfants qui composent ces familles.

### 3.1. QUI SONT LES PARENTS ?

Avant d'entamer la présentation des résultats, observons tout d'abord les caractéristiques des familles auxquelles nous nous intéressons.

Des 59 315 familles linguistiquement exogames qui forment la population à l'étude, 43% sont composées d'un couples anglais/français, 31% d'un couple

français/autre, 14% d'un couple anglais/autre et 12% d'un couple où les deux conjoints ont une langue maternelle autre. Tel que le démontre le tableau 3.1, cette répartition varie largement selon le lieu de résidence. En effet, plus on s'éloigne de l'Île de Montréal, plus la proportion de couples anglais/français augmente, au détriment des couples composés d'au moins un parent de langue maternelle tierce.

TABLEAU 3.1. Répartition (en %) des familles exogames selon la composition linguistique du couple, par lieu de résidence, ensemble du Québec, 2006

Couples	Lieu de résidence				
	Île de Montréal	Reste de la RMR	Reste du Québec	Total	N
Anglais/Français	26	42	65	43	25 690
Anglais/Autre	23	12	5	14	8 105
Français/Autre	31	36	27	31	18 555
Autre/Autre	20	10	3	12	6 965
<b>Total</b>	100	100	100	100	59 315

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Selon le tableau 3.2, les pères et les mères de notre étude sont majoritairement nés au Canada (70%) et à plus de 30% nés à l'étranger. Plus de 30% d'entre eux sont issus d'une première génération d'immigrants, près de 20% appartiennent à une deuxième génération et près de 50% à une troisième génération. Des pères et des mères qui ont immigré au Canada, près du quart sont arrivés au pays avant 1976, la moitié entre 1976 et 1994 et le dernier quart entre 1995 et 2006. Enfin, plus de la moitié des parents ayant immigré proviennent d'un pays francotrope.

Près de 30% des parents n'ont pas de diplôme d'études post-secondaires et près de 40% ont un diplôme d'études universitaires, les pères étant sensiblement plus nombreux à avoir un diplôme de deuxième cycle. En ce qui concerne la profession, on remarque que les pères ont des postes plus haut gradés que leurs conjointes et que ces dernières sont plus nombreuses à ne pas travailler ou à exercer un emploi de type *personnel de bureau*. Ceci étant, 40% des pères et 30% des mères détiennent des emplois de haut niveau (cadres ou professionnels). Près de 40% des parents occupent des emplois spécialisés et près de 20% sont des employés de bureau ou de soutien.

TABLEAU 3.2. Répartition (en %) des pères et des mères selon diverses caractéristiques, ensemble du Québec, 2006

Variables	Père (%)	Mère (%)
<b>Variables ethno-culturelles :</b>		
<b>Langue maternelle</b>		
<i>Français</i>	35	39
<i>Anglais</i>	28	29
<i>Autre</i>	36	32
<b>Lieu de naissance</b>		
<i>Québec</i>	57	60
<i>Reste du Canada (ROC)</i>	9	10
<i>Pays francotrope</i>	21	16
<i>Pays non francotrope</i>	13	14
<b>Génération d'immigrants</b>		
<i>Première</i>	34	30
<i>Deuxième</i>	18	18
<i>Troisième</i>	47	52
<b>Période d'immigration</b>		
<i>Non-immigrant</i>	67	71
<i>Avant 1976</i>	9	6
<i>Entre 1976 et 1994</i>	16	14
<i>Après 1994</i>	8	10
<b>Âge à l'immigration</b>		
<i>Non-immigrant</i>	67	71
<i>0-14 ans</i>	10	9
<i>15 ans et plus</i>	23	20
<b>Variables socio-économiques :</b>		
<b>Niveau d'éducation</b>		
<i>Aucun diplôme d'études secondaires</i>	11	8
<i>Diplôme d'études secondaires</i>	19	20
<i>Diplôme d'études postsecondaires</i>	34	33
<i>Diplôme d'études de 1<sup>er</sup> cycle universitaire</i>	22	27
<i>Diplôme d'études supérieur 1<sup>er</sup> cycle universitaire</i>	15	12
<b>Professions</b>		
<i>Cadres</i>	19	9
<i>Professionnels</i>	20	21
<i>Personnel spécialisé et technique</i>	39	34
<i>Personnel de bureau</i>	5	13
<i>Personnel de soutien</i>	12	6
<i>Ne travaille pas</i>	5	18
<b>Nombre d'observations</b>	59 315	59 315

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Quant aux enfants dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau 3.3, dans 85% des familles ils sont tous nés au Québec. Il y a donc très peu de familles où les enfants sont nés dans les autres provinces canadiennes ou même à l'étranger. Par conséquent plus de 95% des familles étudiées étant composées d'enfants qui sont tous nés au même endroit, dans moins de 5% d'entre elles, les enfants ne sont pas tous nés dans la même province ou dans le même pays.

Finalement, dans 62% des familles, tous les enfants sont exclusivement âgés entre 6 et 17 ans et dans 23% des cas ils ont tous entre 2 et 5 ans. Dans 15% des cas, tous les enfants de la famille sont âgés entre 2 et 17 ans.

TABLEAU 3.3. Répartition (en %) des familles exogames selon le lieu de naissance et l'âge des enfants, ensemble du Québec, 2006

Variables	Familles (%)
<b>Lieu de naissance</b>	
<i>Tous nés au Québec</i>	85
<i>Tous nés dans la même province du ROC</i>	5
<i>Tous nés dans le même pays francotrope</i>	2
<i>Tous nés dans le même pays non francotrope</i>	3
<i>Nés dans différentes provinces canadiennes</i>	2
<i>Nés dans différents pays</i>	2
<b>Âge</b>	
<i>Tous les enfants de la famille ont entre 2 et 5 ans</i>	23
<i>Tous les enfants de la famille ont entre 6 et 17 ans</i>	62
<i>Tous les enfants de la famille ont entre 2 et 17 ans</i>	15
<b>Nombre de familles</b>	59 315

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

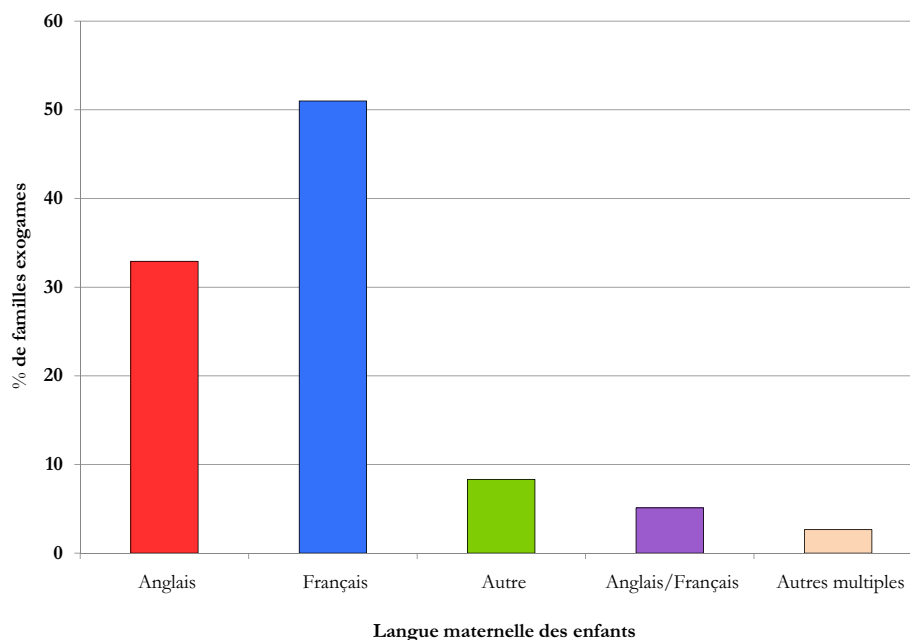
Après avoir fait ce bref portrait de la population, examinons maintenant quelle langue maternelle est véhiculée aux enfants issus de couples mixtes.

### 3.2. LA LANGUE MATERNELLE DES ENFANTS

Connaissant peu la dynamique linguistique des familles exogames, notre premier questionnement concerne la langue maternelle que reçoivent les enfants issus de ces unions. Quelle langue apprennent-ils dans leur prime enfance ? S'agit-il du

français, de l'anglais, d'une langue non officielle ou apprennent-ils simultanément plus d'une langue? À partir de la figure 3.1, nous constatons qu'au Québec en 2006, 51% des familles ont choisi de transmettre le français comme unique langue maternelle à leurs enfants contre 33% qui ont véhiculé l'anglais. Par ailleurs, dans 8% des cas, les familles ont transféré une langue tierce. Finalement, dans 8% des cas, les parents ont véhiculé plus d'une langue maternelle aux enfants. Cette répartition varie néanmoins selon la composition linguistique des couples.

FIGURE 3.1. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, ensemble du Québec, 2006



Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Le tableau 3.4 présente en pourcentage la langue maternelle que les parents véhiculent aux enfants selon la combinaison linguistique de leur couple, ce qui semble directement influencer notre variable d'intérêt.

D'après ce tableau, la langue française est majoritairement véhiculée à titre de langue maternelle unique lorsque les parents forment un couple français/autre ou anglais/français. Cette langue se voit transmise respectivement chez 75% et 57% de ces familles, à 19% pour les couples autre/autre et dans 5% des familles anglais/autre. Ainsi, dans la mesure où un des conjoints est de langue maternelle

TABLEAU 3.4. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle transmise aux enfants, par combinaison linguistique des couples, ensemble du Québec, 2006

Langue transmise	Combinaison linguistique des couples				Total
	Anglais/Français	Anglais/Autre	Français/Autre	Autre/Autre	
Anglais	34	83	9	37	33
Français	57	5	75	19	51
Autre	-	8	9	39	8
Réponse multiple	9	5	8	5	8
<b>Total</b>	100	100	100	100	100

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

française, le français serait davantage transmis aux enfants. En ce qui concerne la transmission de la langue anglaise, ce sont les couples anglais/autre qui la transmettent le plus massivement aux enfants (83%), suivis des couples autre/autre (37%) et français/anglais (34%) et finalement des couples français/autre (9%). Quant aux langues non officielles, elles sont peu transmises chez les familles anglais/autre et français/autre. Cependant, chez les familles où les deux conjoints ont une langue autre, dans 39% des cas une langue maternelle tierce est véhiculée aux enfants. C'est donc dire que 56% des familles exogames allophones préfèrent transmettre une des deux langues officielles à leurs enfants plutôt qu'une langue maternelle tierce, reflétant un pouvoir d'attraction non négligeable auprès de ces familles de la langue anglaise, suivie de la langue française ; deux langues qui sont probablement à l'image d'une langue d'usage employée à la maison. En comparant les couples anglais/autre aux couples français/autre, nous remarquons que l'anglais est davantage transmis chez les couples français/autre que ne l'est le français chez les couples anglais/autre, et ce, en partie au détriment du français. Ce constat pourrait laisser entrevoir une seconde fois une certaine force d'attraction de la langue anglaise. Finalement, notons très brièvement que toutes les combinaisons de couples transmettent dans des proportions similaires plus d'une langue maternelle, soit entre 5 et 9% des cas.

Connaissant maintenant les langues maternelles transférées aux enfants, notre questionnement s'oriente ensuite sur le rôle du parent dans la transmission de la

langue maternelle, à savoir si l'enfant acquiert en réalité la langue maternelle de son père ou celle de sa mère.

### 3.3. LE RÔLE DES PARENTS

Dans l'ensemble des familles exogames québécoises, 53% transmettent à leurs enfants la langue maternelle de la mère alors que dans 31% des cas il s'agit de la langue maternelle du père. De plus, alors que 6% des couples choisissent que leurs enfants acquièrent la langue maternelle des deux parents, 10% font le choix inverse, c'est-à-dire de transmettre une langue maternelle qui est différente de celle du père ou de la mère.

TABLEAU 3.5. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par combinaison linguistique des couples, ensemble du Québec, 2006

Langue des parents transmise aux enfants	Combinaison linguistique des couples				Total
	Anglais/Français	Anglais/Autre	Français/Autre	Autre/Autre	
Différente	-	5	9	56	10
Langue du père	33	37	32	12	31
Langue de la mère	58	57	55	30	53
Langue des 2 parents	9	1	5	2	6
Total	100	100	100	100	100

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Selon le tableau 3.5, à l'exclusion des couples où les deux conjoints sont de langue maternelle tierce, la proportion de familles qui transmettent la langue maternelle du père ou de la mère varie peu selon la combinaison linguistique du couple. Toutefois, il faut noter que chez les couples anglais/français, la proportion de familles où les enfants acquièrent la langue maternelle des deux parents est plus importante, soit près de 10% alors que la proportion de familles anglais/autre ayant effectué le même choix s'avère plutôt marginale, soit de 1%. Les couples autre/autre adoptent quant à eux une dynamique linguistique qui les distingue grandement des autres couples puisqu'ils décident à 56% de véhiculer une langue maternelle qui est différente de celle des deux parents. À quelques exceptions près, cette langue véhiculée est l'une des deux langues officielles du pays d'adoption.

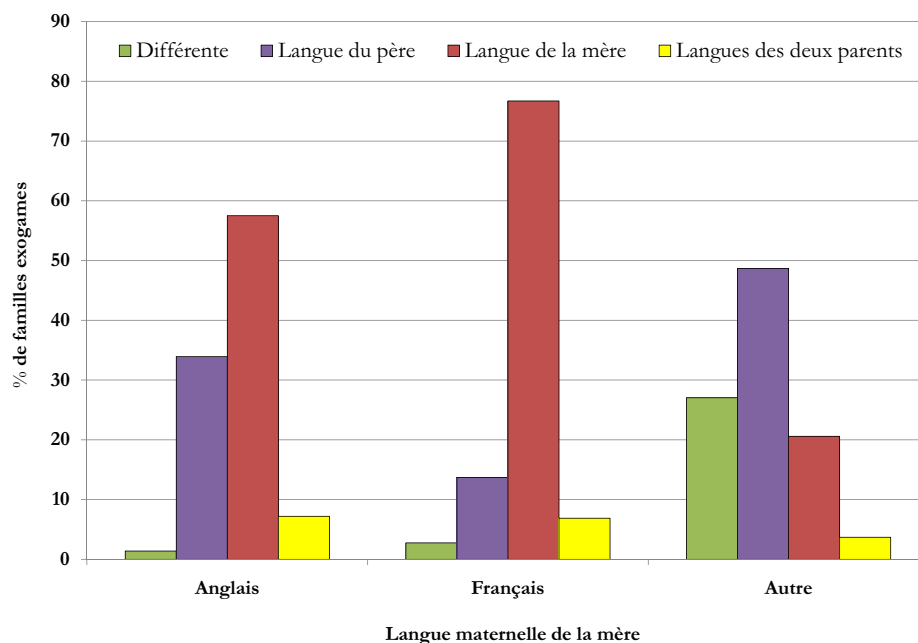
Désormais, sachant que la langue maternelle de la mère est celle qui est davantage transférée aux enfants et sachant que la langue française est transmise



aux enfants dans 51% des cas de familles linguistiquement exogames québécoises, intuitivement nous pouvons croire que la mère de langue française est celle qui transmet davantage sa langue maternelle à ses enfants.

La figure 3.2 nous permet de réaliser qu'effectivement, la mère de langue maternelle française transmet massivement le français comme seule langue maternelle à ses enfants. Alors que sur 100 mères de langue maternelle anglaise, 58 transmettent l'anglais à leurs enfants, sur 100 mères de langue maternelle française, elles sont plus de 77 à véhiculer le français comme seule langue maternelle. En contrepartie, les mères de langue maternelle autre transmettent uniquement dans 25% des cas leur langue aux enfants, que ce soit en combinaison ou non avec la langue maternelle de leur conjoint.

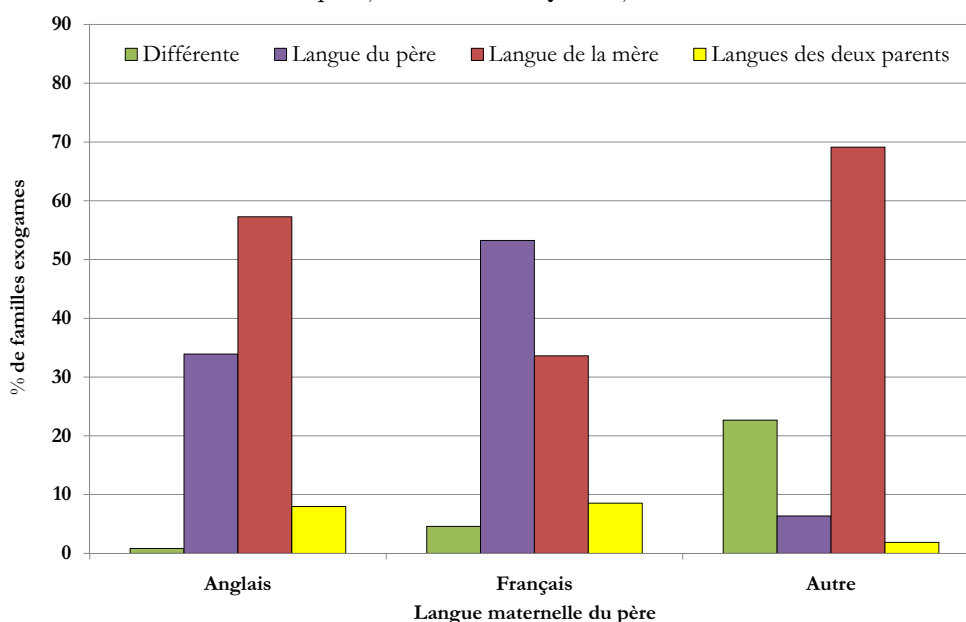
FIGURE 3.2. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par langue maternelle de la mère, ensemble du Québec, 2006



Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

En ce qui a trait au rôle du père (figure 3.3), nous constatons également que le père de langue française est celui qui véhiculerait le plus sa langue comme seule et unique langue maternelle à de ses enfants. Sur 100 pères de langue maternelle française, 53 transmettent leur langue, comparativement à 34 pères de langue maternelle anglaise et à 6 pères de langue maternelle autre. Cependant, une fois de plus, ces comportements linguistiques varient en fonction de la combinaison linguistique des couples.

FIGURE 3.3. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par langue maternelle du père, ensemble du Québec, 2006

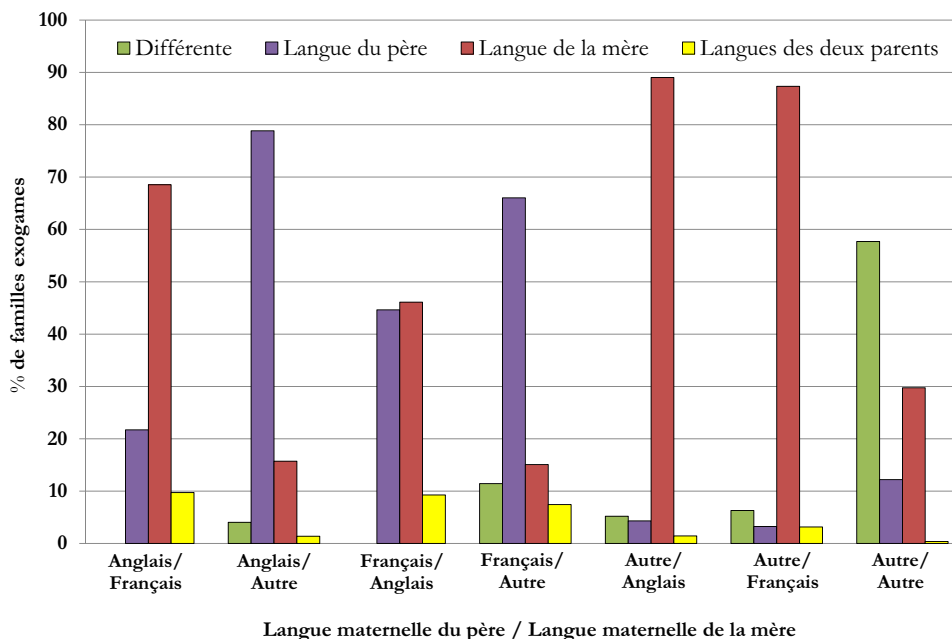


Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Lorsque l'on tient compte de la langue maternelle des deux conjoints, nous observons qu'en réalité, les parents les plus nombreux à transmettre leur langue maternelle seraient les mères de langue maternelle française ou anglaise, dans la mesure où leur conjoint est de langue maternelle autre. En effet, tel que le précise la figure 3.4, dans près de 90% des familles où le conjoint a une langue maternelle tierce, les enfants acquièrent uniquement la langue maternelle de leur mère. Par la suite, ce sont les pères de langue maternelle anglaise ou française et également

en union avec une conjointe de langue maternelle tierce qui respectivement à 79% et 66% transmettent leur langue comme unique langue maternelle à leurs enfants.

FIGURE 3.4. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par combinaison linguistique des couples, ensemble du Québec, 2006



Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Notons que chez les couples où un seul des conjoints a une langue maternelle tierce, la proportion de familles où les enfants ont une langue maternelle différente de celle du père et de la mère est légèrement plus élevée lorsque le père a le français comme langue maternelle.

Chez les couples où les deux conjoints ont une langue maternelle officielle, la dynamique linguistique n'est pas la même. Dans la mesure où la mère est de langue maternelle française, nous remarquons qu'elle transmet dans 69% des cas sa langue comme unique langue maternelle à ses enfants, comparativement à son conjoint de langue maternelle anglaise qui ne transmet sa langue que dans 22% des cas. Or, dans le cas où le père est de langue maternelle française, ce dernier véhicule à 45% sa langue comme unique langue maternelle à ses enfants alors que sa conjointe agit de même dans 46% des cas. Cela nous laisse donc croire que pour cette catégorie de couples, la transmission de la langue maternelle est

certes influencée par le rôle du parent. Toutefois la langue maternelle elle-même des conjoints n'est pas à dénigrer puisqu'un père de langue maternelle française transmet plus sa langue qu'un père de langue maternelle anglaise, idem pour les mères. Le français exercerait donc une plus grande force d'attraction.

En terminant, précisons qu'une faible proportion d'enfants ont plus d'une langue maternelle. Alors que cette proportion avoisine les 10% chez les familles où les parents ont le français et l'anglais comme langue maternelle ou chez ceux dont le père est de langue maternelle française et la mère de langue maternelle tierce, elle est pratiquement nulle chez les autres couples. Bien que nous ne connaissions pas encore la ou les langues d'usage au foyer utilisées par ces familles, pour le moment, nous remarquons que peu de couples choisissent de transmettre plus d'une langue maternelle à leurs enfants. Certes, cela ne nous permet pas de conclure que les enfants ne comprennent pas ou ne parlent pas une autre langue. Néanmoins, alors qu'il serait possible de transmettre plus d'une langue dès la naissance de ces enfants, la majorité des parents semble en véhiculer une seule.

### 3.4. LES VARIABLES ASSOCIÉES AU CHOIX DE LA LANGUE MATERNELLE TRANSMISE

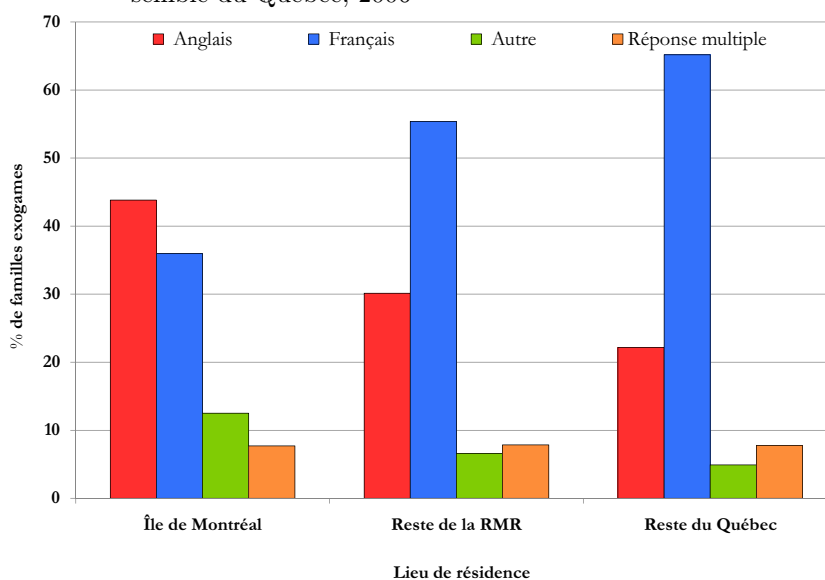
#### 3.4.1. Une variable contextuelle : le lieu de résidence

Nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, au Québec la langue française est la seule langue officielle de la province. Toutefois, la langue anglaise reste très présente dans les sphères publiques et privées, surtout sur l'Île de Montréal. Sachant cela, serait-il possible que le lieu de résidence influence la dynamique linguistique des familles à l'étude ? Tel qu'anticipé, comparativement aux familles résidant dans le reste de la RMR et dans le reste du Québec, la langue française a été transmise dans une proportion plus restreinte de familles habitant sur l'Île de Montréal (figure 3.5).

Alors que 36% des couples qui demeurent sur l'Île de Montréal transmettent le français comme langue maternelle à leurs enfants, ils sont respectivement 55% et 65% dans le reste de la RMR et le reste du Québec. À l'inverse, plus les

familles s'éloignent de l'Île de Montréal, moins elles véhiculent l'anglais comme seule langue maternelle (44% sur l'Île de Montréal comparativement à 22% dans le reste du Québec). Lorsqu'on décortique ces analyses, nous remarquons que cette forte proportion de couples montréalais qui choisit de transmettre uniquement l'anglais à leurs enfants semble le faire particulièrement au détriment du français. Finalement, certes nous observons que la proportion de familles où les enfants acquièrent une langue maternelle tierce est plus élevée sur l'Île de Montréal que dans le reste du Québec, soit respectivement de 13% et 5%. Par contre, ce constat s'explique en grande partie par le fait qu'un plus grand nombre de couples formés de conjoints de langue tierce résident sur l'Île de Montréal.

FIGURE 3.5. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par lieu de résidence de la famille, ensemble du Québec, 2006



Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Le lieu de résidence pourrait donc influencer la langue maternelle transmise aux enfants puisque ces derniers héritent davantage de l'anglais lorsqu'ils habitent sur l'Île de Montréal, et ce, au détriment de la langue française. Tel qu'attendu, l'environnement extérieur à la famille dans lequel vivent les enfants pourrait avoir un impact sur le choix de la langue maternelle qui leur est transmise. Ceci étant, il

ne s'avère pas impossible que les résultats obtenus cachent une part d'endogénéité à savoir si à l'inverse, la langue parlée influence le choix du lieu de résidence.

Soupçonnant désormais que l'environnement extérieur pourrait expliquer une partie de notre étude, poursuivons notre analyse en incluant des variables propres aux caractéristiques individuelles des parents et des enfants.

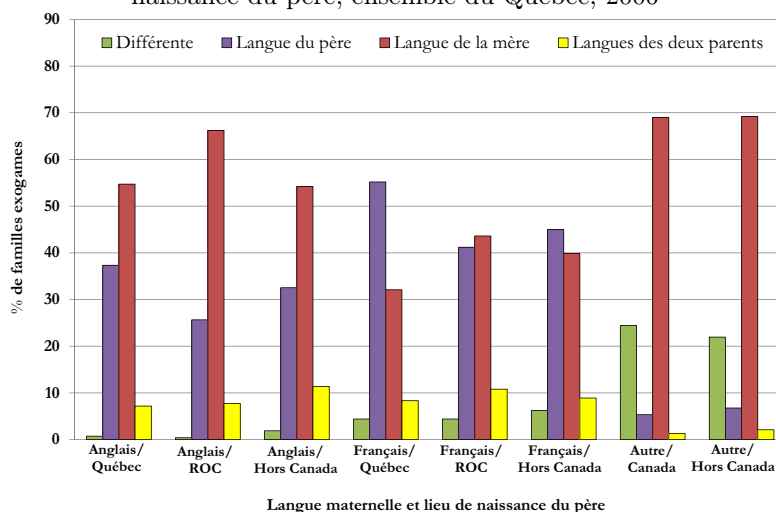
### 3.4.2. Les variables ethno-culturelles

Les caractéristiques ethno-culturelles étant intrinsèques aux parents et aux enfants, elles forment une part de leur identité culturelle et personnelle. Ainsi, en analysant individuellement différentes variables ethno-culturelles, nous cherchons à étudier indirectement le rôle que joue l'identité culturelle des parents sur le choix de la langue qu'ils transmettent.

#### 3.4.2.1. *Le lieu de naissance et la langue maternelle des parents*

Un peu plus tôt dans ce chapitre, nous avons analysé le rôle des parents et avons constaté que le parent de langue maternelle française est celui qui transmettrait le plus sa langue à ses enfants. Afin de bonifier cette piste d'explication, nous avons combiné la langue maternelle de chaque parent à leur lieu de naissance. La figure 3.6 présente les résultats obtenus pour les pères.

FIGURE 3.6. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par lieu de naissance du père, ensemble du Québec, 2006

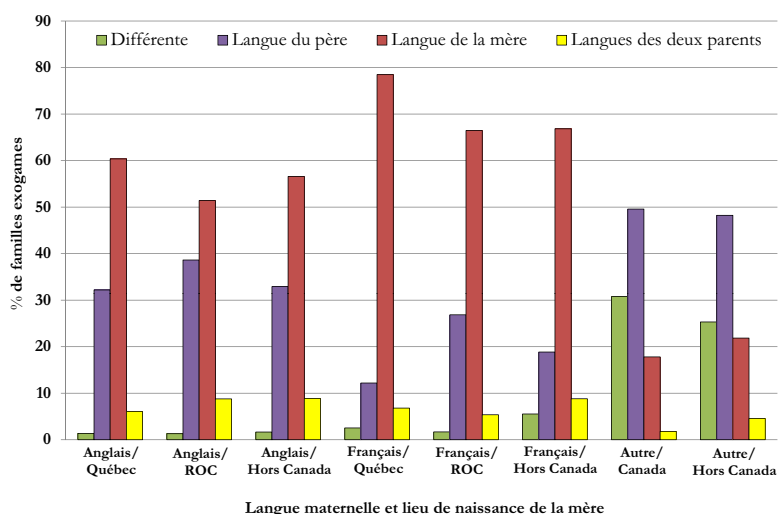


Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Nous observons que le père qui véhicule davantage sa langue maternelle à ses enfants est celui né au Québec et de langue maternelle française. Sur 100 pères ayant ces deux caractéristiques, 55 ont transmis le français à leurs enfants comme unique langue maternelle et 8 ont fait de même en combinaison avec une seconde langue. Certes, le père de langue maternelle française et né au Québec est celui qui transmet le plus sa langue maternelle mais il est également juste de dire que tous les pères de langue maternelle française, qu'ils soient nés au Québec, dans le reste du Canada (ROC) ou à l'extérieur du Canada transmettraient davantage leur langue qu'un père de langue maternelle anglaise et né au Québec. Alors qu'un père né hors Canada et de langue maternelle française transmet dans 41% des cas sa langue maternelle, 37% des pères de langue maternelle anglaise et nés au Québec font de même. Notons que peu importe leur lieu de naissance, les pères de langue maternelle tierce transmettent très peu leur langue, soit dans moins de 10% des cas.

La figure 3.7 illustre la langue maternelle des enfants selon le lieu de naissance et la langue maternelle de la mère.

FIGURE 3.7. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des parents transmise aux enfants, par lieu de naissance de la mère, ensemble du Québec, 2006



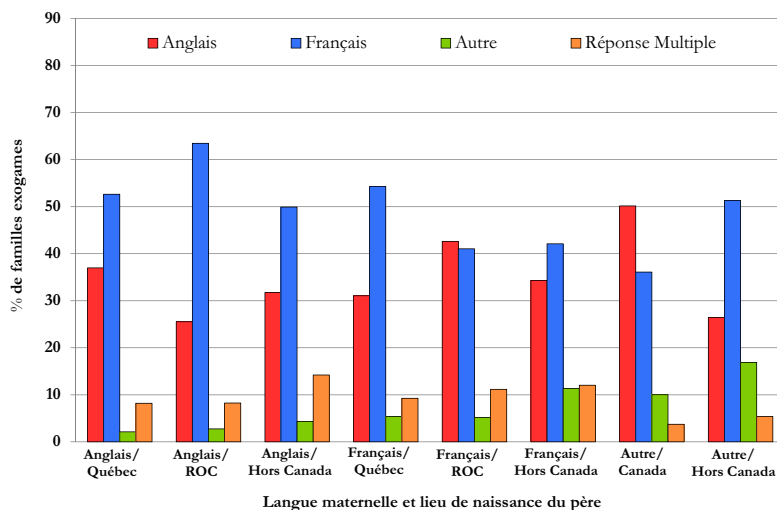
Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Cette figure démontre que la tendance observée chez les pères est la même pour les mères puisque ce sont les mères de langue maternelle française qui véhiculent

davantage leur langue, suivies des mères de langue maternelle anglaise et de celles de langue maternelle tierce. Alors que les mères de langue maternelle française et nées au Québec transmettent à plus de 75% leur langue et que celles nées dans le reste du Canada le font à 66%, les mères de langue maternelle anglaise nées au Québec lèguent leur langue dans 60% des cas et celles nées dans le reste du pays agissent de même dans 51% des cas. À l’opposé, les mères de langue maternelle tierce véhiculent beaucoup moins leur langue mais dans des proportions plus élevées que les pères de langue maternelle tierce (22% vs 7%).

Les figures 3.8 et 3.9 présentent la langue maternelle transmise aux enfants par le lieu de naissance d’un parent jumelé avec sa langue maternelle. Elles illustrent un détail qui était caché dans les deux figures précédentes, à savoir que si le père ou la mère est né au Canada et de langue maternelle tierce, la langue anglaise est majoritairement léguée aux enfants. À l’inverse, lorsque le père ou la mère est né à l’étranger et de langue maternelle tierce, les familles véhiculent beaucoup plus la langue française aux enfants. Cette précision s’explique peut-être par un ensemble de variables que précise le statut d’immigration.

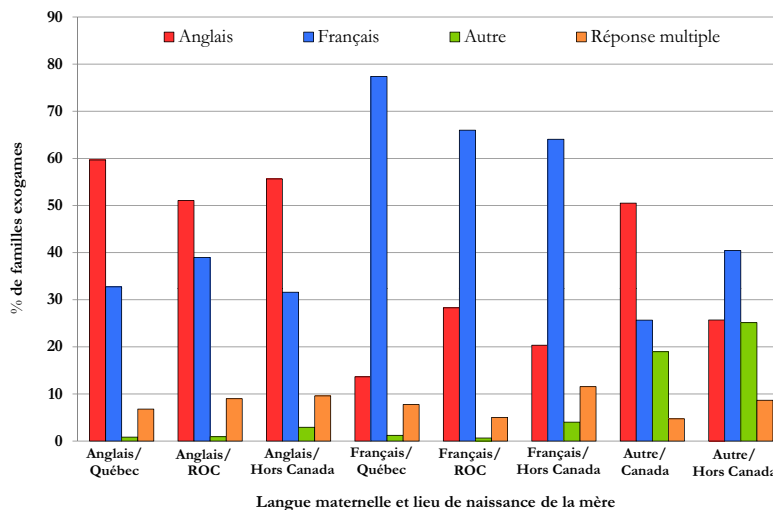
FIGURE 3.8. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par langue maternelle et lieu de naissance du père, ensemble du Québec, 2006



Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%



FIGURE 3.9. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par langue maternelle et lieu de naissance de la mère, ensemble du Québec, 2006



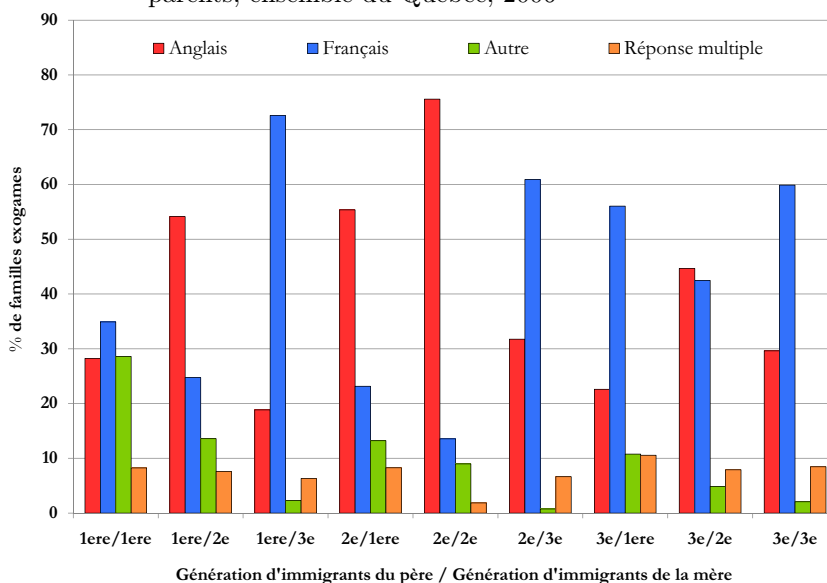
Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

#### 3.4.2.2. *Le statut des générations*

En ne décomposant plus les couples selon la langue maternelle des conjoints mais plutôt selon leur génération d'immigrants, nous constatons que cette caractéristique individuelle parentale apporte une autre dimension à notre analyse.

En effet, tel que le démontre la figure 3.10, les familles dont les enfants héritent le plus massivement, soit à 73%, du français comme langue maternelle sont tout d'abord celles dont le père et la mère sont respectivement de première et troisième génération. Ces familles sont suivies de celles dont le père et la mère sont de deuxième et troisième génération, de troisième et première génération et lorsque les deux conjoints sont de troisième génération. Dans ces trois types d'unions, les enfants acquièrent à plus de 55% la langue française et entre 20 et 30% la langue anglaise. À l'opposé, les couples qui transmettent le plus la langue anglaise, soit à 76%, sont ceux dont les deux conjoints sont issus d'une deuxième génération d'immigrants, suivis à 55% de ceux dont un des conjoints est de première génération et l'autre de deuxième génération. Ce sont les familles dont les deux parents appartiennent à une première génération d'immigrants qui transmettent le plus, soit à près de 30%, une langue maternelle tierce aux enfants.

FIGURE 3.10. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par génération d'immigrants des parents, ensemble du Québec, 2006



Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

En résumé, ce sont les couples dont au moins un des deux parents appartient à une troisième génération d'immigrants qui semblent être les plus nombreux à véhiculer le français pour langue maternelle. À l'inverse, lorsque les deux parents sont issus d'une deuxième génération d'immigrants ou qu'un des parents appartient à une seconde génération et l'autre à une première génération d'immigrants, les enfants acquerraient davantage l'anglais.

La figure nous démontre une fois de plus le rôle non négligeable de la mère. En effet, si le rôle du parent n'intervenait pas dans notre étude, un enfant dont le père appartient à une première génération d'immigrants apprendrait dans des proportions similaires le français, l'anglais ou une langue tierce qu'un enfant dont la mère est également issue de cette génération. En réalité, ces proportions sont les mêmes lorsqu'un des deux parents est de deuxième génération. Or, lorsque la mère est de première génération et le père de troisième, ces familles véhiculent dans une plus grande proportion une langue autre ou une combinaison de différentes langues. À l'inverse, les familles où le père est de première génération et la mère de troisième transfèrent beaucoup plus une seule langue officielle.

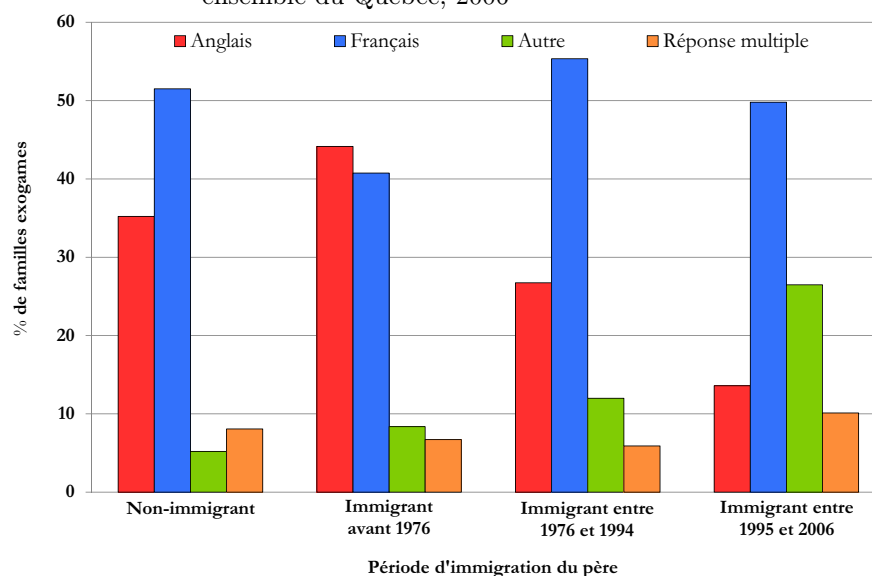
La variable caractérisant le statut des générations est pertinente dans la mesure où elle témoigne indirectement du lien d'attache d'un parent avec sa culture d'origine, qui elle-même est intimement liée à la langue maternelle. Dans la mesure où le parent appartient à une deuxième ou troisième génération, il est forcément né au Canada, ce qui pourrait influencer une transmission plus massive d'une langue officielle. En contrepartie, bien que nous sachions qu'un parent issu d'une première génération a forcément immigré, cette variable n'indique pas la période à laquelle cet individu est arrivé au pays. Or en réalité, la période d'immigration du parent nuance peut-être l'information relative aux parents appartenant à une première génération d'immigrants.

#### 3.4.2.3. *La période d'immigration des parents*

Les figures 3.11 et 3.12 démontrent que la période à laquelle les parents ont immigré influence la langue maternelle qu'ils transmettent à leurs enfants. Par ailleurs, que nous nous intéressions à la période d'immigration du père ou de la mère, les comportements sont une fois de plus similaires mais à des ordres de grandeur distincts.

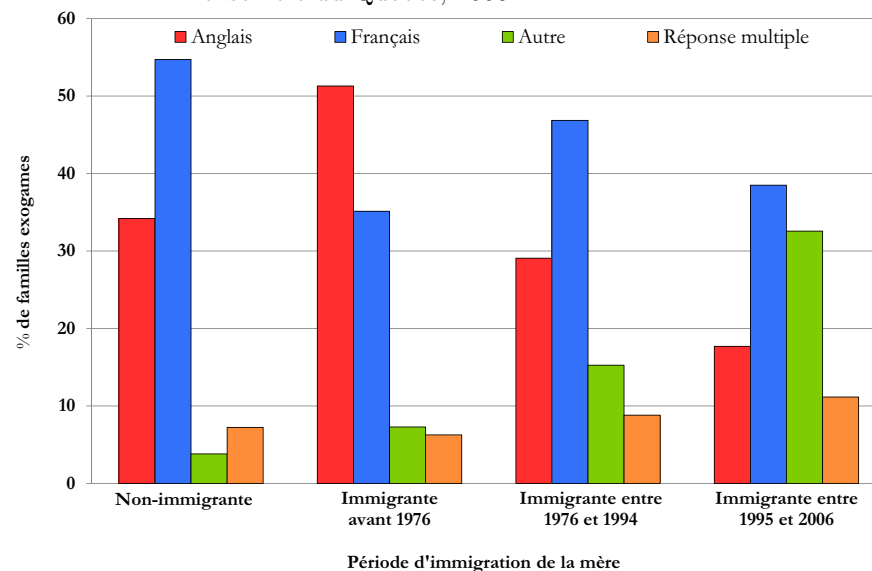
Les enfants à l'étude qui ont un père ou une mère né au Canada prennent majoritairement les langues officielles comme langue maternelle puisque à plus de 50%, les parents transmettent le français et à 35% l'anglais. À 7% ils véhiculent plus d'une langue maternelle et finalement dans 5% des cas il s'agit d'une langue tierce. Ainsi, qu'ils soient d'«origine canadienne» ou issus d'une deuxième génération d'immigrants, ces parents transmettent majoritairement une langue officielle à titre de langue maternelle à leurs enfants. Par contre, en décortiquant nos données en fonction de la période d'immigration des parents immigrants, nous remarquons que la période d'arrivée au Canada pourrait grandement avoir influencé la langue maternelle transmise à leur progéniture. En effet, alors que les pères et les mères arrivés au Canada avant 1976 ont transmis respectivement à 44% et à 51% l'anglais, en contrepartie, ils ont transmis la langue française à 41% et à 35%, dans moins de 10% des cas une langue tierce et à près de 7% plus d'une langue.

FIGURE 3.11. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par période d'immigration du père, ensemble du Québec, 2006



Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

FIGURE 3.12. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par période d'immigration de la mère, ensemble du Québec, 2006



Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Toutefois, plus les parents sont issus d'une immigration récente, plus les enfants ont hérité du français ou d'une langue tierce comme langue maternelle. En

effet, les familles dont le père ou la mère ont immigré entre 1976 et 1994 ont transmis aux enfants à moins de 30% l'anglais, à plus ou moins 50% le français et entre 12 et 15% une langue maternelle tierce. Finalement, les enfants dont les parents ont immigré entre 1995 et 2006 sont ceux qui ont davantage adopté une langue maternelle tierce. Dans 27% des familles où le père a récemment immigré, les enfants ont acquis une langue maternelle tierce, dans 50% des cas il s'agit du français, dans 14% l'anglais et dans 10% une combinaison d'un minimum de deux langues. En comparaison, dans les familles où la mère est nouvellement arrivée au pays, à 33% les enfants ont adopté une langue tierce, à 39% le français, à 18% l'anglais et à 11% plus d'une langue. Un point frappant chez cette dernière catégorie de parent est que les familles dont le père a récemment immigré véhiculent beaucoup plus le français que celle où une mère récemment immigré. En effet, les familles dont la mère est récemment arrivée au pays ont davantage transmis aux enfants une langue tierce ou même l'anglais, et ce, au détriment du français, le tout probablement dû au fait que, toutes langues confondues, la mère transmet davantage sa langue maternelle qu'un père.

La période d'immigration des parents semble clairement influencer le comportement linguistique des couples exogames. En effet, alors que les parents arrivés avant l'adoption de la Charte de la langue française ont davantage transféré à leurs enfants l'anglais, ceux arrivés après se seraient retournés en plus grand nombre vers la transmission de la langue française. La langue dans laquelle ces parents ont reçu leur éducation y joue probablement pour beaucoup. Quant aux nouveaux arrivants, leur comportement linguistique familial semblerait certes davantage influencés par leur culture et pays d'origine mais également tourné vers une dynamique linguistique francophone non négligeable.

La période d'immigration est donc une variable temporelle qui nous fournit une précision supplémentaire. Toutefois, il n'est pas impossible que l'âge auquel ont immigré les parents interfère dans le processus de transmission d'une langue maternelle aux enfants. En décortiquant les données en fonction de l'âge auquel

ont immigré les parents, nous serons indirectement en mesure de savoir si l'implantation de la Charte de la langue française et la langue d'éducation influent les langues transmises aux enfants.

#### 3.4.2.4. *L'âge à l'arrivée des parents au Canada*

Les données tirées du tableau 3.6 nous laissent croire que l'âge à l'arrivée au pays contribuerait également à une partie de l'explication de notre étude. Plus les parents sont arrivés à un âge avancé, plus ils ont transmis une langue maternelle tierce à leurs enfants. Les pères et les mères arrivés à l'âge de 15 ans et plus ont respectivement transmis dans plus de 17% et 24% des cas une langue maternelle autre à leurs enfants, comparativement à près de 8% chez ceux arrivés entre 0 et 14 ans. Alors que les pères et les mères arrivés à l'âge de 15 ans et plus ont davantage transmis le français comme langue maternelle par rapport à l'anglais, ceux arrivés à un âge plus précoce ont véhiculé la langue française dans des proportions similaires mais ont également davantage transmis l'anglais, et ce au détriment d'une langue tierce.

TABLEAU 3.6. Répartition (en %) des familles exogames selon l'âge auquel les pères et les mères ont immigré au Canada, ensemble du Québec, 2006

Langue	Âge des pères		Âge des mères	
	0-14 ans	15 ans et plus	0-14 ans	15 ans et plus
<b>Anglais</b>	39	24	40	25
<b>Français</b>	47	51	44	41
<b>Autre</b>	8	17	9	24
<b>Rép. Multiple</b>	7	7	7	10
<b>Total</b>	100	100	100	100

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Maintenant, le fait pour deux parents d'avoir immigré à des âges différents mais à la même période pourrait-il influencer la langue qu'ils ont véhiculée à leurs enfants ? À l'inverse, qu'en est-il pour deux parents arrivés au Canada au même âge mais pas à la même période d'immigration ?

Ici, nous avons préféré regrouper les périodes d'immigration en deux seules pour explorer l'impact de l'implantation de la Charte de la langue française. Par

conséquent, nous avons comparé l'âge à l'immigration des parents arrivés avant 1976 à ceux arrivés à partir de cette année.

Le tableau 3.7 précise que l'âge à l'arrivée au pays des pères qui ont immigré avant 1976 pourrait avoir influé sur la langue maternelle qu'ils ont véhiculée à leurs enfants. Les pères arrivés à 15 ans et plus auraient davantage transmis une langue tierce au détriment de l'anglais, si on les compare à ceux arrivés avant 15 ans. Le constat n'est pas tout à fait le même chez les pères arrivés à partir de 1976. Les pères arrivés à l'âge de 15 ans et plus à cette période ont certes davantage transmis une langue tierce par rapport à ceux étant arrivés plus jeunes. Cependant, contrairement aux pères ayant immigré avant 1976, les pères ayant immigré après cette date et arrivés avant l'âge de 15 ans ont moins transmis une langue tierce et ce, au profit de la langue française. Quant aux pères arrivés avant l'âge de 15, ceux ayant immigré avant 1976 ont davantage transmis l'anglais à leurs enfants que ceux arrivés après cette année, ces derniers ayant plus massivement transmis le français. La tendance observée est similaire lorsqu'on compare les pères arrivés avant 1976 à partir de 15 ans à ceux arrivés à partir de 1976.

TABLEAU 3.7. Répartition (en %) des familles exogames selon l'âge et la période auxquels les pères ont immigré au Canada, ensemble du Québec, 2006

Langue	Arrivés avant 1976		Arrivés à partir de 1976	
	0-14 ans	15 ans et plus	0-14 ans	15 ans et plus
<b>Anglais</b>	47	37	22	22
<b>Français</b>	40	42	60	52
<b>Autre</b>	6	15	12	18
<b>Rép. Multiple</b>	7	6	6	8
<b>Total</b>	100	100	100	100

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Le constat s'avère grossièrement le même lorsqu'on fait la même analyse pour les mères (tableau 3.8).

TABLEAU 3.8. Répartition (en %) des familles exogames selon l'âge et la période auxquels les mères ont immigré au Canada, ensemble du Québec, 2006

Langue	Arrivées avant 1976		Arrivées à partir de 1976	
	0-14 ans	15 ans et plus	0-14 ans	15 ans et plus
<b>Anglais</b>	52	43	23	25
<b>Français</b>	35	36	58	41
<b>Autre</b>	7	9	11	24
<b>Rép. Multiple</b>	6	7	7	10
<b>Total</b>	100	100	100	100

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

L'âge à l'immigration serait donc un autre facteur à considérer pour expliquer les langues maternelles transmises aux enfants. Plus les parents arrivent jeunes, plus ils transmettent une langue officielle à leurs enfants. Cependant, pour ceux qui ont transmis une langue officielle, ils ont été plus nombreux à transmettre le français lorsqu'ils sont arrivés après l'implantation de la Charte de la langue française. Par conséquent, sachant que plusieurs immigrants arrivés en bas âge et avant 1976 ont probablement accédé à une éducation en anglais, ils auraient par le fait même transmis un peu plus l'anglais à leurs enfants. À l'inverse, ceux arrivés à partir de 1976 ont pour la plupart été obligés d'être scolarisés en français, ce qui pourrait expliquer une transmission plus massive du français aux enfants issus de ces parents. Bien que l'impact soit beaucoup plus marquant chez les parents arrivés plus jeunes au pays, l'implantation de la Charte de la langue française semble également avoir eu une influence chez les parents arrivés à partir de l'âge de 15 ans, reflétant l'impact majeur qu'a eu cette charte dans plusieurs sphères de notre société.

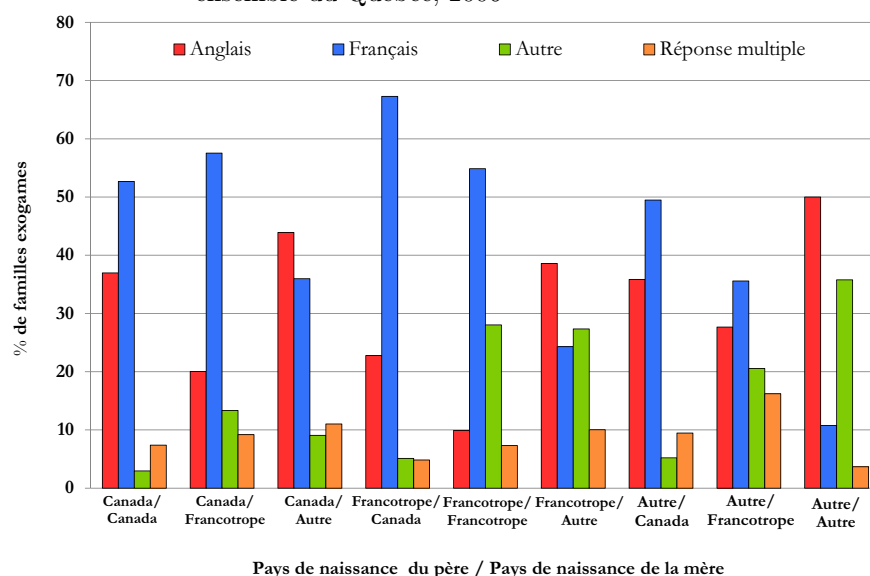
L'âge à l'immigration serait donc une variable temporelle qui nous fournit une précision supplémentaire. Ces variables temporelles semblent certes indispensables pour nos analyses. Toutefois, pour enrichir notre étude, nous avons également ajouté une variable de nature géographique, c'est-à-dire le pays d'origine des parents.



### 3.4.2.5. *Le pays de naissance des parents*

La figure 3.13 présente la langue maternelle véhiculée aux enfants selon le pays de naissance des deux parents. Selon notre classification, les parents sont soit nés au Canada, soit dans un pays francotrope ou dans un autre pays. À l'image de cette figure, trois principaux constats retiennent notre attention.

FIGURE 3.13. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par pays de naissance des parents, ensemble du Québec, 2006



Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Tout d'abord, le français est transmis à plus de 50% dans les familles où la mère est née au Canada ou dans un pays francotrope, à l'exception des couples où le père est né dans un pays non francotrope et la mère dans un pays francotrope. Les couples qui semblent davantage transmettre la langue française, c'est-à-dire dans 67% des cas, sont ceux dont le conjoint est originaire d'un pays francotrope et la mère est née au Canada.

Deuxièmement, les enfants issus d'une union dont la mère est née dans un pays non francotrope sont ceux qui recevraient davantage l'anglais comme langue maternelle. En effet, dans ces familles, entre 39 et 50% des couples véhiculent l'anglais comme unique langue maternelle.

Finalement, ce sont les couples où les deux conjoints ne sont pas nés au Canada qui transmettraient le plus une langue non officielle à leurs enfants. Nonobstant cette particularité, les couples où la mère est originaire d'un pays francotrope véhiculent certes à plus de 20% une langue maternelle autre mais ils transmettent avant tout la langue française. En contrepartie, les couples où la mère est née dans un pays non francotrope véhiculent tout d'abord l'anglais.

En résumé, si un des parents est né au pays, les enfants semblent beaucoup plus nombreux à avoir une langue maternelle officielle. Toutefois, dans la mesure où les deux parents sont nés à l'étranger, le pays d'origine du parent semble également influencer le choix de la langue transmise puisque si la mère est née dans un pays francotrope, les enfants héritent davantage d'une langue maternelle française, alors que ceux issus d'une mère née dans un pays non francotrope auraient plus l'anglais.

Jusqu'à présent, nous avons peu fait référence aux enfants qui acquièrent plus d'une langue maternelle puisque ces derniers sont non seulement peu nombreux mais leur proportion est également très similaire d'un couple à l'autre et ce peu importe la variable utilisée pour ventiler l'analyse. Cependant, nous remarquons ici que les enfants dont le père est né dans un pays autre et la mère dans un pays francotrope ont à plus de 15% plus d'une langue maternelle, ce qui est plus élevé que ce que nous avons préalablement observé.

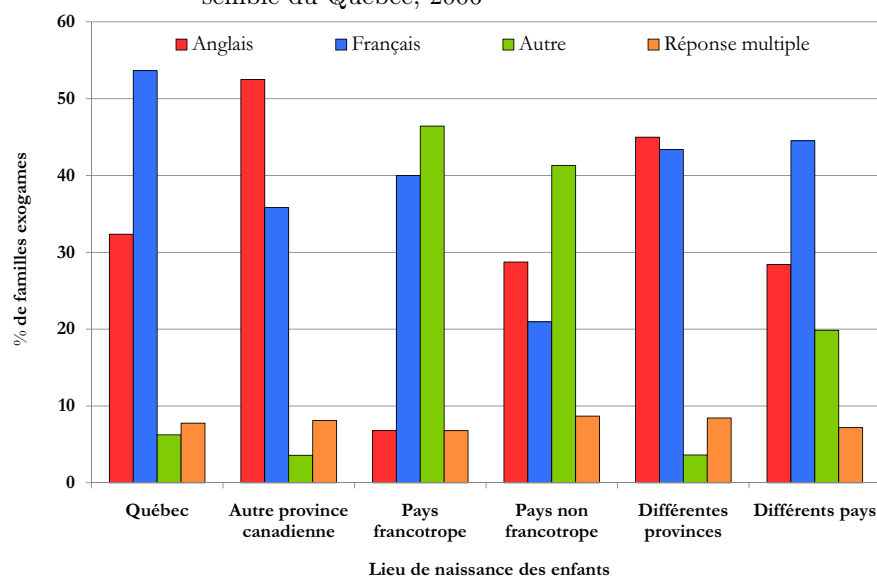
Il est vrai que le pays de naissance des parents pourrait influencer le choix de la langue qu'ils transmettent. Toutefois, ce choix pourrait-il également être altéré par le pays de naissance des enfants ?

#### 3.4.2.6. *Le lieu de naissance des enfants*

Depuis le début de ce chapitre, nous avons uniquement utilisé des variables se référant aux caractéristiques individuelles des parents constituant notre échantillon puisque ce sont eux qui choisissent la langue qu'ils transmettent. Cependant, bien que les enfants ne soient pas directement responsables de la langue maternelle dont ils héritent, nous avons tout de même intégré à l'analyse une composante qui

leur est intrinsèque et qui pourrait justifier la langue maternelle qu'ils reçoivent, soit leur pays de naissance. (voir figure 3.14)

FIGURE 3.14. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par lieu de naissance des enfants, ensemble du Québec, 2006



Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Alors que les couples dont les enfants sont tous nés au Québec ont transmis dans plus de 50% des cas le français et dans plus de 30% l'anglais, ceux dont les enfants sont tous nés dans la même province du ROC ont donné dans 50% des cas l'anglais et dans plus de 30% le français. Chez ces deux types de familles, les enfants ont toutefois dans des proportions très similaires une langue tierce ou plus d'une langue.

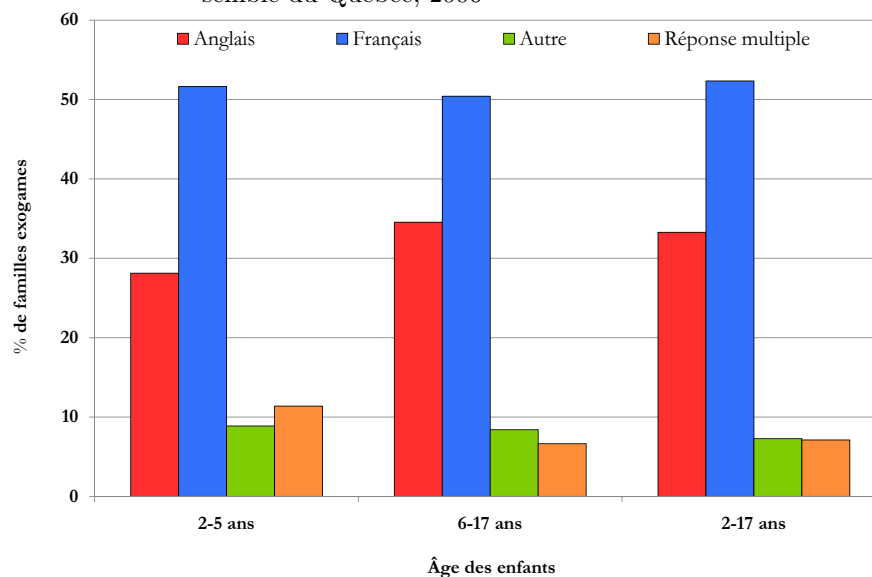
Les parents dont les enfants sont tous nés à l'étranger ont transféré dans plus de 40% des cas une langue tierce. Cependant, alors que 40% des couples dont tous les enfants sont nés dans un pays francotrope ont véhiculé le français comme langue maternelle, ceux dont les enfants sont tous nés dans un pays non francotrope ont fait de même que dans 21% des cas. À l'opposé, alors que 29% des familles où les enfants sont tous nés dans un pays non francotrope ont transmis l'anglais comme langue maternelle, celles dont les enfants sont nés dans un pays francotrope ont fait de même uniquement dans 7% des cas.

Dans la mesure où les enfants d'une famille sont tous nés au Canada mais pas dans la même province, les parents auraient transmis dans des proportions très similaires, soit à 45 et 43%, le français ou l'anglais. Il s'agit là d'un comportement qui est vraiment à mi-chemin entre les familles dont tous les enfants sont nés au Québec et celles dont les enfants sont tous nés dans la même province du ROC. Quant aux familles où les enfants ne sont pas tous nés dans le même pays, une proportion non négligeable de couple, soit 20%, ont transmis une langue tierce, près de 30% ont choisi l'anglais et 45% ont préféré véhiculer le français.

#### 3.4.2.7. L'âge des enfants

Nous souhaitons utiliser la variable *âge des enfants* pour vérifier indirectement si l'entrée à l'école modifiait la langue maternelle des enfants. La figure 3.15 présente les résultats obtenus.

FIGURE 3.15. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par groupe d'âge des enfants, ensemble du Québec, 2006



Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

En comparant la langue maternelle des enfants d'une famille où tous les enfants sont âgés entre 2 et 5 ans à celles où ils sont tous âgés entre 6 et 17 ans, nous constatons qu'il y a une légère différence de la proportion des familles où

les enfants ont l'anglais comme langue maternelle. Cependant, cette modification se fait particulièrement au détriment des réponses multiples. Ceci nous laisse donc croire que les parents d'enfants d'âge préscolaire déclarent avoir transmis plus d'une langue maternelle à leurs enfants, probablement parce que ces derniers ne sont pas encore en mesure de bien s'exprimer. Par contre, plus ces enfants vieillissent, plus leur comportement linguistique semble se tourner davantage vers l'utilisation prépondérante d'une seule langue. Il est possible que les parents souhaitent véhiculer plus d'une langue maternelle à leurs enfants lorsqu'ils naissent. Toutefois, cela nécessite un effort important de la part des deux parents. Ainsi, il ne serait pas impossible que plus les enfants vieillissent plus les comportements linguistiques familiaux convergent vers une seule langue. Du moment où ces enfants ne comprennent plus une langue maternelle acquise en jeune âge, cette dernière ne peut plus être déclarée au recensement.

L'ensemble des variables ethno-culturelles utilisées pour cette analyse nous laisse croire au niveau descriptif qu'elles interfèrent dans le choix de la langue maternelle qui est transmise aux enfants issus d'un couple linguistiquement exogame au Québec en 2006. Dans le but d'ajouter une dimension à notre analyse, nous avons également croisé notre variable dépendante selon le type d'emploi occupé par les parents ainsi que leur niveau d'éducation. Néanmoins, après avoir complété ces analyses, nous avons remarqué que les caractéristiques socio-économiques relatives aux parents semblent avoir un effet très limité sur le choix de la langue maternelle transmise aux enfants.

### 3.4.3. Synthèse

En résumé, les couples à l'étude transmettent davantage une langue officielle à leurs enfants. Plus les familles s'éloignent de l'Île de Montréal, plus leurs comportements linguistiques à la maison s'orientent vers la transmission du français. D'autres déterminants propres aux caractéristiques ethno-culturelles des parents et des enfants influencent également le choix de la langue maternelle qu'acquièrent les enfants. D'une part, alors qu'avoir un parent issu d'une troisième génération

d'immigrants ou né au Québec ou dans un pays francotrope favoriserait la transmission de la langue française aux enfants, avoir un parent appartenant à une seconde génération d'immigrants ou né dans une autre province que le Québec ou dans un pays non francotrope contribuerait à véhiculer l'anglais. D'autre part, avoir un parent ayant récemment immigré et arrivé à un âge plus tardif privilégierait la transmission d'une langue tierce. Certes avoir un parent immigrant favorise l'apprentissage d'une langue maternelle tierce. Néanmoins, les enfants dont les parents sont arrivés avant 1976 ont davantage acquis l'anglais comparativement à ceux dont les parents sont arrivés après 1976 qui ont plus fortement hérité du français, laissant présager que l'implantation de la Charte de la langue française a eu des effets sur le comportement linguistique adopté par les familles.

### 3.5. LANGUE D'USAGE ET SUBSTITUTIONS LINGUISTIQUES

Nous venons d'analyser sous plusieurs angles la langue maternelle adoptée par les enfants dont les parents forment un couple linguistiquement exogame. Tel que précisé dans le chapitre précédent, par définition, la langue maternelle reflète la première langue apprise dans la prime enfance et non pas la langue utilisée au quotidien par les recensés. Or, un autre éclairage pourrait être apporté par l'examen des langues parlées au foyer par les enfants issus d'un couple exogame et de les comparer aux langues maternelles pour voir s'il y a substitution linguistique.

#### 3.5.1. La langue d'usage des enfants

Le tableau 3.9 présente les langues maternelles et d'usage qu'on les enfants selon la combinaison linguistique des couples.

En analysant de plus près, sans distinguer la composition linguistique des couples, la langue d'usage le plus souvent utilisée au foyer par les enfants nous pouvons faire deux principaux constats.

Premièrement, 52% des familles à l'étude sont composées d'enfants francophones, soit un pourcentage pratiquement identique à celui décrivant les familles dont les enfants acquièrent le français comme langue maternelle. La proportion

TABLEAU 3.9. Répartition (en %) des familles exogames selon les langues maternelle et d'usage des enfants, par combinaison linguistique des couples, ensemble du Québec, 2006

Langue	Combinaison linguistique des couples									
	Anglais/Français		Anglais/Autre		Français/Autre		Autre/Autre		Total	
	L. mat	L. usa	L. mat	L. usa	L. mat	L. usa	L. mat	L. usa	L. mat	L. usa
Anglais	34	35	83	86	9	12	37	46	33	36
Français	57	55	5	5	75	77	19	26	51	52
Autre	-	1	8	3	9	4	39	18	8	4
Réponse multiple	9	9	5	5	8	8	5	11	8	8
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

de familles où les enfants ont plus d'une langue maternelle est également sensiblement identique à la proportion de familles où les enfants utilisent souvent plus d'une langue au foyer, soit autour de 8%.

Deuxièmement, alors que 8% des familles transmettent une langue maternelle tierce à leurs enfants, les familles formées d'enfants qui utilisent une langue autre à la maison ne représentent que 4% de nos familles québécoises à l'étude. Ces enfants pourraient-ils effectuer une substitution vers l'anglais, expliquant une augmentation du nombre de familles où les enfants sont anglophones ?

Ces deux constats généraux s'appliquent à toutes les familles, mais dans des proportions différentes, à l'exception de celles dont les deux conjoints ont une langue maternelle autre. Chez ces familles, alors que 39% affirment que les enfants ont une langue maternelle autre, en réalité 18% d'entre elle sont formées d'enfants allophones, soit une chute de 20 points de pourcentage qui se fait en grande partie au profit de la langue anglaise, compte tenu du pourcentage d'anglophones résidant au Québec.

### 3.5.2. Les substitutions linguistiques

Connaissant désormais la langue maternelle transmise aux enfants, il devient intéressant de la comparer à leur langue d'usage pour savoir s'il y a substitution linguistique ou si la langue maternelle transmise est bien à l'image de la langue que ces enfants parlent au quotidien dans la famille.

En comparant la langue maternelle des enfants à leur langue d'usage au foyer (tableau 3.10) nous constatons tout d'abord que dans la très grande majorité des familles, la langue maternelle des enfants correspond exactement à leur langue d'usage. En effet, dans 81% des familles les enfants n'auraient effectué aucune substitution linguistique. Toutefois, la composition linguistique des couples semblerait influencer la possibilité qu'un enfant effectue ou non une substitution linguistique avant l'âge de 18 ans.

TABLEAU 3.10. Répartition (en %) des familles exogames selon le type de substitution linguistique qu'ont effectué les enfants, par combinaison des couples, ensemble du Québec, 2006

Type de substitution	Combinaison linguistique des couples				Total
	Anglais/Français	Anglais/Autre	Français/Autre	Autre/Autre	
<b>Aucune substitution</b>	83	87	81	66	81
<b>Demi-substitution<sup>1</sup></b>	5	4	6	4	5
<b>Substitution bonifiée<sup>2</sup></b>	3	2	3	6	3
<b>Substitution complète</b>	8	7	8	22	9
<b>Total</b>	100	100	100	100	100

Source : Recensement Canada 2006, échantillon 20%

1) Demi-substitution : lorsque les enfants ont plus d'une langue maternelle mais n'utilisent qu'une de ces langues à titre de langue d'usage.

2) Substitution bonifiée : lorsque les enfants ont une seule langue maternelle mais parlent en plus de cette langue, une autre langue au foyer.

Alors que chez les familles où les couples sont français/autre ou anglais/français les enfants utilisent respectivement une langue d'usage qui est la même que leur langue maternelle dans 81% et 83% des cas, la proportion de familles où les enfants n'effectuent pas de substitution linguistique augmente à 87% lorsque ces derniers vivent dans une union anglais/autre. En contrepartie, ce n'est que dans 66% des familles où les deux parents ont une langue maternelle autre que les enfants ont une langue maternelle identique à leur langue d'usage.

Il est très important de noter qu'à ce pourcentage de familles où les enfants n'effectuent aucune substitution linguistique s'ajoutent les familles où les enfants effectuent des «demi-substitutions linguistiques» ou des «substitutions linguistiques bonifiées». À vrai dire, on remarque qu'un certain nombre d'enfants ont acquis plus d'une langue maternelle mais n'utilisent qu'une de ces langues à titre de langue d'usage, ou à l'inverse ils ont une seule langue maternelle mais parlent en plus de cette langue, une autre langue au foyer. Ainsi, dans 8% des familles, les



enfants auraient effectué ces types de substitutions. Par contre, chez les familles où les deux parents ont une langue maternelle tierce, cette proportion avoisine les 10%.

Mentionnons que nous avons observé chez un minime pourcentage de familles, soit moins de 2%, que les enfants n'ont pas tous la même langue d'usage au foyer. Conséquemment, pour ces 890 familles, nous ne sommes pas en mesure d'étudier les substitutions linguistiques effectuées par les enfants. Précisons par contre que dans près de 60% de ces cas, la langue d'usage des enfants alterne entre le français et l'anglais et dans 30% entre une réponse multiple et une réponse unique.

Tel que nous venons de le voir, chez plus de 5 585 familles, soit près de 10% des familles à l'étude, les enfants effectuent une substitution linguistique avant l'âge de 18 ans. De ce nombre (voir tableau 3.11), 2 735 (49%) des substitutions linguistiques observées s'avèrent se faire vers l'anglais, 2 235 (40%) vers le français, 520 (9%) vers une langue tierce et 95 (2%) vers une combinaison de langues.

TABLEAU 3.11. Répartition (en nombres) des familles exogames selon la langue maternelle des enfants, par langue d'usage des enfants au foyer, ensemble du Québec, 2006

Langue maternelle	Langue d'usage				
	Anglais	Français	Autre	Rép. multiple	Total
<b>Anglais</b>	-	990	115	-	1 110
<b>Français</b>	1 485	-	270	-	1 760
<b>Autre</b>	1 220	1 245	100	95	2 260
<b>Rép. multiple</b>	30	-	30	-	60
<b>Total</b>	2 735	2 240	520	95	5 585

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Des 2 735 familles où une substitution vers l'anglais serait effectuée, plus de 1 485 (54%) d'entre elles sont composées d'enfants de langue maternelle française et 1 220 (45%) d'enfants de langue maternelle tierce. Des 2 235 familles où les enfants auraient fait une substitution linguistique vers le français, 990 (44%) sont formées d'enfants de langue maternelle anglaise et 1 245 (55%) d'enfants de langue maternelle tierce. Finalement, des 520 familles où nous observons que les enfants ont effectué une substitution vers une langue tierce, 270 (52%) étaient composées

d'enfants de langue maternelle française, 115 (22%) de langue maternelle anglaise et 100 (19%) de langue maternelle tierce.

Étonnamment, bien que la proportion de familles où les enfants de langue maternelle française soit pratiquement identique à la proportion de familles où les enfants sont francophones, et qu'il en est de même concernant la langue anglaise, nous observons un nombre important de familles pour lesquelles une substitution linguistique s'opère du français à l'anglais ou inversement, de l'anglais au français. En réalité, près de 40% et 35% des familles où s'opère respectivement une substitution linguistique vers l'anglais ou le français sont composées d'un couple anglais/français (tableau 3.12).

TABLEAU 3.12. Répartition (en %) des familles exogames selon la combinaison linguistique des couples, par langue vers laquelle les enfants ont opéré une substitution linguistique, ensemble du Québec, 2006

Langue père/Langue mère	Substitution vers				
	Anglais	Français	Autre	Rép. multiple	Total
Anglais/Français	29	10	13	-	19
Anglais/Autre	8	3	5	16	6
Français/Anglais	9	26	10	-	16
Français/Autre	32	25	18	32	18
Autre/Anglais	6	2	5	-	4
Autre/Français	12	6	7	5	9
Autre/Autre	24	28	42	53	28
<b>Total</b>	100	100	100	100	100
<b>N</b>	2 735	2 235	520	95	5 585

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

Sur 100 familles où une substitution linguistique vers l'anglais est observée, 37 sont composées d'un père de langue maternelle anglaise et 15 d'une mère de langue anglaise. Dans la même optique, sur 100 familles où les enfants ont effectué une substitution vers le français, 50 sont formées d'un père de langue maternelle française et 16 d'une mère de langue française. Au total, dans 42% des familles où une substitution a été relevée, les enfants ont adopté pour langue d'usage la langue maternelle du père. Dans 18% des cas, les enfants parlent le plus souvent la langue maternelle de leur mère. Les résultats obtenus indiqueraient-ils que les enfants acquièrent certes majoritairement la langue maternelle de leur mère mais

que la langue d'usage à la maison est davantage à l'image de la langue maternelle du père ?

Remarquons aussi que près de 50% des familles où les enfants effectuent une substitution linguistique vers l'anglais sont en réalité composées de parents qui n'ont pas l'anglais comme langue maternelle et que plus de 30% des substitutions linguistiques vers le français s'effectuent chez des familles où le père et la mère n'ont pas cette langue maternelle. En réalité, dans 40% des familles où une substitution linguistique a été notée, les enfants ont adopté une langue d'usage à la maison qui est différente de la langue maternelle des deux parents.

Le tableau 3.13 présente les mêmes données que celles montrées dans le tableau précédent mais cette fois-ci, le pourcentage total est rapporté selon la combinaison linguistique du couple. Présentées sous cette forme, les données nous permettent une fois de plus de renforcer notre questionnement, à savoir si la langue maternelle du père est en partie garante de la langue d'usage adoptée par les enfants à la maison. Nous sommes en effet à même de constater par le biais de ce tableau que chez les familles où le père est de langue maternelle officielle et que les enfants ont opéré une substitution linguistique, cette dernière s'est faite au profit de la langue maternelle du père dans une très grande majorité des familles, soit entre 56% et 74% des cas. À l'inverse, lorsque la mère est de langue maternelle officielle et qu'une substitution linguistique a été observée, la langue adoptée par les enfants est, dans moins de 30% des familles, la langue de la mère, exception faite des couples où le père est de langue tierce et la mère de langue anglaise. Chez ces familles, la langue maternelle de la mère est adoptée comme langue d'usage par les enfants dans plus de 65% des cas.

Ce dernier constat nous amène à regarder de plus près la situation des familles où au moins un des conjoints est de langue non officielle. Lorsque le père est de langue maternelle tierce et la mère de langue officielle, dans plus de 65% des familles où les enfants ont effectué une substitution linguistique, le transfert s'est fait vers l'anglais. Chez les familles où la mère est de langue tierce et le père de langue officielle, le transfert s'est fait vers l'anglais chez 67% des familles où le père

TABLEAU 3.13. Répartition (en %) des familles exogames selon la langue vers laquelle les enfants ont opéré une substitution linguistique, par combinaison linguistique des couples, ensemble du Québec, 2006

Langue père/Langue mère	Substitution vers					Total	N
	Anglais	Français	Autre	Rép. multiple			
Anglais/Français	74	20	6	-		100	1 080
Anglais/Autre	67	21	8	5		100	330
Français/Anglais	29	66	6	-		100	875
Français/Autre	32	56	10	3		100	1 000
Autre/Anglais	66	23	11	-		100	235
Autre/Français	65	28	7	1		100	525
Autre/Autre	42	40	14	3		100	1 545
<b>Total</b>	49	40	9	2		100	5 585

Source : Recensement du Canada 2006, échantillon 20%

est de langue anglaise et vers le français chez 56% des familles où le père est de langue française. En résumé, que la mère ait le français ou l'anglais comme langue maternelle, si son conjoint est de langue maternelle tierce, les enfants opèrent davantage un transfert linguistique vers l'anglais. À l'inverse, si la mère est de langue maternelle tierce et le père de langue officielle, le transfert linguistique effectué par les enfants semble largement orienté vers la langue maternelle du père. La langue d'usage utilisée par les enfants semble bel et bien davantage conditionnée par la langue maternelle du père, et ce, même si les données ne nous permettent pas de justifier ce constat. Finalement, mentionnons aussi que lorsque les deux parents sont de langue maternelle tierce et que les enfants ont opéré une substitution linguistique, cette dernière s'est faite autant au profit de l'anglais que du français (42% versus 40% respectivement).

Somme toute, en examinant la distribution de la population, nous observerions davantage de substitutions linguistiques chez les familles dont les deux conjoints sont de langue maternelle autre. Alors que la population à l'étude est composée de 12% de couples allophones, près de 30% des substitutions linguistiques s'effectueraient chez ces familles. En décortiquant davantage les données, nous constatons que les familles où les enfants effectueraient davantage une substitution linguistique sont celles dont les deux parents appartiennent à une première génération d'immigrants. Les substitutions linguistiques seraient également plus

courantes chez celles dont la mère ou le père a récemment immigré au pays. Par ailleurs, les familles où nous relevons une substitution vers la langue française seraient davantage composées d'enfants qui sont tous nés dans un pays francotrope ou qui ne sont pas tous nés dans le même pays. Le fait d'avoir une mère née à l'étranger ou un père né dans un pays francotrope semblerait aussi influencer les substitutions linguistiques vers la langue française. À l'opposé, il semblerait que les substitutions linguistiques vers l'anglais s'opèrent davantage chez les familles où tous les enfants sont nés au Québec, chez celles où la mère est née au Canada ou dans un pays non francotrope et chez les familles où le père est né au Canada.

En comparant les langues maternelles aux langues d'usage, nous sommes parvenus à capter la dynamique linguistique adoptée au quotidien par les familles exogames ce qui nous apporte une dimension supplémentaire pertinente. Bien que chez certaines familles, les enfants ont effectué une substitution linguistique, dans la très grande majorité des cas, la langue d'usage utilisée au quotidien par les enfants correspond à la première langue qu'ils ont apprise. Ce constat démontre que tous les déterminants analysés dans ce chapitre influencent non seulement le choix de la langue maternelle transmise mais plus spécifiquement le choix de la dynamique linguistique familiale adoptée au quotidien à la maison.

## Chapitre 4

---

# LES DÉTERMINANTS EXPLIQUANT LE CHOIX DE LA LANGUE MATERNELLE TRANSMISE AUX ENFANTS ISSUS DE COUPLES EXOGAMES

Dans le troisième chapitre, nous observons que, lorsqu'elles sont analysées individuellement, plusieurs caractéristiques propres aux parents, aux enfants et à l'environnement extérieur à la famille influenceraient le choix de la langue maternelle transmise aux enfants. Or comment interagissent ces facteurs sur notre variable d'intérêt lorsqu'ils sont intégrés dans un seul modèle ? Pour mieux saisir cette réalité, plus particulièrement le poids relatif de certaines variables, nous avons produit différents modèles explicatifs afin d'identifier les variables qui expliqueraient davantage le choix de la langue maternelle transmise aux enfants. Tel que justifié dans le deuxième chapitre, les analyses explicatives ont été faites au moyen de régressions logistiques bivariées.

### 4.1. LES MODÈLES RETENUS

Les régressions logistiques que nous avons effectuées portent sur trois principaux modèles intégrant chacun différentes variables reliées à une thématique. Ces modèles sont emboîtés, c'est-à-dire que le premier modèle contient uniquement ses variables, le second intègre à la fois ses propres variables et celles du premier modèle et le dernier modèle comprend ses variables et celles des deux modèles précédents. Dans notre cas, le premier modèle permet de cibler l'importance des

langues maternelles des deux parents et du lieu de résidence et le deuxième nous informe davantage sur l'impact des caractéristiques des enfants. Finalement, le troisième modèle mise davantage sur l'influence du parcours migratoire des deux parents.

TABLEAU 4.1. Variables incluses dans les différents modèles de régressions logistiques

Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
L. maternelle mère L. maternelle père Lieu de résidence	L. maternelle mère L. maternelle père Lieu de résidence	L. maternelle mère L. maternelle père Lieu de résidence
	Lieu naissance enfants Âge des enfants	Lieu naissance enfants Âge des enfants
		Parcours migratoire des parents

Au total, un maximum de six variables a été intégré dans les trois modèles. Le premier modèle comprend trois variables, soit la langue maternelle du père, la langue maternelle de la mère et le lieu de résidence de la famille. À ces variables, sont ajoutées dans le deuxième modèle les deux variables relatives aux enfants, soit leur lieu de naissance et leur âge. Finalement, le troisième modèle contient une sixième variable qui a elle seule parvient à résumer le plus efficacement l'histoire migratoire du père et de la mère.

Alors que les modalités de réponses des variables contenues dans les deux premiers modèles sont identiques à ce qui a été exposé dans le deuxième chapitre, la variable intégrée à notre modèle final est quant à elle le résultat d'une fusion de différentes variables qui synthétise le parcours migratoire des deux parents. Il s'avérait fondamental de tenir compte dans notre analyse du parcours migratoire des parents. Cependant, en faisant différents tests, nous avons rapidement conclu que, non seulement les variables exprimant le parcours migratoire d'un parent étaient sans surprise corrélées entre elles, mais en plus, les variables reflétant le parcours du père étaient corrélées à celles résumant le parcours de la mère. Ne voulant pas intégrer dans nos modèles des variables uniques au parcours de la mère ou du père, voulant éviter une variable avec trop de modalités et voulant éviter des termes d'interaction, nous avons créé une seule variable qui synthétise

le plus fidèlement possible l'histoire migratoire du couple. Cette variable intègre une variable qui précise si le père est un immigrant ou non ainsi que la génération d'immigrants de la mère et la période à laquelle elle a immigré. Elle comporte 10 modalités de réponse.

TABLEAU 4.2. Modalités de réponse relatives à la variable *parcours migratoire des parents*

Modalité	Père	Mère
1	Non immigrant	3 <sup>e</sup> génération
2	Non immigrant	2 <sup>e</sup> génération
3	Non immigrant	1 <sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)
4	Non immigrant	1 <sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)
5	Non immigrant	1 <sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)
6	Immigrant	3 <sup>e</sup> génération
7	Immigrant	2 <sup>e</sup> génération
8	Immigrant	1 <sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)
9	Immigrant	1 <sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)
10	Immigrant	1 <sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)

Cette nouvelle variable a donc été construite au moyen de trois autres variables. Avant d'arrêter notre choix sur ces trois variables, nous avons préalablement fait différents tests afin de cibler les variables relatives à l'histoire migratoire des parents qui influençaient davantage notre variable d'intérêt.

Nous aurions fait le choix de conserver les variables concernant la génération d'immigrants du père et de la mère qui semblaient apporter beaucoup d'informations, autant au niveau descriptif qu'explicatif. Cependant, souhaitant en plus ajouter la variable concernant la période d'immigration, nous devons trouver une solution pour limiter le nombre de modalités. Ainsi, nous avons jumelé le statut d'immigrant du père à la génération d'immigrants de la mère. Nous avons également ajouté à cette nouvelle variable la période d'immigration de la mère. Nous avons sélectionné la période d'immigration de la mère et non celle du père car vraisemblablement, l'année d'arrivée de la mère semble, selon nos analyses explicatives préliminaires, davantage influencer la variable d'intérêt.

Notons que nos modèles ne contiennent aucune variable concernant le statut socio-professionnel des parents. Une raison motive ce choix. En effet, lors de nos analyses explicatives préliminaires, nous avons constaté que l'explication apportée



par ces variables n'était jamais significative. Ainsi, nous avons retiré ces variables de nos modèles finaux pour obtenir un modèle plus parcimonieux.

## 4.2. LES RÉSULTATS

Au total cinq régressions finales seront présentées dans ce chapitre. Ces régressions se divisent en deux types. D'une part, les trois premières régressions ont pour variable dépendante la langue maternelle transmise aux enfants, que ce soit le français, l'anglais, une langue tierce ou une combinaison de différentes langues. D'autre part, les deux autres régressions nous informeront davantage sur le rôle du parent dans la transmission d'une langue maternelle, à savoir s'il s'agit davantage du père, de la mère, etc. Alors que le premier type de régressions nous permettra d'évaluer le pouvoir d'attraction des langues, le second type nous permettra de déterminer lequel du père ou de la mère transmet davantage sa langue.

Il est à noter que dans toutes les régressions présentées, le troisième modèle apparaît être le plus complet en termes d'explications de la variations.

### 4.2.1. Quelle langue maternelle est davantage transmise ?

Quels sont les déterminants les plus susceptibles d'expliquer la transmission du français, de l'anglais, d'une langue tierce ou de multiples langues ? Les prochaines régressions nous permettront de répondre à la question et de valider les résultats obtenus au moyen des analyses descriptives.

#### 4.2.1.1. *Avoir le français ou l'anglais comme langue maternelle ?*

Le tableau 4.3 présente les résultats d'une régression logistique pour laquelle nous avons conservé toutes les familles dont les enfants ont, soit le français soit l'anglais, comme langue maternelle. La variable dépendante a été codée de sorte à accorder la modalité 0 aux familles dont les enfants ont acquis le français et 1 à celles dont les enfants ont acquis l'anglais. Ainsi, plus le rapport de cotes est inférieur à l'unité, plus le facteur favorise la transmission de la langue française. À l'inverse, plus le rapport de cotes est supérieur à l'unité, plus la catégorie

correspondante favorise la transmission de l'anglais comme langue maternelle, et ce, par rapport à la catégorie de référence.

Dans ce premier tableau, nous constatons que plusieurs facteurs favorisent, à des seuils statistiquement significatifs, la transmission de la langue française comme langue maternelle aux enfants. Tout d'abord, en regardant les variables propres au premier modèle qui sont la langue maternelle du père et de la mère et le lieu de résidence de la famille, nous observons que les enfants dont la mère est de langue maternelle française héritent vraisemblablement beaucoup plus du français comme langue maternelle, et ce, comparativement aux enfants dont la mère est de langue anglaise (Odds Ratios [OR]=0,006). Le rapport de cotes étant très près de 0, ceci démontre un impact réel et très fort. Les régressions montrent également qu'un père de langue maternelle française est vraisemblablement beaucoup plus enclin à transmettre le français à ses enfants, comparativement à un père de langue maternelle anglaise (OR=0,018). Un père ou une mère de langue maternelle tierce se voient eux aussi plus susceptibles de véhiculer le français comparativement à un parent de langue maternelle anglaise (OR=0,134 et OR=0,227). Toutefois chez ces parents, l'effet, bien que non négligeable, est moins prononcé que celui observé chez les familles où les parents sont de langue maternelle française. Remarquons également que le rapport de cotes pour les mères de langue maternelle française est plus faible que celles pour les pères homologues, démontrant une fois de plus le rôle prépondérant de la mère dans la transmission de la langue maternelle aux enfants. Cette régression permet également de confirmer que le lieu de résidence influence la langue maternelle véhiculée aux enfants. Plus on s'éloigne de l'Île de Montréal, plus la langue française est transférée aux enfants, démontrant un effet très important du lieu de résidence et de l'environnement linguistique extérieur sur la dynamique linguistique chez nos familles à l'étude. (OR=0,475 pour le reste de la RMR et OR=0,257 pour le reste du Québec).

TABLEAU 4.3. Rapports de cotes (*odds ratios*) des facteurs expliquant la transmission du français ou de l'anglais comme langue maternelle, ensemble du Québec, 2006

Variables	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
<b>Langue maternelle de la mère</b>			
<b>réf : Anglais</b>			
<i>Français</i>	0.005***	0.005***	0.006***
<i>Autre</i>	0.134***	0.144***	0.134***
<b>Langue maternelle du père</b>			
<b>réf : Anglais</b>			
<i>Français</i>	0.018***	0.019***	0.018***
<i>Autre</i>	0.168***	0.18***	0.227***
<b>Lieu de résidence</b>			
<b>réf : Île de Montréal</b>			
<i>Reste RMR</i>	0.508***	0.494***	0.475***
<i>Reste Québec</i>	0.306***	0.251***	0.257***
<b>Lieu de naissance des enfants</b>			
<b>réf : Tous nés au Québec</b>			
<i>Tous nés dans la même province du ROC</i>		3.344***	3.521***
<i>Tous nés dans le même pays francotrope</i>		0.153***	0.276***
<i>Tous nés dans le même pays non francotrope</i>		2.194***	2.825***
<i>Nés dans différentes provinces canadiennes</i>		1.723*	1.765*
<i>Nés dans différents pays</i>		0.778	1.188
<b>Âge des enfants</b>			
<b>réf : 2-5 ans</b>			
<i>6-17 ans</i>		1.308***	1.291**
<i>2-17 ans</i>		1.295	1.208
<b>Parcours migratoire des parents</b>			
<b>réf : Père non immigrant / Mère 3<sup>e</sup> génération</b>			
<i>Père non immigrant / Mère 2<sup>e</sup> génération</i>			2.365***
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)</i>			1.671**
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)</i>			0.843
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)</i>			0.994
<i>Père immigrant / Mère 3<sup>e</sup> génération</i>			0.636***
<i>Père immigrant / Mère 2<sup>e</sup> génération</i>			1.876***
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)</i>			1.245
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)</i>			0.495***
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)</i>			0.313***
Nombre d'observations	9 876	9 876	9 876
Fonction du log-vraisemblance	-22837.913	-22308.06	-21604.406
Pseudo- $R^2$	0.3149	0.3308	0.3519

\*p<0.05; \*\*p<0.01; \*\*\*p<0.001

La modalité 0 de la variable dépendante est attribuée aux familles qui ont transmis le français.  
La modalité 1 est octroyée aux familles qui ont transmis l'anglais.

Par ailleurs, comparativement aux familles dont tous les enfants sont nés au Québec, ce sont les familles dont tous les enfants sont nés dans un pays francotrope qui sont les plus susceptibles de véhiculer la langue française aux enfants (OR=0,276).

De plus, si on prend pour référence les familles dont le père est non immigrant et la mère issue d'une troisième génération d'immigrants, ce sont les familles où le père est immigrant et la mère issue d'une première génération d'immigrants et arrivée à partir de 1994 qui véhiculent le plus la langue française (OR=0,313). Ces familles sont suivies de celles formées d'un père immigrant et d'une mère de première génération arrivée entre 1976 et 1994 (OR=0,495) ou d'un père immigrant et d'une mère de troisième génération (OR=0,636). Ceci confirmerait donc que le parcours migratoire des parents influence le choix de la langue officielle transmise aux enfants. Les enfants dont le père est immigrant et la mère arrivée au pays après l'implantation de la charte de la langue française véhiculent davantage le français à leurs enfants. Ainsi, on observe en quelque sorte l'influence que cette charte opère sur l'apprentissage du français chez les immigrants et leurs enfants.

Bien que certains facteurs favorisent la transmission du français, d'autres jouent en faveur de l'anglais. Nombreuses sont les caractéristiques des enfants qui contribuent en partie à l'explication. Comparativement aux familles où tous les enfants sont nés au Québec, ce sont celles dont tous les enfants sont nés dans le reste du Canada (ROC) qui sont les plus enclines à transférer l'anglais (OR=3,521), suivies de celles où tous les enfants sont nés dans un pays non francotrope (OR=2,825) et de celles où tous les enfants ne sont pas nés dans la même province canadienne (OR=1,765). Étonnamment et contrairement à ce que nous laissions croire les résultats descriptifs, les enfants âgés entre 6 et 17 ans sont plus enclins à avoir l'anglais comme langue maternelle (OR=1,291), ce qui pourrait nous indiquer que les enfants de notre étude sont davantage scolarisés en anglais. Ce résultat pourrait également s'expliquer par le fait que les enfants les plus vieux ont des parents également plus âgés qui ont peut-être été scolarisés en anglais avant l'implantation de la loi 101, comparativement aux enfants âgés

entre 2 et 5 ans dont les parents, plus jeunes, ont commencé à aller à l'école après 1977 et ont dès lors été scolarisés en français. Les enfants susceptibles d'avoir l'anglais pour langue maternelle sont aussi ceux dont le père est non immigrant et la mère appartient à une deuxième ou première génération mais arrivée avant 1976 (OR=2,365 et OR=1,671). Il en est de même pour les enfants dont le père est immigrant et la mère de deuxième génération (OR=1,876). Ce dernier constat permet de valider les résultats descriptifs précédemment obtenus, à savoir que les enfants dont les parents sont issus d'une deuxième génération d'immigrants ou d'une immigration datant d'avant l'implantation de la charte de la langue française sont plus enclins à recevoir l'anglais comme langue maternelle.

En résumé, les enfants dont la mère est de langue française résidant à l'extérieur de l'Île de Montréal, nés au Québec et issus de parents récemment arrivés au pays ou de troisième génération d'immigrants héritent davantage de la langue maternelle française. À l'inverse, ceux dont la mère est de langue anglaise, habitant sur l'Île de Montréal, âgés de 6 ans et plus, nés à l'extérieur du Québec et issus de parents de deuxième génération d'immigrants ou d'immigrants arrivés au pays avant 1976 sont plus enclins à acquérir l'anglais comme langue maternelle.

#### 4.2.1.2. *Avoir une langue maternelle officielle ou non officielle ?*

La seconde régression que nous avons produite nous permet de distinguer les facteurs qui influencent la transmission du français ou de l'anglais (modalité=0) de ceux qui favorisent la transmission d'une langue non officielle (modalité=1). Après avoir observé le tableau 4.4, nous constatons que peu de déterminants impliqués dans cette régression expliquent à des seuils statistiquement significatifs la transmission d'une langue officielle.

En effet, peu de facteurs sont inférieurs à l'unité, et lorsqu'ils le sont, un nombre limité d'entre eux présentent des seuils statistiquement significatifs. À vrai dire, les seuls déterminants qui avantagent la transmission d'une langue officielle à titre de langue maternelle sont ceux qui concernent le parcours migratoire des parents. Comparativement aux enfants dont le père est non immigrant et la mère appartient à une troisième génération d'immigrants, ce sont les enfants dont le

TABLEAU 4.4. Rapports de cotes (*odds ratios*) des facteurs expliquant la transmission d'une langue maternelle officielle ou non officielle, ensemble du Québec, 2006

Variables	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
<b>Langue maternelle de la mère</b>			
<b>réf : Anglais</b>			
<i>Français</i>	0.976	0.933	0.887
<i>Autre</i>	26.305***	22.348***	26.431***
<b>Langue maternelle du père</b>			
<b>réf : Anglais</b>			
<i>Français</i>	1.3556	1.233	1.175
<i>Autre</i>	5.825***	5.364***	5.020***
<b>Lieu de résidence</b>			
<b>réf : Île de Montréal</b>			
<i>Reste RMR</i>	0.766	0.840	0.835
<i>Reste Québec</i>	1.24	1.219	1.077
<b>Lieu de naissance des enfants</b>			
<b>réf : Tous nés au Québec</b>			
<i>Tous nés dans la même province du ROC</i>		0.873	0.820
<i>Tous nés dans le même pays francotrope</i>		7.755***	5.676***
<i>Tous nés dans le même pays non francotrope</i>		8.160***	6.300***
<i>Nés dans différentes provinces canadiennes</i>		0.676	0.701
<i>Nés dans différents pays</i>		2.353***	1.903*
<b>Âge des enfants</b>			
<b>réf : 2-5 ans</b>			
<i>6-17 ans</i>		0.918	1.062
<i>2-17 ans</i>		0.720	0.753
<b>Parcours migratoire des parents</b>			
<b>réf : Père non immigrant / Mère 3<sup>e</sup> génération</b>			
<i>Père non immigrant / Mère 2<sup>e</sup> génération</i>			0.440***
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)</i>			0.363**
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)</i>			0.530*
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)</i>			1.115
<i>Père immigrant / Mère 3<sup>e</sup> génération</i>			0.742
<i>Père immigrant / Mère 2<sup>e</sup> génération</i>			0.637
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)</i>			0.247**
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)</i>			0.727
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)</i>			0.875
Nombre d'observations	11 063	11 063	11 063
Fonction du log-vraisemblance	-11602.338	-10731.12	-10566.125
Pseudo- $R^2$	0.3004	0.3529	0.3629

\*p<0.05; \*\*p<0.01; \*\*\*p<0.001

La modalité 0 de la variable dépendante est attribuée aux familles qui ont transmis le français ou l'anglais. La modalité 1 est octroyée aux familles qui ont transmis une langue tierce.

père est immigrant et la mère est une immigrante arrivée avant 1976 qui sont les plus enclins à hériter d'une langue officielle (OR=0,247). Sans surprises, ce sont les familles dont le père est non immigrant et la mère issue d'une deuxième génération d'immigrants ou d'une première génération mais arrivée avant 1994 qui transmettent davantage le français ou l'anglais à leurs enfants (OR=0,440; OR=0,363; OR=0,530). Notons par ailleurs que les enfants dont la mère est arrivée avant 1976 seraient vraisemblablement plus enclins à adopter une langue officielle, leur rapport de cotes étant le plus près de 0 (OR=0,363 et OR=0,247).

En contrepartie, les déterminants favorisant l'apprentissage d'une langue maternelle tierce chez les enfants et atteignant une cote largement au-dessus de l'unité relèvent des variables incluses dans les deux premiers modèles. Tout d'abord, avec un rapport de cotes supérieur à 26, le fait d'avoir une mère de langue maternelle tierce, par rapport à avoir une mère de langue maternelle anglaise, apparaît vraisemblablement comme un déterminant clé justifiant la transmission d'une langue tierce aux enfants. Dans la même optique, mais avec des rapports de cotes beaucoup moins prononcés, les enfants appartenant aux familles dont le père est de langue maternelle tierce sont vraisemblablement plus favorables à avoir eux aussi une langue maternelle tierce, avec un rapport de cotes supérieur à 5, comparativement aux enfants dont le père est de langue maternelle anglaise. Une fois de plus, le fait que le rapport de cotes relatif aux pères de langue maternelle tierce soit largement inférieur à celui des mères homologues démontre le rôle incontestable de la mère.

Maintenant, si on regarde les caractéristiques des enfants, et lorsqu'on les compare aux familles dont tous les enfants sont nés au Québec, ce sont les familles dont tous les enfants sont nés à l'étranger qui sont les plus enclines à transmettre une langue non officielle aux enfants, avec des rapports de cotes qui varient autour de 6. La régression nous permet aussi de constater que chez les familles où tous les enfants ne sont pas nés dans le même pays, les enfants sont plus susceptibles d'acquérir une langue maternelle tierce. Sachant que cette modalité regroupe beaucoup de familles où les aînés sont nés dans le pays d'origine des parents et

les plus jeunes sont nés au Canada, et sachant que tous les enfants d'une même famille ont la même langue maternelle, ces enfants s'avèrent vraisemblablement plus enclins à avoir une langue maternelle tierce correspondant probablement au pays de naissance des aînés plutôt qu'aux langues officielles du Canada.

D'autres variables qui étaient significatives dans le tableau précédent sont non significatives dans le cadre de cette régression. Tout d'abord, il est cohérent que le rapport de cotes calculé pour les mères et les pères de langue maternelle française ne soit pas significatif. De fait, un parent de langue maternelle française ne devrait pas être plus susceptible qu'un parent de langue anglaise à transmettre une langue officielle. Ensuite, le lieu de résidence n'influence pas, non plus, de façon significative notre variable dépendante. Le choix de transmettre une langue officielle par rapport à une langue non officielle ne serait donc pas expliqué par l'environnement extérieur à la famille mais probablement par un sentiment d'appartenance du parents envers sa culture d'origine. D'ailleurs, nous avons bien remarqué que ce sont les parents qui sont récemment arrivés au pays, donc ceux qui sont probablement plus attachés à leurs racines, qui transmettent davantage une langue non officielle. Finalement, l'âge des enfants s'avère lui aussi non significatif pour expliquer notre variable dépendante. Ce constat est probablement dû au fait qu'on ne devrait pas en théorie changer de langue maternelle au fil du temps et que l'entrée à l'école ne renforce probablement pas l'utilisation d'une langue officielle comme langue maternelle au détriment d'une langue maternelle tierce, ou inversement.

Cette régression démontrerait donc que le choix de transmettre une langue maternelle non officielle à ses enfants est davantage le résultat du parcours migratoire des parents ou des enfants plutôt que l'environnement extérieur à la famille tel que le lieu de résidence et l'âge des enfants.

#### 4.2.1.3. *Avoir une seule langue maternelle ou plus d'une ?*

Dans le cadre de cette troisième analyse explicative, nous avons voulu évaluer les motifs pouvant favoriser la transmission d'une seule langue maternelle (modalité=0) comparativement à la transmission de plus d'une langue (modalité=1).



Cette régression logistique (tableau 4.5), permet de constater que peu de déterminants sélectionnés aux fins de cette analyse explicative sont en mesure de justifier la déclaration d'une réponse unique ou d'une réponse multiple. Bien que tous les enfants de notre étude vivent dans un milieu familial plurilingue et que par conséquent, ils ont tous la possibilité d'apprendre plus d'une langue, les résultats démontrent que l'adoption d'une dynamique linguistique familiale unilingue ou plurilingue relève probablement d'un choix personnel non conditionné par les déterminants retenus pour cette recherche.

Ceci étant, quelques facteurs influencent tout de même à des seuils significatifs notre variable d'intérêt. D'une part, il s'avère vraisemblable qu'avoir un parent de langue maternelle française, comparativement au fait d'avoir un parent de langue maternelle anglaise, favorise la transmission de plus d'une langue maternelle (OR=1,533 pour les mères ; OR=1,545 pour les pères). Notons que bien que le rapport de cotes ne soit pas significatif à un seuil de 0,05 pour les mères de langue maternelle française du troisième modèle, il l'est à moins de 0,10. Ceci voudrait donc dire que lorsqu'un parent est de langue maternelle anglaise, les enfants sont plus enclins à adopter une seule langue maternelle, cette dernière étant fort probablement l'anglais. Les enfants dont le père est de langue maternelle tierce sont aussi plus susceptibles d'avoir une seule langue maternelle, sûrement celle de la mère, reflétant ce qui a préalablement été observé dans les analyses descriptives, à savoir qu'un père de langue maternelle tierce transmet beaucoup moins sa langue que tout autre parent. L'effet est identique pour les mères de langue maternelle tierce tout en étant non significatif.

En ce qui a trait aux caractéristiques des enfants, les seules qui sont significatives sont celles relatives à leur âge. Les résultats obtenus indiquent que les familles dont tous les enfants sont âgés entre 6 et 17 ans déclarent davantage que ces derniers ont une seule langue maternelle, comparativement aux familles dont tous les enfants sont âgés entre 2 et 5 ans (OR=0,564). Le tout confirmerait une des observations mentionnées dans le chapitre précédent, à savoir que les parents souhaitent transmettre plus d'une langue maternelle à leurs enfants.

TABLEAU 4.5. Rapports de cotes (*odds ratios*) des facteurs expliquant la transmission d'une seule ou de plus d'une langue maternelle, ensemble du Québec, 2006

Variables	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
<b>Langue maternelle de la mère</b>			
<b>réf : Anglais</b>			
<i>Français</i>	1.618**	1.564*	1.533
<i>Autre</i>	1.034	0.986	0.756
<b>Langue maternelle du père</b>			
<b>réf : Anglais</b>			
<i>Français</i>	1.621**	1.595**	1.545*
<i>Autre</i>	0.575***	0.562***	0.449***
<b>Lieu de résidence</b>			
<b>réf : Île de Montréal</b>			
<i>Reste RMR</i>	0.881	0.899	0.974
<i>Reste Québec</i>	0.753	0.773	0.836
<b>Lieu de naissance des enfants</b>			
<b>réf : Tous nés au Québec</b>			
<i>Tous nés dans la même province du ROC</i>		1.010	0.981
<i>Tous nés dans le même pays francotrope</i>		1.043	0.735
<i>Tous nés dans le même pays non francotrope</i>		1.285	1.080
<i>Nés dans différentes provinces canadiennes</i>		1.165	1.190
<i>Nés dans différents pays</i>		1.131	0.904
<b>Âge des enfants</b>			
<b>réf : 2-5 ans</b>			
<i>6-17 ans</i>		0.539***	0.564***
<i>2-17 ans</i>		0.588***	0.588***
<b>Parcours migratoire des parents</b>			
<b>réf : Père non immigrant / Mère 3<sup>e</sup> génération</b>			
<i>Père non immigrant / Mère 2<sup>e</sup> génération</i>			0.801
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)</i>			1.105
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)</i>			1.299
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)</i>			2.374***
<i>Père immigrant / Mère 3<sup>e</sup> génération</i>			1.280
<i>Père immigrant / Mère 2<sup>e</sup> génération</i>			1.935**
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)</i>			1.395
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)</i>			2.525***
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)</i>			2.032*
Nombre d'observations	11 976	11 976	11 976
Fonction du log-vraisemblance	-15938.786	-15782.251	-15610.063
Pseudo- $R^2$	0.0163	0.0260	0.0366

\* $p < 0.05$ ; \*\* $p < 0.01$ ; \*\*\* $p < 0.001$

La modalité 0 de la variable dépendante est attribuée aux familles qui ont transmis une seule langue maternelle. La modalité 1 est octroyée aux familles qui ont transmis plus d'une langue maternelle.

Cependant, en vieillissant, ces derniers semblent s'exprimer et maîtriser une seule langue. Cette explication tient également la route pour justifier que les familles dont tous les enfants ont entre 2 et 17 ans transmettent davantage, elles aussi, une seule langue maternelle (OR=0,588). En effet, puisque tous les enfants d'une même famille ont la même langue maternelle, les parents dont tous les enfants sont âgés entre 2 et 17 ans déclarent probablement que les enfants les plus jeunes ont une seule langue maternelle, soit celle que les enfants les plus vieux de la famille maîtrisent.

En terminant, comparativement aux enfants dont le père est non immigrant et la mère appartient à une troisième génération d'immigrants, les familles dont les enfants apprennent plus d'une langue maternelle sont, de façon significative, celles d'une part dont la mère est arrivée au pays à partir de 1994 (OR=2,032 et OR=2,374). D'autre part, les familles dont le père est immigrant et la mère est issue d'une deuxième génération ou une immigrante arrivée entre 1976 et 1994 favoriseraient significativement l'apprentissage de plus d'une langue maternelle à leurs enfants (OR=1,935 et OR=2,525). On remarque donc une fois de plus qu'avoir une mère immigrante récemment arrivée au pays favorise la transmission de sa langue maternelle, et ce, fort probablement en combinaison avec celle de son conjoint ou de la langue d'usage utilisée au foyer.

Bien que le pseudo- $R^2$  ne soit pas très fiable pour évaluer la part de la variance expliquée dans une régression logistique, nous constatons tout de même qu'il est inférieur à 0,04. Les variables incluses dans nos modèles ne seraient donc pas les plus sensibles pour expliquer la variable dépendante. Serait-il tout simplement possible que notre variable dépendante soit motivée par un choix personnel des parents qui ne relève pas de facteurs socio-démographiques mais plutôt de valeurs qui leur sont propres tel que les études qualitatives semblent le démontrer ?

#### **4.2.2. Qui transmet le plus sa langue maternelle ?**

Nous connaissons maintenant les déterminants qui justifient le plus la transmission d'une langue, ce qui représente un de nos objectifs de recherche. Nous avons également produit deux autres régressions qui nous informent sur le rôle du

parent. Alors que la première régression permet de vérifier lequel du père ou de la mère est le plus susceptible de véhiculer sa langue, la seconde permet de vérifier quels sont les déterminants qui influencent les familles à ne pas transmettre une des langues maternelles des parents par rapport aux familles qui choisissent de transmettre la langue maternelle des deux parents.

#### 4.2.2.1. *La langue du père ou la langue de la mère ?*

Aux fins de cette nouvelle régression, ont été sélectionnées toutes les familles dont les enfants ont uniquement acquis la langue maternelle de leur père ou de leur mère. La modalité 0 a été octroyée aux familles dont les enfants ont reçu la langue maternelle de leur mère et la modalité 1 a été accordée aux familles où il s'agit de la langue maternelle du père. Conséquemment, un rapport de cotes supérieur à 1 démontre que, comparativement à la catégorie de référence, les familles incluses par la modalité en question sont vraisemblablement plus enclines à transmettre la langue maternelle du père. À l'opposé, lorsque le rapport de cotes est inférieur à l'unité, les familles concernées par la modalité sont plus susceptibles de véhiculer la langue maternelle de la mère.

À première vue du tableau 4.6, nous observons que peu de facteurs inclus dans la régression influencent à des seuils statistiquement significatifs le choix de transmettre la langue maternelle du père ou de la mère.

Les résultats sont néanmoins intéressants puisqu'ils valident une partie des analyses descriptives. En effet, tout d'abord, nous remarquons que comparative-ment aux familles où la mère est de langue maternelle anglaise, chez les familles où la mère est de langue maternelle française, cette dernière est vraisemblablement plus encline à transmettre sa langue à ses enfants (OR=0,422). De plus, les mères véhiculeraient davantage leur langue lorsque leur conjoint est de langue maternelle tierce, comparativement à celles qui ont un conjoint de langue maternelle anglaise (OR=0,122). Les mères seraient également davantage prédisposées à transmettre leur langue maternelle si elles appartiennent à une troisième génération d'immigrants et que leur conjoint est un immigrant (OR=0,607). Quant aux caractéristiques propres aux enfants, toutes favorisent la transmission de la langue

TABLEAU 4.6. Rapports de cotes (*odds ratios*) des facteurs expliquant la transmission de la langue maternelle de la mère ou du père, ensemble du Québec, 2006

Variables	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
<b>Langue maternelle de la mère</b>			
<b>réf : Anglais</b>			
<i>Français</i>	0.389***	0.378***	0.422***
<i>Autre</i>	5.325***	5.604***	5.045***
<b>Langue maternelle du père</b>			
<b>réf : Anglais</b>			
<i>Français</i>	1.107	1.092	1.122
<i>Autre</i>	0.090***	0.093***	0.112***
<b>Lieu de résidence</b>			
<b>réf : Île de Montréal</b>			
<i>Reste RMR</i>	0.943	0.923	0.914
<i>Reste Québec</i>	1.107	1.144	1.156
<b>Lieu de naissance des enfants</b>			
<b>réf : Tous nés au Québec</b>			
<i>Tous nés dans la même province du ROC</i>		0.716	0.737
<i>Tous nés dans le même pays francotrope</i>		0.660	0.805
<i>Tous nés dans le même pays non francotrope</i>		0.432***	0.497**
<i>Nés dans différentes provinces canadiennes</i>		0.707	0.695
<i>Nés dans différents pays</i>		0.723	0.781
<b>Âge des enfants</b>			
<b>réf : 2-5 ans</b>			
<i>6-17 ans</i>		1.028	0.988
<i>2-17 ans</i>		0.961	0.944
<b>Parcours migratoire des parents</b>			
<b>réf : Père non immigrant / Mère 3<sup>e</sup> génération</b>			
<i>Père non immigrant / Mère 2<sup>e</sup> génération</i>			1.242
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)</i>			1.646**
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)</i>			1.527**
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)</i>			0.739
<i>Père immigrant / Mère 3<sup>e</sup> génération</i>			0.607***
<i>Père immigrant / Mère 2<sup>e</sup> génération</i>			0.651
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)</i>			1.056
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)</i>			1.170
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)</i>			0.926
Nombre d'observations	10 093	10 093	10 093
Fonction du log-vraisemblance	23190.331	-23074.848	-22888.569
Pseudo- $R^2$	0.2904	0.2939	0.2996

\* $p < 0.05$ ; \*\* $p < 0.01$ ; \*\*\* $p < 0.001$

La modalité 0 de la variable dépendante est attribuée aux familles qui ont transmis la langue maternelle de la mère. La modalité 1 est octroyée aux familles qui ont transmis la langue maternelle du père.

de la mère mais une seule est significative. En effet, il s'avère que les familles où tous les enfants sont nés dans un pays non francotrope sont significativement plus favorables à acquérir la langue maternelle de leur mère, et ce, comparativement aux familles où tous les enfants sont nés au Québec (OR=0,497). Il est toutefois difficile d'expliquer pourquoi une seule modalité de réponse reliée à cette variable est statistiquement significative. Il pourrait s'agir d'une question d'effectifs.

Tel que nous l'avions observé chez les mères, lorsque les pères ont une conjointe de langue maternelle autre, ils se voient plus enclins à transmettre leur langue (OR=5,045). Ce sont également les pères non immigrants qui sont en union avec une conjointe ayant immigré avant 1994 qui sont vraisemblablement les plus susceptibles de véhiculer leur langue à leurs enfants (OR=1,527 et OR=1,646).

Ainsi, ce tableau des résultats et les pseudo- $R^2$  obtenus suggèrent dans un premier temps que la langue maternelle parlée par les parents est largement sujet à influencer le choix de la langue transmise aux enfants, suivi dans un deuxième temps du parcours migratoire des parents. Dans la mesure où le parent est de langue maternelle officielle ou non immigrant, il se voit beaucoup plus susceptible de transmettre sa langue à ses enfants, qu'il s'agisse du père ou de la mère. Toutefois, dans la mesure où la conjointe est récemment arrivée au pays, même si son mari est un non-immigrant, elle véhiculerait davantage sa langue à ses enfants. Néanmoins, dans la mesure où les deux parents sont immigrants, les rapports deviennent non significatifs, probablement dû au fait que plusieurs de ces familles transmettent une langue qui n'est ni celle du père ou de la mère mais plutôt une langue maternelle qui reflète la langue d'usage au foyer.

#### 4.2.2.2. *Tout ou rien ?*

Sachant maintenant quels sont les déterminants qui favorisent la transmission de la langue maternelle du père ou de la mère, notre intérêt s'est tourné vers les familles dont les enfants héritent soit de la langue maternelle de leurs deux parents, ou d'une langue maternelle qui n'est ni celle du père, ni celle de la mère. Par le biais de cette dernière analyse, nous pourrions valider certains résultats descriptifs obtenus précédemment, surtout concernant les couples qui véhiculent

une langue maternelle qui est différente de celles des deux parents. Dans le tableau 4.7 se trouvent les résultats obtenus. Pour cette dernière régression, la modalité 0 a été attribuée aux familles où les enfants ont adopté une langue maternelle qui est différente de celles de leurs parents. La modalité 1 a donc été accordée aux familles dont les enfants ont acquis la langue maternelle de leur père et de leur mère. À la lumière de ce tableau, nous constatons que très peu de déterminants influencent de façon significative notre variable dépendante.

Que trois catégories de variables contribueraient significativement à la non transmission de la langue maternelle. À vrai dire, comparativement aux familles où les parents sont de langue maternelle anglaise, ce sont les familles où la mère ou le père est de langue maternelle tierce qui sont vraisemblablement le moins enclines à transmettre les langues maternelles des deux parents à leurs enfants (OR=0,0004 et OR=0,0001). Les rapports de cotes obtenus pour ces familles tendent largement vers 0, démontrant une très forte influence de ces déterminants. Une fois de plus, ces constats vont dans le même sens que les analyses descriptives. En effet, nous avons préalablement remarqué qu'une part importante des familles où un des conjoints est de langue maternelle tierce transmette une langue maternelle aux enfants qui correspond dans bien des cas à la langue d'usage utilisée au foyer, cette dernière étant différente de la langue maternelle du père ou de la mère. Cette réalité se voyait beaucoup plus fréquente lorsque les couples étaient composés de conjoints de langues maternelles française et tierce ou d'un couple où les deux conjoints ont une langue maternelle tierce.

Par ailleurs, les familles où les enfants sont âgés entre 6 et 17 ans se voient elles aussi plus favorables à déclarer que leurs enfants ont une langue maternelle qui est différente de celles de leurs parents, et ce comparativement aux familles où tous les enfants ont entre 2 et 5 ans (OR=0,417). Une fois de plus, ce résultat corrobore celui obtenu dans le tableau 4.5, à savoir que les parents d'enfants en bas âges sont plus enclins à déclarer que leurs enfants ont plus d'une langue maternelle, c'est-à-dire celle de leur mère et celle de leur père. Or en vieillissant, ces enfants tendent à adopter davantage une seule langue qui est différente de

TABLEAU 4.7. Rapports de cotes (*odds ratios*) des facteurs expliquant le choix de transmettre une langue maternelle différente de celles des parents ou les deux langues maternelles, ensemble du Québec, 2006

Variables	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
<b>Langue maternelle de la mère</b>			
<b>réf : Anglais</b>			
<i>Français</i>	1.570	1.392	1.534
<i>Autre</i>	0.001***	0.0001***	0.0004***
<b>Langue maternelle du père</b>			
<b>réf : Anglais</b>			
<i>Français</i>	2.433	2.647	3.939
<i>Autre</i>	0.001***	0.001***	0.0001***
<b>Lieu de résidence</b>			
<b>réf : Île de Montréal</b>			
<i>Reste RMR</i>	1.125	1.290	1.248
<i>Reste Québec</i>	2.032	2.367*	2.006
<b>Lieu de naissance des enfants</b>			
<b>réf : Tous nés au Québec</b>			
<i>Tous nés dans la même province du ROC</i>		0.328	0.258
<i>Tous nés dans le même pays francotrope</i>		3.481	1.987
<i>Tous nés dans le même pays non francotrope</i>		0.951	0.462
<i>Nés dans différentes provinces canadiennes</i>		0.444	0.355
<i>Nés dans différents pays</i>		1.532	1.190
<b>Âge des enfants</b>			
<b>réf : 2-5 ans</b>			
<i>6-17 ans</i>		0.317***	0.417***
<i>2-17 ans</i>		0.404*	0.417
<b>Parcours migratoire des parents</b>			
<b>réf : Père non immigrant / Mère 3<sup>e</sup> génération</b>			
<i>Père non immigrant / Mère 2<sup>e</sup> génération</i>			0.451
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)</i>			1.116
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)</i>			2.734
<i>Père non immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)</i>			4.634**
<i>Père immigrant / Mère 3<sup>e</sup> génération</i>			2.727
<i>Père immigrant / Mère 2<sup>e</sup> génération</i>			2.107
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée avant 1976)</i>			0.929
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée entre 1976 et 1994)</i>			2.368
<i>Père immigrant / Mère 1<sup>ère</sup> génération (arrivée après 1994)</i>			5.113
Nombre d'observations	1 883	1 883	1 883
Fonction du log-vraisemblance	-1979.6624	-1870.9311	-1718.7915
Pseudo- $R^2$	0.6847	0.7020	0.7263

\* $p < 0.05$ ; \*\* $p < 0.01$ ; \*\*\* $p < 0.001$

La modalité 0 de la variable dépendante est attribuée aux familles qui n'ont pas transmis la langue maternelle d'un parent.

La modalité 1 est octroyée aux familles qui ont transmis la langue maternelle des deux parents.



la langue maternelle de leurs parents et probablement celle qui correspond à la langue d'usage au foyer. Nous pouvons supposer que lorsque leurs enfants sont jeunes, chaque parent tient probablement à communiquer avec ses enfants dans sa langue maternelle. Néanmoins, ce choix demandant un grand effort de la part des parents, plus le temps avance, plus ils arrêtent de parler à leurs enfants dans cette langue maternelle. Dès lors, arrivés à un certain âge, les enfants ont certes appris ces langues maternelles dans leur prime enfance. Toutefois, ne la comprenant probablement plus, on ne peut plus affirmer dans le recensement qu'ils ont ces deux langues maternelles. Par conséquent, le répondant de la famille déclare fort probablement que ces enfants ont une seule langue maternelle qui s'avère être différente de celles des deux parents.

Finalement, une seule modalité du parcours migratoire s'avère avoir un impact statistiquement significatif sur la transmission des langues maternelles des deux parents. Nous remarquons que comparativement aux familles où le père est non immigrant et la mère issue d'une troisième génération d'immigrants, ce sont les familles où le père est non immigrant et la mère arrivée au pays après 1994 qui transmettent conjointement leur langue maternelle (OR=4.364). Cette observation nous permet une fois de plus de constater que les mères récemment immigrées au pays sont très enclines à transmettre leur langue maternelle, ceci démontrant fort probablement un attachement encore très fort pour leur culture d'origine. Cette mère ayant généralement une langue maternelle tierce, les chances sont fortes que le père non immigrant ait une langue maternelle officielle qu'il souhaite véhiculer à ses enfants et qui correspond probablement, et une fois de plus, à la langue maternelle utilisée au foyer.

Il est vrai d'affirmer que certains facteurs interviennent dans la transmission de la langue maternelle. Que ces facteurs soient d'ordres contextuel ou ethno-culturel et bien qu'ils soient lourds d'explication, ils ne peuvent tout expliquer. En effet, la langue maternelle dont héritent les enfants relève aussi d'un choix parental personnel ainsi que d'un environnement familial qui leur est propre et unique, ce que les analyses descriptives ou explicatives ne peuvent détecter.

## CONCLUSION

---

En 2006, plus de 8% des familles biparentales québécoises avec enfants étaient formées de couples où les deux conjoints n'avaient pas la même langue maternelle. Sachant que les familles linguistiquement mixtes sont davantage prédisposées à adopter une dynamique linguistique à la maison qui s'avère plurilingue, ce mémoire de maîtrise avait pour objectif d'analyser cette dynamique qui s'établit entre les parents et les enfants appartenant à ce type de familles au Québec en 2006. Pour ce faire, nous souhaitions tout d'abord identifier les langues maternelles transmises aux enfants et les comparer aux langues d'usage que ces derniers adoptent au quotidien à la maison. Ensuite, nous voulions connaître les différents déterminants susceptibles d'expliquer le choix de la langue maternelle véhiculée.

Les résultats descriptifs obtenus indiquent qu'en 2006, 51% des couples linguistiquement exogames québécois avaient transmis la langue française à leurs enfants, suivis dans 33% des cas de la langue anglaise, dans 8% d'une langue tierce et dans 8% d'une combinaison de différentes langues. Dans la moitié des familles, les enfants ont hérité de la langue maternelle de leurs mères et dans 30% des cas de la langue de leur père, le reste étant divisé entre la transmission des langues des deux parents (6%) ou d'une langue maternelle tout à fait différente (10%). Nous avons également observé que dans près de 10% des familles, les enfants effectuent une substitution linguistique, cette proportion passant à 22% chez les familles où les deux conjoints ont une langue maternelle tierce.

Une majorité de ces familles adopte une dynamique linguistique unilingue qui s'oriente généralement vers l'utilisation d'une des deux langues officielles. Lorsque les deux conjoints sont de langue officielle, les enfants héritent majoritairement

de la langue de leur mère. Si un des parents est de langue tierce, la langue officielle transmise aux enfants est souvent la langue maternelle du parent de langue officielle. Lorsque les deux conjoints sont de langue maternelle tierce, dans 37% des cas, les enfants héritent de l'anglais comparativement à 19% pour le français. La langue maternelle de ces enfants étant différente de celle des deux parents, elle correspond donc dans bien des cas à la langue d'usage du couple.

Nos analyses explicatives ont quant à elle confirmé que les mères sont plus enclines à transmettre leur langue maternelle, surtout s'il s'agit du français. Ce constat démontre donc non seulement l'influence que joue la mère sur le choix de la langue maternelle transmise mais surtout l'importance accordée à la langue française. Ceci étant, le rôle du père n'est pas à négliger, surtout si sa langue maternelle est officielle et que la conjointe a une langue maternelle tierce.

Les familles seraient également plus portées à transmettre l'anglais aux enfants si elles résident sur l'Île de Montréal. Plus elles s'éloignent de l'Île, plus les enfants acquièrent le français. Cette variable n'est toutefois pas significative pour expliquer la transmission d'une langue tierce ou de plusieurs langues, ce comportement relevant fort probablement d'un choix personnel et d'une dynamique linguistique propre à la sphère privée de la famille plutôt que de la dynamique linguistique qui prévaut dans la sphère publique de la société.

La langue maternelle transmise serait aussi déterminée par les caractéristiques des enfants. Alors que les couples où les enfants sont tous nés au Québec sont les plus susceptibles de véhiculer la langue française, à l'opposé ceux où tous les enfants sont nés dans une autre province canadienne se tournent vers l'anglais. Les familles où tous les enfants sont nés à l'étranger sont certes davantage prédisposées à transmettre une langue maternelle tierce mais lorsque les enfants issus de ces familles apprennent une langue officielle, il s'agit davantage du français s'ils sont nés dans un pays francotrope et de l'anglais s'ils sont nés dans un autre pays. Par ailleurs, les familles sont davantage portées à déclarer que les enfants ont l'anglais comme langue maternelle s'ils ont entre 6 et 17 ans, et ce, au détriment de la langue française.

En ce qui concerne le parcours migratoire des parents, il aurait été légitime de croire que les familles où le père est non immigrant et la mère appartient à une troisième génération d'immigrants sont plus susceptibles de transmettre le français comme langue maternelle aux enfants. Or, il n'en est pas ainsi, le tout pouvant s'expliquer par le fait que ces couples incluent également des pères de deuxième génération, ces derniers étant très nombreux à transmettre l'anglais. À vrai dire, comparativement à ceux qui reçoivent l'anglais comme langue maternelle, ce sont les enfants dont les deux parents sont immigrants et que la mère est arrivée après 1976 qui héritent le plus d'une langue maternelle française. À l'inverse, ceux qui ont davantage l'anglais comme langue maternelle, par rapport à ceux qui ont le français, sont les enfants dont le père est un non-immigrant et que la mère appartient à une deuxième génération d'immigrants ou est une immigrante arrivée avant 1976. Le tout permet de valider l'effet de la charte de la langue française.

En étudiant le parcours migratoire sous un autre angle, nous avons également observé que les familles sont sujettes à transmettre la langue maternelle de la mère lorsque cette dernière appartient à une troisième génération d'immigrants et que son conjoint est un immigrant. Néanmoins, les résultats ont aussi démontré que les enfants dont la mère est de langue maternelle tierce sont davantage portés à acquérir la langue maternelle de leur père non immigrant, illustrant une fois de plus le poids accordé à la connaissance des langues officielles. Ces pères sont plus enclins à véhiculer leur langue s'ils sont non immigrants et que leur conjointe est arrivée au pays avant 1994. Ainsi, dans la mesure où le couple est composé d'un immigrant et d'un non-immigrant de troisième génération, la langue du parent non immigrant se voit davantage transmise aux enfants, à l'exception des familles où la mère a immigré après 1994. Au contraire, le fait d'avoir un père non immigrant et une mère très récemment arrivée au pays serait le déterminant contribuant le plus à la transmission des langues maternelles des deux parents.

Rapportés au contexte québécois, outre tout ce qui a été mentionné dans les précédents chapitres, les résultats obtenus s'avèrent également être sujets à la

période d'étude. En effet, nous savons désormais que l'implantation de la charte de la langue française en 1977 a eu des répercussions jusque dans la dynamique linguistique familiale des couples mixtes, à savoir que les parents arrivés après cette date ont significativement davantage véhiculé le français à leurs enfants, et ce, au détriment de la langue anglaise. Ainsi, dans les années à venir, les nouvelles familles exogames seront peut-être plus portées à se franciser puisque les parents seront de plus en plus nés après la promulgation de cette charte et les enfants des prochains immigrants étudieront obligatoirement, dans la très grande majorité des cas, en français. Par conséquent, alors que la présente étude nous permet de conclure que les parents issus d'une deuxième génération d'immigrants en 2006 étaient plus enclins à véhiculer l'anglais à leurs enfants, elle nous permet aussi d'évoquer la possibilité que les futurs parents de deuxième génération orienteront davantage leurs comportements linguistiques vers le français puisqu'ils auront pour la plupart été scolarisés dans cette langue.

Ceci étant, notre étude nous a aussi permis de vérifier l'attrait très important de la langue anglaise dans notre société puisqu'un pourcentage non négligeable de familles oriente leur dynamique linguistique vers l'utilisation de cette langue dans une province où le français est la seule langue officielle. Il est évident que certains déterminants dont le lieu de résidence, la génération d'immigrants des parents et la période d'immigration influencent directement le choix de la langue véhiculée. Toutefois, il n'en reste pas moins que chez les familles où les couples sont de langues maternelles française et tierce, les enfants adoptent dans 12% des cas l'anglais comme langue d'usage alors que chez les familles anglais/tierce, les enfants n'utilisent que dans 5% des cas le français. Chez les couples où les deux conjoints sont de langue tierce, dans 46% des cas les enfants adoptent l'anglais comme langue d'usage comparativement à 22% pour le français. Les données le confirment, vivre dans une famille où un des parents est de langue maternelle anglaise favorise l'adoption d'une dynamique linguistique familiale unilingue anglaise. Ainsi, peu importe les politiques linguistiques en vigueur et le statut accordé à la langue française au Québec, la langue anglaise aura toujours une place substantielle car elle représente pour bien des couples la première langue

qu'ils ont en commun. Cet attrait indéniable pour l'anglais, Carisse (1969) et Castonguay (1986) l'avaient déjà noté, il y a de cela quelques décennies. Quarante ans plus tard, bien que les choses aient changé, ce pouvoir d'attraction de la langue anglaise ne s'est pas complètement dissipé chez ces couples (Bélanger *et al.*, 2010).

Dans un autre ordre d'idées, nos analyses nous ont permis de cerner différentes variables ethno-culturelles susceptibles d'expliquer le choix de la langue transmise. Par le biais de ces variables, nous souhaitons analyser indirectement le rôle de l'identité culturelle des parents. Or, ce concept ne se restreint pas aux quelques variables que nous avons sélectionnées. Par conséquent, bien que nous ayons été en mesure de cerner une part de l'effet lié à l'identité culturelle des parents, plusieurs autres éléments de réponses relevant d'études qualitatives nous permettraient de bonifier les résultats pour mieux comprendre la situation de ces familles. L'identité culturelle parentale aurait d'ailleurs pu se refléter par le biais d'un nombre substantiel de réponses multiples. Or, moins de 10% des familles à l'étude déclarent que leurs enfants ont plus d'une langue maternelle ou plus d'une langue d'usage au foyer. Sachant que ces enfants habitent dans un environnement familial plurilingue, il est surprenant qu'une dynamique aussi unilingue ressorte.

Ce constat reflète-t-il la réalité des familles ou serait-il plutôt lié à un problème de déclaration ? En effet, la principale limite de notre étude repose sur la méthode de collecte de données du recensement canadien qui est l'autodéclaration. En plus, le questionnaire est rempli par un seul membre de la famille, et ce, pour tous. Ainsi, bien que la question sur la langue maternelle soit relativement claire, elle peut être interprétée différemment d'un individu à l'autre. Alors que le questionnaire du recensement canadien précise que la langue maternelle correspond à la première langue apprise et encore comprise, pour plusieurs, surtout chez les immigrants, il s'agit de la langue de la mère. Dans un contexte de mixité conjugale, le répondant remplit-il le formulaire en fonction de la définition qui y est inscrite ou en fonction de sa propre définition de ce qu'est une langue maternelle ? Ou est-il plus enclin à répondre par automatisme que la langue maternelle

de ses enfants correspond à la langue maternelle de leur mère ? Ou déclare-t-il tout simplement que la langue maternelle des enfants est la sienne ? Ce sont là plusieurs questions auxquelles nous ne pouvons répondre pour le moment, bien que les données disponibles contiennent des informations qui nous permettraient d'explorer ces pistes de recherche.

Il n'en reste pas moins qu'en intégrant la variable *âge des enfants*, nous avons constaté que plus les enfants vieillissent, plus le répondant du ménage déclare qu'ils ont une seule langue maternelle. Alors que cette variable avait initialement été incluse dans l'analyse pour vérifier indirectement si la scolarisation favorisait une anglicisation des enfants, elle nous a apporté un élément de réponse auquel nous ne nous attendions pas. Néanmoins, sachant que les familles où tous les enfants sont âgés entre 6 et 17 ans déclarent davantage que leurs enfants ont une seule langue maternelle comparativement à celles où tous les enfants ont entre 2 et 5 ans, nous pouvons légitimement croire que les parents souhaitent et adoptent une dynamique linguistique familiale plurilingue lorsque les enfants sont jeunes. Ceci étant, plus ces enfants vieillissent, plus ils deviennent maîtres de leur propre comportement linguistique qui s'avère être influencé par l'environnement extérieur à la famille. Ainsi, la langue que ces enfants privilégient dans la sphère publique devient peut-être la seule langue qu'ils choisissent d'utiliser au foyer, justifiant l'adoption éventuelle d'une dynamique linguistique familiale unilingue.

Il serait donc très pertinent de suivre ces enfants et d'étudier la dynamique linguistique qu'ils privilégient naturellement à l'extérieur de leur foyer pour connaître la ou les langues dans lesquelles ils se sentent le plus à l'aise. De plus, n'oublions pas qu'un certain nombre d'entre eux sont en droit d'accéder à des écoles anglaises. Le cas échéant, les parents préfèrent-ils envoyer leurs enfants dans une école française ou anglaise ? Et si on pousse l'analyse, quelle langue ces enfants utiliseront-ils lorsqu'ils seront en âge de travailler ? Quelle langue parleront-ils avec leur conjoint ou même éventuellement avec leurs propres enfants ? Une chose est certaine, ils auront un choix à faire à leur tour.

## Bibliographie

---

- AGRESTI, A. et FINLAY, B. (2009). *Statistical Methods for the Social Sciences*. Pearson Prentice Hall, fourth edition édition.
- BERNARD, R. (1994). Les enjeux de l'exogamie. *In Actes du mini-colloque national sur l'exogamie et les structures d'accueil des immigrants et immigrantes francophones*. Ottawa : Commissariat aux langues officielles.
- BERNARD, R. (1995). Langue maternelle et langue d'usage dans les foyers mixtes francophones : les enjeux de l'exogamie. *Cahiers de Charlevoix*, 1:241–289.
- BÉLANGER, A., SABOURIN, P. et LACHAPELLE, R. (2010). Quelle langue pour leurs enfants? Une analyse des déterminants de la mobilité linguistique intergénérationnelle des immigrants allophones au Québec. *In XVIe Colloque international de l'AIDELF*. Université de Genève.
- BOURBEAU, R. (1992). *Analyse démographique de la mobilité linguistique au Canada et au Québec*. GRDQ Université de Montréal.
- BUREAU DU RECENSEMENT (1901). Quatrième recensement du Canada 1901. Instructions aux officiers en chef, commissaires et énumérateurs.
- CARISSE, C. (1969). Orientations culturelles dans les mariages entre Canadiens français et Canadiens anglais. *Sociologie et Société*, 1(1):39–52.
- CASTONGUAY, C. (1976). Les transferts linguistiques au foyer. *Recherches sociographiques*, 17(3):341–351.
- CASTONGUAY, C. (1980). Sur quelques indices de propension à l'exogamie et au transfert linguistique. *Cahiers québécois de démographie*, 9(3):53–70.
- CASTONGUAY, C. (1981). *Exogamie et anglicisation dans les régions de Montréal, Hull, Ottawa et Sudbury*. Centre international de recherche sur le bilinguisme.



- CASTONGUAY, C. (1986). *L'état de la langue française au Québec, Bilan et Prospective*, volume 1. Conseil de la langue française.
- CASTONGUAY, C. (1992). L'orientation linguistique des allophones à Montréal. *Cahiers québécois de démographie*, 21(2):95–118.
- CASTONGUAY, C. (2005). *Incidence du sous-dénombrement et des changements apportés aux questions de recensement sur l'évolution de la composition linguistique de la population du Québec entre 1991 et 2001*. Office québécois de la langue française.
- CASTONGUAY, C. et VELTMAN, C. (1980). L'orientation linguistique des mariages mixtes dans la région de Montréal. *Recherches sociographiques*, 2(3):225–251.
- COMEAU, M.-H. (1997). Mariages linguistiquement mixtes au Yukon. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Département d'anthropologie.
- CORBEIL, J.-P. et MARMEN, L. (1999). *Les langues au Canada : Recensement 1996*. Ottawa : Patrimoine canadien.
- CORBEIL, J.-P. et MARMEN, L. (2004). *Les langues au Canada : Recensement 2001*. Ottawa : Patrimoine canadien.
- de KLERC, V. (2001). Case study : the cross-marriage language dilemma : his langue or hers. *Bilingual Education and Bilingualism*, 4(3):197–216.
- DESJARDINS, J. (2007). L'analyse de régression logistique. *Tutorials in Quantitative Methods for Psychology*, 1(1):35–41.
- DUCHESNE, L. (1976). L'exogamie et les transferts linguistiques au québec. *Cahiers québécois de démographie*, 7(1):5–25.
- FORTIN, S. et PICHE, V. (2004). Un siècle d'immigration au québec : de la peur à l'ouverture. *In Conférence Métropolis Atlantique*.
- FOSTER, J., BARKUS, E. et YAVORSKY, C. (2006). *Understanding and using advanced statistics*. SAGE Publications.
- FOX, W. (1999). *Statistiques Sociales*. Les Presses de l'Université Laval, Troisième Edition édition.
- HELLER, M. et LÉVY, L. (1992). La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : féminité et ethnicité. *Recherches féministes*, 5(1):59–82.

- JONES, K. et MORRIS, D. (2007). Minority language socialisation within the family : investigating the early welsh language socialisation of babies among young children in mixed language families in wales. *Journal of multilingual and multicultural development*, 28(6):484–501.
- LACHAPELLE, R. (1994). L'exogamie dans les populations francophones en situation minoritaire : facteurs, évolution et conséquences. *In Actes du mini colloque national sur l'exogamie et les structures d'accueil des immigrants et immigrantes francophones*.
- LACHAPELLE, R. (2009). L'évolution de la mobilité linguistique chez les minorités francophones : discordances entre l'intragénérationnel et l'intergénérationnel. *In Colloque sur la loi sur les langues officielles au Canada : 40 ans de rétrospectives*.
- LACHAPELLE, R. et HENRIPIN, J. (1980). *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospective*. Montréal : Institut de recherches politiques.
- LANDRY, R. (2003). *Libérer le potentiel caché de l'exogamie : profil démolinguistique des enfants des ayants droit francophones selon la structure familiale*. Moncton : Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- LANDRY, R. (2004). *Ayants droit et école de langue française : le cas de l'exogamie*, pages 519–543. Lexis Nexis Butterworths.
- LAPIERRE-ADAMCYK, E. et BOURDAIS, C. L. (2004). Couples et familles : une réalité sociologique et démographique en constante évolution. *In Actes de la XVIe conférence des juristes de l'état*.
- MAHEU, R. (1978). Les transferts linguistiques au Québec entre 1975 et 1977. *Cahiers québécois de démographie*, 7(3):109–131.
- O'KEEFE, M. (2001). *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, pages 103–212. Patrimoine canadien.
- OUELLET, R. (2010). Comportement linguistique des immigrants allophones et caractéristiques du quartier de résidence, région métropolitaine de recensement de montréal, 2006. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie.

- PAILLÉ, M. (1991). *Les écoliers du Canada admissibles à recevoir leur instruction en français ou en anglais*. Québec : Conseil de la langue française.
- PAILLÉ, M. (2008). *Les réponses multiples aux questions sur les langues maternelles et d'usage dans la population québécoise, d'après les recensements canadiens de 1981 à 2001*, volume 4. Montréal : Office québécois de la langue française.
- PHILIP-ASDISH, C. (1997). *Choix linguistiques des familles culturellement mixtes : le cas des familles franco-maghrébines*, chapitre 1, pages 35–58. Paris : L'Harmattan.
- PICHÉ, V. (2003). *Un siècle d'immigration au Québec : de la peur à l'ouverture*, chapitre 7, pages 225–263. Les presses de l'Université de Montréal.
- ROBITAILLE, N., BOURBEAU, R., GIRARD, C. et TREMBLAY, M. (1992). L'avenir des groupes linguistiques au Québec : équilibres et options. *Cahiers québécois de démographie*, 21(2):147–160.
- RUDIN, R. (1986). *Histoire du Québec anglophone*. Institut québécois de recherche sur la culture.
- SOLÉ, M. G. et CANALS, M. P. (2000). Les paireslinguistiques mixtes : un focus important d'actuació en política lingüística escolar. *Lengua Us*.
- SOW, S. I. (2008). Pauvreté et mortalité des enfants de moins de cinq ans en Mauritanie. Mémoire de maîtrise, Université de Yaoundé II / Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD).
- STANFORD, J. N. (2008). Child dialect acquisition : New perspectives on parent/peer influence. *Journal of Sociolinguistics*, 12(5):567–596.
- STATISTIQUE CANADA (2001a). Couverture : Rapport technique du recensement de 2001. Rapport technique 92-394-XIF.
- STATISTIQUE CANADA (2001b). Langues : Rapport technique du recensement de 2001. Rapport technique 92-383-XIF.
- STATISTIQUE CANADA (2006). Guide de référence sur les langues, recensement de 2006. Rapport technique 97-555GWF2006003.
- TABACHNICK, B. G. et FIDELL, L. S. (2001). *Using multivariate statistics*. Allyn and Bacon, fourth Edition édition.

- TAKEUCHI, M. (2006). The japanese language development of children through the One parent-One language approach in melbourne. *Journal of multilingual and multicultural development*, 27(4):319–331.
- TERMOTE, M. (2008). *Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal 2001-2005*. Montréal : Office québécois de la langue française.
- TREMBLAY, M. (1988). *Analyse démographique de la mobilité linguistique au Canada : Aspects théoriques et incidences du phénomène dans le milieu familial*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- TURCOTTE, P. (1993). Mixed-language couples and their children. *Canadian Social Trends*, Été(11-008E):15–17.
- UCLA (2009). Logistic regression with Stata. Statistical Consulting Group. <http://www.ats.ucla.edu/stat/stata/webbooks/logistic/>, consulté le 2010/10/15.
- VALIQUETTE, G. (2009). *Analyse des données quantitatives. Des tableaux de fréquences à la régression logistique. Document d'accompagnement*. CIQSS-Université de Montréal.
- VARRO, G. (1997). *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*. Paris : Armand Collin.
- YAMAMOTO, M. (2002). Language use in families with parents of different native languages : an investigation of japanese-non-english and japanese-english families. *Journal of multilingual and multicultural development*, 23(6):531–554.